

Rapport annuel
2009

Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2010



La route avance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 14 avril 2010⁽¹⁾

Hervé Le Bouc

Président-Directeur Général

Christian Balmes

Administrateur

François Bertière

Administrateur

Olivier Bouygues

Administrateur

Louis Gabanna

Administrateur

Thierry Genestar

Administrateur

Jean-François Guillemin

Administrateur

Philippe Marien

Représentant permanent
de la société Bouygues

Thierry Montouché

Administrateur

Christian de Pins

Administrateur

Jean-Claude Tostivin

Administrateur

Gilles Zancanaro

Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG SA

Titulaire

Mazars

Titulaire

François Caubrière

Suppléant

Thierry Colin

Suppléant

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 14 avril 2010.

- | | |
|--|--|
| 1 Rapport du Conseil d'administration | 103 Comptes sociaux de Colas |
| 59 États financiers consolidés
du groupe Colas | 106 Annexe aux comptes sociaux |
| 65 Annexe aux états financiers
consolidés | 118 Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes sociaux |
| 102 Rapport des Commissaires
aux comptes sur les états financiers consolidés | 123 Résolutions |

Rapport du Conseil d'administration

à l'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, pour :

– dans la partie ordinaire, vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, vous exposer la situation de la société et son évolution, soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice 2009 et l'affectation du résultat de l'exercice, renouveler le mandat d'un Administrateur, nommer quatre Administrateurs, renouveler l'autorisation donnée à votre Conseil en vue de faire racheter par la société ses propres actions ;

– dans la partie extraordinaire, soumettre à votre approbation le renouvellement de délégations à donner au Conseil d'administration, à l'effet :

- de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société,
- d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (autres qu'obligations visées à l'article L. 228-40 du Code de commerce).

Partie ordinaire de l'Assemblée Générale Mixte

L'ACTIVITÉ EN 2009

En 2009, les conséquences de la crise financière mondiale ont été ressenties dans les différents secteurs d'activité de Colas. L'ensemble des métiers s'est exercé dans des marchés de construction et de maintenance d'infrastructures en baisse significative dans la quasi-totalité des implantations. Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2009 est en baisse par rapport à celui de l'exercice record 2008, en raison d'un recul des investissements privés et publics, du décalage des plans de relance et d'effets de substitution, de l'achèvement de quelques grands chantiers exceptionnels fin 2008, de conditions hivernales défavorables au premier semestre de l'exercice, d'une baisse des prix des travaux et de l'impact de la baisse du prix du bitume sur le chiffre d'affaires. À l'exception de l'Asie et du Maroc, l'ensemble des 1 400 implantations de Colas réparties dans une quarantaine de pays a connu une contraction

des volumes d'activité, souvent plus forte que prévu. Enfin, le chiffre d'affaires généré par la croissance externe a été limité compte tenu d'un nombre réduit d'acquisitions en 2009.

Au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires comptable consolidé du Groupe s'élève à 11,6 milliards d'euros, en baisse de 9,4 % par rapport à celui de 2008 (9,5 % à taux de change et périmètre comparables).

La part du chiffre d'affaires réalisée en France (incluant les DOM) s'élève à 6,75 milliards d'euros, soit 58,3 % du total, et la part réalisée à l'international s'élève à 4,83 milliards d'euros, soit 41,7 % du total. L'Europe (France incluse), avec 8,8 milliards d'euros, et l'Amérique du Nord, avec 1,9 milliard d'euros, additionnées, représentent 10,7 milliards d'euros, soit 92,4 % du chiffre d'affaires total.

Après des dotations nettes aux amortissements de 481 millions d'euros (466 millions d'euros en 2008) et des dotations nettes aux provisions et dépréciations de 183 millions d'euros (153 millions d'euros en 2008), le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 387 millions d'euros, en baisse de 21 %, mais se maintient à un niveau élevé puisqu'il représente 3,3 % du chiffre d'affaires. Ce résultat, même en recul, constitue donc une bonne performance si on le situe dans le contexte de la crise mondiale de 2009 et que l'on rappelle que le résultat net part du Groupe de 490 millions en 2008 était un record historique dans des marchés au plus haut. Le résultat net consolidé atteint 391 millions d'euros contre 495 millions d'euros en 2008.

La capacité d'autofinancement s'élève à 1 066 millions d'euros (1 184 millions en 2008). Les investissements, nets de cessions d'actifs, s'élèvent à 368 millions d'euros, à comparer aux 658 millions d'euros investis en 2008, dont 362 millions d'euros d'investissements corporels et incorporels (matériels de travaux, installations industrielles), contre 519 millions d'euros en 2008. Cette réduction importante traduit la rapidité d'anticipation et d'adaptation de la stratégie à la baisse des marchés en 2009. Les investissements nets de croissance externe (financiers et actifs) s'élèvent à 6 millions d'euros, contre 139 millions d'euros en 2008, et reflètent également la prudence de la stratégie. Le cash-flow libre (capacité d'autofinancement diminuée du coût de l'endettement financier net, de la charge de l'impôt et des investissements d'exploitation nets) s'élève à 484 millions d'euros, en hausse de 58 millions par rapport à 2008.

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres avant distribution des dividendes de l'exercice s'élèvent à 2 310 millions d'euros, contre 2 177 millions d'euros fin 2008. La trésorerie nette consolidée s'établit à 117 millions d'euros, à comparer à -6 millions d'euros à fin décembre 2008. Cette amélioration significative de 123 millions d'euros de la trésorerie nette constitue un point positif de l'exercice et a été obtenue grâce à la politique de réduction des investissements mais aussi à de gros efforts de l'ensemble des équipes pour réduire les besoins en fonds de roulement malgré la forte augmentation de ces besoins engendrée par la réduction légale des délais de règlement fournisseurs en France à compter du 1^{er} janvier 2009. De ce fait, l'augmentation des besoins de fonds de roulement a pu être limitée à 51 millions d'euros, à comparer à une augmentation de 254 millions d'euros en 2008.

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Le chiffre d'affaires réalisé en France métropolitaine s'élève à 6,3 milliards d'euros, en baisse de 7,1 % par rapport à 2008 (7,4 % à périmètre identique).

Il se décompose en :

▪ une activité **Routes** (74 % du total métropole) :

Cette activité très diversifiée consiste en la réalisation annuelle d'environ 57 000 chantiers de construction ou d'entretien d'infrastructures de transport – autoroutes, routes nationales, départementales, communales, aéroports, ports, plateformes pour réseaux ferrés ou transports en commun urbains en site propre –, de plateformes industrielles ou commerciales, de voirie et réseaux divers pour des ensembles de logements individuels ou collectifs, d'aménagements urbains (zones piétonnières, places), de loisirs (équipements sportifs, circuits automobiles, pistes cyclables) ou environnementaux (bassins de rétention, aménagements paysagers, parcs éoliens). Elle inclut des activités de petit génie civil et d'assainissement souvent liées à la route et est complétée en amont par des activités industrielles de production de granulats et de fabrication de matériaux majoritairement routiers (enrobés, liants, émulsions, béton prêt à l'emploi) auto-consommés ou vendus à tiers.

L'activité Routes est réalisée à travers un réseau de seize filiales régionales réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain.

▪ des activités complémentaires à la route (26 % du total métropole) :

▪ Le **Bâtiment** comprend une activité classique de construction de bâtiments exercée uniquement en région Île-de-France et une activité de démolition-déconstruction de bâtiments anciens en Île-de-France et en province souvent liée aux activités de recyclage de matériaux.

▪ La **Sécurité et signalisation routières** consiste en la fabrication, la pose et la maintenance d'équipements de sécurité (glissières de sécurité, balisage), de signalisation horizontale (production de peinture routière et travaux de marquage au sol) et d'équipements lumineux et de gestion de trafic ou d'accès (maintenance de feux tricolores, équipements de barrières de péage, de parking, de contrôle d'accès). Ces activités sont réalisées par Aximum et ses filiales.

▪ Les **Pipelines, canalisations** regroupent la pose et l'entretien de pipelines et canalisations de gros diamètre ou de plus petit diamètre pour le transport des fluides (pétrole, gaz, eau), y compris la construction de stations de compression de gaz, et, pour les réseaux secs (électricité, chauffage, télécommunications), des travaux de petit génie civil et des services industriels. Ces activités sont réalisées par Spac et ses filiales.

▪ **L'Étanchéité** comprend :

- la production et la commercialisation de membranes d'étanchéité (incluant une offre de membranes photovoltaïques) en France et à l'exportation, d'appareils d'éclairage et de désenfumage, la pose et l'entretien d'asservissements ;
 - la réalisation de travaux d'étanchéité de voirie (à base d'asphalte) et de bâtiment, d'enveloppe de bâtiment (bureaux, installations industrielles, salles de spectacle, musées), avec en particulier des travaux complexes sur des ouvrages à forte intensité architecturale : couverture et bardage en aluminium ou en acier, réalisation de charpentes métalliques, pose de toitures photovoltaïques.
- Ces activités sont réalisées par Smac et ses filiales.

▪ Le **Ferroviaire** concerne la conception et l'ingénierie de grands projets complexes, la construction, le renouvellement et l'entretien des réseaux ferroviaires (lignes à grande vitesse LGV, voies traditionnelles, tramways, métros), tant au niveau des installations fixes que des infrastructures, avec la pose et la maintenance de voies, l'électrification (sous-stations, systèmes caténaires), la signalisation et les systèmes de sécurité, la réalisation de travaux spécifiques (ponts roulants, embranchements spéciaux, tunnels), la fabrication de traverses, ainsi qu'une activité de fret ferroviaire (transport de granulats pour les filiales du Groupe). Ces activités sont réalisées par Colas Rail et ses filiales.

Sur les marchés qui comprennent la route et l'ensemble des activités de travaux publics, les filiales sont en concurrence avec les sociétés Eurovia (groupe Vinci), Eiffage TP (groupe Eiffage), le groupe NGE, de grandes entreprises régionales comme Ramery, Charrier, Pigeon et un réseau très dense de l'ordre de 1 600 petites ou moyennes entreprises régionales ou locales ; sur le marché des granulats et du béton prêt à l'emploi, il faut ajouter les groupes cimentiers comme Lafarge, Cemex ou Ciments Français et un réseau régional ou local de producteurs de granulats qui, pour certains, possèdent également une activité de travaux publics. Les filiales opérant dans les activités complémentaires sont également en concurrence avec des filiales spécialisées de groupes de BTP français déjà cités ou internationaux, auxquelles viennent s'ajouter de nombreuses petites, moyennes ou grandes entreprises spécialisées, nationales, régionales ou étrangères, comme :

- pour la signalisation : les sociétés Signature (groupes Burelle et Eurovia), Girod, Lacroix ;
- pour le ferroviaire : les sociétés ETF (Eurovia), TSO, Alstom (TGS), Eiffage Rail et de nombreuses entreprises moyennes indépendantes.

Colas se situe à la première place dans le classement des entreprises routières et ferroviaires, à la seconde pour la production de granulats et l'étanchéité. Pour le reste des activités, un classement n'a pas de signification.

ROUTES

En 2009, dans un marché routier dont la baisse est estimée à 9%, l'ensemble constitué principalement par les seize filiales routières régionales a enregistré un chiffre d'affaires Routes et Ventes de produits de 4,7 milliards d'euros, en recul de 8,6% par rapport à 2008. Après un premier semestre en forte baisse liée notamment à la diminution des investissements publics, au recul significatif des investissements privés et à des conditions hivernales défavorables, le rebond attendu au second semestre avec le plein effet du plan de relance a été inférieur aux attentes, même si un impact positif a été noté au cours du dernier trimestre. L'effet de substitution entre investissements prévus et investissements liés au plan de relance, le retard dans le démarrage des opérations et les incertitudes sur le financement des collectivités locales ont probablement pesé sur le niveau d'investissements de ces dernières. Le plan de relance et les efforts d'une majorité des collectivités locales ont permis de réduire la baisse du volume d'activité, avec des disparités géographiques. Ce volume ne peut en aucun cas expliquer la baisse importante et brutale du niveau général des prix et le nombre important de prix anormalement bas. La baisse des prix du bitume a également contribué à la baisse de chiffre d'affaires. Des efforts d'adaptation ont été réalisés et le programme d'investissements a été limité au strict nécessaire. Le périmètre géographique de quatre filiales régionales a été légèrement modifié à compter du 1^{er} janvier 2009.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

SÉCURITÉ ET SIGNALISATION ROUTIÈRES

Aximum et ses filiales ont connu un niveau d'activité proche de celui de 2008, avec un chiffre d'affaires en léger retrait et peu de gros chantiers à l'exception de l'autoroute A 19. La réorganisation basée sur un projet d'entreprise Cap 2010 et la création d'Aximum, précédemment Somaro, est quasiment achevée à fin 2009.

PIPELINES, CANALISATIONS

Spac et ses filiales ont réalisé à périmètre identique un chiffre d'affaires quasi équivalent à celui de 2008. Malgré l'absence de grand projet de pipelines en 2009, l'activité a été soutenue dans le secteur de l'énergie, notamment grâce à la construction de stations de compression destinées à augmenter la capacité de distribution du réseau de gaz français.

ÉTANCHÉITÉ

Smac et ses filiales ont enregistré un chiffre d'affaires stable par rapport à l'an passé, après cinq années consécutives de croissance. Dans un marché de la construction en baisse, le chiffre d'affaires a été maintenu grâce aux activités de fonds de commerce et à la croissance de l'activité photovoltaïque, notamment dans le cadre de partenariats conclus avec Tenesol et EDF EN.

FERROVIAIRE

En 2009, avec un chiffre d'affaires en hausse de 13%, l'activité de **Colas Rail** a été mieux orientée dans l'ensemble de ses métiers : renouvellement et entretien de voies avec la Suite rapide, premier contrat Réseau ferré de France (RFF) en maîtrise d'ouvrage directe pour la gestion de la circulation ferroviaire, activités électromécaniques sur le métro de Marseille, signalisation, construction de lignes de tramway à Angers, à Reims et en région parisienne.

Au total, quelque 82 000 chantiers ont été réalisés en France métropolitaine en 2009. Les exemples suivants traduisent la **grande diversité des activités du Groupe en France métropolitaine** :

- **Construction ou entretien du réseau autoroutier** : A 75 : construction de chaussées sur 10 km entre Béziers et Pézenas (34), avec mise en œuvre d'enrobés tièdes incluant 20% de recyclés; A 36 : réfection de chaussées entre Gendrey et Dole-Authume (39); A 65 : rétablissement de chaussées sur 40 km entre Aire-sur-l'Adour et Roquefort (40); A 714 : entretien de chaussées sur 11 km dans la région Auvergne; A 2/A 23 : démolition et remplacement de la bretelle à hauteur de Valenciennes, avec recyclage des déblais; A 75/A 9 : construction des chaussées d'un nouvel échangeur à La Devèze-Montpellier (34), avec mise en œuvre d'enrobés tièdes et d'agrégats recyclés;
- **Construction, entretien, rénovation du réseau routier** : construction du contournement Est d'Angoulême (16); mise à 2x2 voies de la RN 88 entre l'A 68 et la rocade d'Albi (81); renforcement de chaussées sur la RN2 à Laon (02), avec mise en œuvre d'enrobés tièdes incluant 40% d'agrégats recyclés dans le cadre de la charte de l'innovation MEEDDM 3E+R®; réfection de chaussées de routes départementales dans le nord du Gard (30), avec mise en œuvre d'enrobés basse température et d'agrégats recyclés;
- **Aéroports – Ports** : réfection de la piste de l'aéroport de Beauvais-Tillé (60); réfection de la piste de l'aérodrome de Glisy (80); réhabilitation et renforcement des voiries du boulevard Maritime sur le port du Grand-Quevilly (76), avec un fort taux de recyclage d'agrégats d'enrobés;
- **Plateformes logistiques ou autres** : construction de plateformes logistiques HOE ou industrielles à Vineuil (41), Le Coudray-Montceau (91), Limoges (87), Audenge (33), Orange (84); réfection de chaussées pour la centrale nucléaire EDF de Paluel (76); réfection de voiries et mise en conformité des réseaux d'un site industriel à Belleville-sur-Meuse (55);
- **Aménagements urbains** : aménagement de la place du 16-août-1944 sur le port de Rives à Thonon-les-Bains (74), de la place Charles-de-Gaulle à Rennes (35); rénovation du boulevard de la Libération à Chantilly (60), avec pose de l'enrobé scintillant Scintiflex®; campagne de rénovation de chaussées de la voirie de Nice (06), avec application d'enrobés antibruit Nanosoft®;
- **Équipements sportifs ou de loisirs** : construction du circuit automobile pilote de Haute-Saintonge (17); construction de pistes cyclables avec mise en œuvre de produits environnementaux sur le littoral de Carnon (34), sur 9 km à Benfeld (67), sur 14 km en bord de Garonne (31); extension des voiries d'un parc de loisirs à Chaumont-sur-Tharonne (41);
- **Transports en commun** : construction des infrastructures de la première ligne du tramway de Reims (51) dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé (PPP); démarrage des travaux du tramway d'Angers (49);
- **Environnement** : construction et renforcement de voies d'accès et de plateformes pour des parcs éoliens dans l'est de la France (52); extension d'un centre d'enfouissement technique à Roussas (26); construction des voiries et réseaux divers de la station d'épuration de La Feysine (69);
- **Équipements de sécurité et de signalisation** : fourniture et pose de 100 km de glissières métalliques sur l'A 19, entre Montargis et Artenay; fourniture et pose de systèmes de contrôle à sanction automatique au feu rouge pour la région sud-ouest de la France;
- **Pipelines, canalisations** : installation par forage dirigé d'un nouveau pipeline pour une compagnie pétrolière dans le port du Havre (76); construction en EPC de la station d'interconnexion de Bazainville (78) pour GRT Gaz; déviation de réseaux dans le cadre du projet d'extension du tramway de Paris;
- **Étanchéité** : réalisation de l'étanchéité et du bardage de l'usine d'incinération de Fos-sur-Mer (13); travaux d'étanchéité et installation de centrales photovoltaïques sur un hypermarché à Albi (81), sur le pôle Solère à Lyon (69) et sur une base logistique à Fos-sur-Mer (13);
- **Ferroviaire** : travaux de rénovation de 63 km de voies sur la ligne Bourg-en-Bresse – Bellegarde; pose de voies sur 12,8 km de la ligne de tramway d'Angers (49); travaux d'électrification de 37 km de voies entre Boulogne-sur-Mer et Rang-du-Fliers (62);
- **Déconstruction, démolition** : démolition de bâtiments divers et concassage de 140 000 tonnes de matériaux sur le site des anciennes papeteries de Corbeil (91); déconstruction et désamiantage d'une barre de logements de huit étages à Clermont-Ferrand (63).

CONCESSIONS

COFIROUTE

Société concessionnaire d'autoroutes dont Colas détient 16,67 % du capital, **Cofiroute** exploite à ce jour un réseau interurbain de 1 100 km dans le quart nord-ouest de la France. Dans un contexte économique défavorable, l'ensemble du réseau a enregistré en 2009 une reprise du trafic des véhicules légers, qui croît de 4,2 % (dont 3,4 % à réseau stable), alors que le trafic poids lourds est en baisse significative de 10,9 % (11,5 % à réseau stable). En 2009, le réseau interurbain a fait l'objet d'améliorations avec la poursuite de l'élargissement de l'A 71 entre Orléans-centre et Olivet, dont le doublement du pont sur la Loire, et l'élargissement à 2x3 voies de la rocade Nord d'Angers sur 3 km.

Les travaux de la concession du bouclage de l'A 86 dans l'Ouest parisien se sont poursuivis à bonne cadence sur la section A 13 – Pont Colbert avec l'achèvement du génie civil souterrain. La première partie de l'ouvrage Duplex A 86 entre Rueil-Malmaison et l'autoroute A 13 a été progressivement mise en service avec des pointes hebdomadaires excédant 11 000 véhicules par jour.

ADELAC

Société dont Colas est, avec Bouygues Construction, actionnaire à 46,1 %, **Adelac** a mis en service, le 22 décembre 2008, la section de 19,7 km de l'autoroute A 41 Nord, l'« autoroute des deux lacs » qui relie Annecy et Genève en trente minutes, et dont elle est concessionnaire pour une durée de cinquante-cinq ans. Après un début de mise en service un peu décevant en raison des impacts de la crise économique et de conditions hivernales difficiles, la fréquentation de l'autoroute pour une première année est satisfaisante, avec un trafic moyen légèrement inférieur à 15 000 véhicules par jour hors période de pointe.

MARS

La société concessionnaire **Mars**, dont Colas est actionnaire à 8,5 %, a pour double mission la conception et la réalisation du tramway de Reims ainsi que la gestion des transports urbains de Reims pour une durée de trente ans. Elle assure, depuis le 1^{er} janvier 2008, l'exploitation du réseau des transports urbains (environ 170 autobus). Après l'achèvement des fouilles archéologiques fin décembre 2008, le groupement constructeur, composé notamment des filiales routières Colas Est et Screg Est et de la filiale ferroviaire Colas Rail, a démarré les travaux. À fin 2009, les terrassements de la plateforme du tramway sont achevés sur toute la longueur du tracé (11,2 km), la voie ferrée posée aux trois quarts, les voiries définitives commencées dans plusieurs secteurs de l'agglomération et la construction du centre de maintenance en cours d'achèvement. Les essais du tramway débiteront en avril 2010. L'inauguration est prévue en avril 2011.

DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Le chiffre d'affaires réalisé dans les départements d'outre-mer s'élève à 426 millions d'euros, en baisse de 19 % par rapport à 2008.

À **la Réunion**, le chiffre d'affaires est en net recul par rapport à 2008 dans un contexte de récession, du fait de la fin du grand chantier de la route des Tamarins et de la chute des investissements privés liés à la réforme en matière de défiscalisation immobilière. Les activités Bâtiment et Routes sont en forte baisse, partiellement amortie par des chantiers de construction de stations d'épuration et de fermes photovoltaïques. La production de matériaux de construction est également touchée par la crise du bâtiment et des travaux publics.

En août, le groupement Tram'Tiss, dont Colas est mandataire au travers de ses filiales GTOI et Colas Rail, a été déclaré attributaire pressenti pour la construction du Tram-train entre Saint-Paul et Sainte-Marie dans le cadre d'un contrat en PPP qui a été signé en décembre. Le projet pourrait démarrer au second semestre 2010 mais nécessite préalablement l'obtention par la Région d'une aide financière complémentaire de l'État.

Aux **Antilles (Martinique et Guadeloupe)**, l'activité a été paralysée en début d'année par une crise sociale majeure dont les conséquences sur l'économie et les investissements ont été profondes, aggravées par une situation financière déjà précaire des collectivités locales. L'immobilisme des donneurs d'ordre publics et privés explique le niveau d'activité particulièrement bas enregistré par les filiales dans les travaux publics et le bâtiment. L'extension de l'aéroport de l'île de la Dominique et la construction d'un entrepôt frigorifique de 10 000 m² pour le port autonome de Guadeloupe sont en cours d'achèvement.

La **Guyane** a connu un bon niveau d'activité, grâce notamment au chantier de construction de la route d'accès au futur pont de l'Oyapock à la frontière brésilienne (1,4 million de m³ de terrassements), financé par l'État, et aux investissements sur le marché du logement.

À L'INTERNATIONAL ET DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international et dans les territoires d'outre-mer s'élève à 4,8 milliards d'euros, en baisse de 11,6% par rapport à 2008 (10,9% à taux de change et structure comparables). Il se décompose géographiquement entre l'Amérique du Nord : 39,9% (38,9% en 2008), l'Europe (hors France) : 42,0% (44,2% en 2008), l'Afrique/Océan Indien/Asie/Océanie/Autres pays : 18,1% (16,9% en 2008).

La nature de l'activité routière à l'international et dans les territoires d'outre-mer est sensiblement comparable à celle exercée en France métropolitaine. La taille des chantiers réalisés est en moyenne plus importante en Amérique du Nord, en Europe centrale ou dans l'Océan Indien. L'activité routière englobe dans certains pays des travaux de génie civil (ouvrages d'art) nécessaires pour répondre à des appels d'offres d'ouvrages routiers ou autoroutiers tous corps d'état. L'activité Travaux est complétée également par des activités industrielles en amont (granulats, enrobés, émulsion, béton prêt à l'emploi). La part de ces productions vendues à tiers peut être plus importante, comme en Amérique du Nord. Les activités complémentaires exercées à l'international sont essentiellement celles de pipelines/canalisation, génie civil et ferroviaire en Europe, de bâtiment et génie civil dans l'Océan Indien, mais aussi de marquage routier au Canada, signalisation en Europe, au Maroc, etc. En Asie et en Australie, Colas développe une activité de production, stockage, transformation et commercialisation de produits pétroliers essentiellement routiers (bitume).

Dans l'ensemble des pays ou des régions (aux États-Unis ou au Canada, il n'existe pas de marché national dans les métiers exercés), Colas occupe, dans le domaine routier, des positions de premier rang et est en compétition, dans chaque pays, avec des entreprises nationales ou des filiales de grands groupes internationaux (BTP, cimentiers, producteurs de matériaux).

EN EUROPE

Le chiffre d'affaires en Europe (hors France) s'élève à 2,0 milliards d'euros, en recul de 16,1% par rapport à celui réalisé en 2008 mais seulement de 11,6% à périmètre et taux de change équivalents. Malgré un bon niveau d'activité en Grande-Bretagne, l'Europe du Nord a enregistré un recul de chiffre d'affaires, plus limité cependant que celui de l'Europe centrale, fortement impactée par la crise, notamment en Roumanie et en Croatie.

En **Grande-Bretagne**, malgré un contexte de crise, la filiale routière Colas Ltd connaît une bonne activité, essentiellement grâce aux quatre contrats de long terme MAC (Managing Agent Contractor) de gestion et d'entretien du réseau routier et autoroutier britannique, couvrant les Areas 14, 10, 7, 12, soit 3 500 km (incluant les ouvrages d'art), et qui ont bénéficié des effets du plan de relance. Le contrat de réhabilitation et d'entretien de la voirie de la ville de Portsmouth se poursuit. L'activité ferroviaire de Colas Rail Ltd a été soutenue, bénéficiant notamment d'un nouveau contrat pluriannuel MAC de renouvellement de voies ferrées.

En **Suisse**, le chiffre d'affaires est en progression grâce aux nombreux travaux d'infrastructures et à l'acquisition d'une société de marquage de taille modeste.

Le chiffre d'affaires de l'activité routière est en baisse en **Belgique**, en raison de l'absence de chantiers exceptionnels, de mauvaises conditions hivernales et de reports de chantiers, l'activité ferroviaire de Colas Rail dans ce pays étant à l'inverse soutenue; au **Danemark**, où le plan de relance n'a pas compensé la baisse du secteur privé et des dépenses des collectivités locales; en **Irlande**, dans un contexte économique aggravé par de mauvaises conditions climatiques; et en **Islande**, très brutalement frappée par la crise financière.

L'activité traditionnelle est en forte réduction, impactée par la crise, dans les pays d'**Europe centrale** où Colas est implanté, comme la **Hongrie**, la **Slovaquie** ou la **Pologne**. En Hongrie, quelques grands chantiers de construction, dont la section de 80 km des autoroutes M6-M60 en PPP poursuivie dans les délais, viennent amortir cette baisse. En **Roumanie** et en **Croatie**, d'importantes mesures d'adaptation sont prises pour faire face à la forte chute d'activité due notamment aux graves difficultés budgétaires de ces pays. En **Allemagne**, la société Colas Bauchemie (une usine de production d'émulsion), avec un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros, a été cédée mi-2009.

Parmi les réalisations de l'année, on peut citer : la réalisation des travaux d'infrastructures de la zone industrielle Kristalpark (Belgique); l'entretien du réseau routier et autoroutier des Areas 14, 10, 7 et 12 (Grande-Bretagne); la construction en groupement du tramway de Genève (Suisse); la construction de deux sections autoroutières de 48 km et 30 km sur les autoroutes M6 et M60, incluant une centaine d'ouvrages d'art dont 18 viaducs, et la construction d'une section de 12 km de l'autoroute M31 de contournement à l'est de Budapest (Hongrie); la construction des contournements de Pribor sur la route I58 et de Lovosice sur l'autoroute D8 (République tchèque); l'achèvement d'une section de 8 km de l'autoroute D1 entre Mengusovce et Janovce, incluant 12 ouvrages d'art, et la construction d'une section de 18 km de l'autoroute D047 entre Bělotín et Hláké Životice et du contournement de Trstena (Slovaquie); la construction du contournement de Suceava et la réhabilitation de 45 km de chaussées sur la route nationale DN6 (Roumanie).

CONCESSIONS

Ensign : PFI de Portsmouth (Grande-Bretagne)

Après cinq ans d'exploitation, le PFI de Portsmouth se déroule à la satisfaction du client et des usagers. Ce premier partenariat public-privé de réhabilitation et d'entretien de voirie urbaine signé en 2004 pour une durée de vingt-cinq ans a achevé sa première phase (réhabilitation). En quatre ans et demi, Colas Ltd aura traité plus de 1 300 000 m² de chaussées et 400 000 m² de trottoirs et renouvelé plus de 12 000 points d'éclairage. Le 31 juillet 2009, le PFI est entré dans sa seconde phase (maintenance, entretien courant et gestion complète du réseau, comprenant 480 km de voies, 19 000 points d'éclairage, 84 ponts et ouvrages).

MAK : Autoroutes M6-M60 (Hongrie)

Société concessionnaire détenue à 30% par Colas, MAK est titulaire pour trente ans d'un contrat en PPP pour la construction et l'exploitation de deux sections neuves d'une longueur totale de 80 km des autoroutes M6 (50 km) et M60 (30 km) dans le sud de la Hongrie, desservant la ville de Pécs, capitale européenne de la culture en 2010. Deux ans après la signature du contrat, en un délai record, les travaux réalisés par le groupement constructeur sont en voie d'achèvement, conformément au planning du projet. L'ouverture au trafic est prévue fin mars 2010, date à laquelle débutera la période d'exploitation et de maintenance pour une durée de vingt-huit ans.

EN AMÉRIQUE DU NORD

Le chiffre d'affaires s'élève à 1,9 milliard d'euros. Il est en baisse de 9,4% par rapport à l'an passé (12,7% à parité de change et périmètre identiques).

AUX ÉTATS-UNIS

Dans un marché en baisse mais soutenu par le plan de relance, les filiales, qui opèrent dans 24 États, ont réalisé une bonne performance, même si, là aussi, des effets de substitution dans les États en difficultés financières et des décalages sur 2010 sont observés. La diminution du prix des produits pétroliers, et notamment du bitume, a contribué de manière sensible à la baisse du chiffre d'affaires. Le programme pluriannuel fédéral (loi SAFETEA-LU) arrivé à expiration en septembre devrait être reconduit provisoirement pour une durée de dix-huit mois. Malgré la baisse des volumes, les marges ont été préservées, grâce notamment à un plan d'actions efficace visant à l'amélioration de l'organisation et à une politique rigoureuse de maîtrise des coûts d'exploitation. Des usines d'émulsion et un dépôt de bitume ont été acquis en Géorgie.

AU CANADA

Dans un contexte de ralentissement des marchés, l'activité est en légère baisse dans les provinces de l'Ouest, en particulier en Alberta, où le secteur pétrolier a ralenti ses investissements suite à la baisse du prix du pétrole. À l'inverse, au Québec, l'activité est restée dynamique, soutenue par les investissements publics dans les infrastructures. Quelques acquisitions ont été réalisées au Saskatchewan (nouvelle province d'implantation), au Québec et en Colombie-Britannique.

Parmi les chantiers significatifs réalisés en 2009 en Amérique du Nord, on peut citer :

- aux États-Unis : la réfection d'une section autoroutière de 24 km dans l'État de New York ; l'extension d'une usine de traitement des eaux à Mechanicsburg en Pennsylvanie ; la réfection d'une section de 108 km de l'Interstate 55 dans le Missouri ; la réalisation d'un ouvrage d'art pour le contournement de Harrisburg dans l'Illinois ; l'élargissement et la réfection de la SR 17 sur 13 km dans le comté McDuffie en Géorgie ; l'achèvement du corridor ferroviaire de Hampton Roads pour l'autorité portuaire de Virginie ; la réfection d'une section de l'Interstate 26 dans le comté de Spartanburg en Caroline du Sud ; l'élargissement sur 6 km de la route 274 dans le comté de Monroe en Caroline du Nord ; la réfection de la piste de l'aéroport de Cheyenne dans le Wyoming ; la réfection d'une autoroute urbaine à Los Angeles en Californie ; l'achèvement de l'aménagement du terminal portuaire d'Anchorage et la réfection de la piste de l'aéroport de Fairbanks en Alaska ;

- au Canada : au Québec, l'aménagement avec un nouveau tracé sur 20 km de la route 185 en autoroute 85 à 2x4 voies sur la Transcanadienne dans le comté de Témiscouata (8,7 millions de m³ de terrassements) ; dans le territoire du Yukon, la réfection de l'artère principale de Dawson City.

DANS LE RESTE DU MONDE

AU MAROC

L'ensemble des filiales marocaines a encore connu une forte progression de l'activité (+ 22% par rapport à 2008 à périmètre comparable), bénéficiant de nombreux et importants projets d'infrastructures engagés dans le pays (construction et renforcement de routes et autoroutes, aménagements touristiques et urbains, zones industrielles, aéroports). Outre la poursuite de la construction avec Colas Rail des deux lignes du tramway de Rabat-Salé et l'achèvement des terrassements de la nouvelle usine Renault à Tanger, les chantiers significatifs de l'année 2009 ont été la construction d'une route de 59 km entre la côte atlantique et Birgandouz dans le sud du pays et la construction d'une deuxième piste et d'un taxiway à l'aéroport d'Oujda.

EN AFRIQUE DE L'OUEST

Au **Bénin**, deux chantiers importants ont été suspendus provisoirement en raison de retards de paiement. La route Djougou – N'Dali de 126 km a été achevée, et la construction de l'aéroport de Torou-Parakou a démarré, avec la réalisation d'1,5 million de m³ de terrassements.

Au **Togo**, la réfection d'une section de 9 km de la route à 2x3 voies traversant Lomé est en cours de réalisation. Un contrat pour des travaux à réaliser sur le port de Lomé a été obtenu.

Au **Gabon**, où l'activité est en baisse, le contrat pour la réalisation de travaux sur des sites pétroliers a été renouvelé pour cinq ans et un contrat important de rénovation des voiries de Libreville a été remporté dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations 2012. La carrière de Kinguélé enregistre à nouveau un bon niveau de production.

DANS L'OCÉAN INDIEN ET EN AFRIQUE AUSTRALE

À **Maurice**, le chiffre d'affaires est en forte hausse grâce aux marchés d'entretien routier et au démarrage simultané de quatre chantiers routiers importants. L'activité Bâtiment monte en puissance. La construction du Centre culturel français est en cours de réalisation.

À **Mayotte**, où le grand chantier du port de Longoni a été achevé, l'activité a été soutenue par le plan de relance. La construction du collège K2 de Kawéni et l'extension du lycée de Petite-Terre à Pamandzi ont été achevées.

À **Djibouti**, l'activité Routes a bénéficié du chantier de réhabilitation de la route nationale 1 sur 40 km et des travaux de rénovation de voiries d'un quartier de Djibouti. L'activité Bâtiment a été impactée par les restrictions budgétaires du ministère français de la Défense et par le ralentissement des investissements des pays du Golfe.

À **Madagascar**, après une année 2008 exceptionnelle, l'activité a commencé à subir les conséquences de la grave crise politique qui a touché le pays et s'est limitée à la poursuite du grand chantier minier privé de Sherritt (exploitation de nickel et cobalt), avec notamment des travaux de génie civil sur le site de l'usine de Toamasina. Des mesures d'adaptation ont été prises pour anticiper la réduction des volumes d'activité des chantiers miniers après l'achèvement des phases principales.

En **Afrique australe**, l'activité a été soutenue en Afrique du Sud et en Namibie par les travaux de renforcement d'infrastructures liés à la Coupe du monde de football 2010. Au Kenya et en Zambie, les volumes de production d'émulsions ont atteint de bons niveaux.

EN ASIE ET OCÉANIE

En **Nouvelle-Calédonie**, l'activité routière est en baisse en raison d'intempéries et de mouvements sociaux, même si le projet minier de Koniambo a démarré. L'activité Bâtiment marque un palier. Un premier chantier de déconstruction a été réalisé à Nouméa.

En **Australie**, dans un contexte de légère baisse des volumes et de concurrence croissante, Drawmac et ses filiales, qui exercent une activité de dépôt et vente de bitume et de fabrication et distribution de liants bitumineux, à partir de dépôts et d'usines situés à Sydney, Brisbane, Perth et Melbourne, ont connu une légère baisse d'activité.

En **Asie**, où Colas est implanté dans neuf pays avec un métier centré sur la production, la distribution et la vente de produits bitumineux, toutes les implantations ont connu une forte hausse d'activité, bénéficiant de la reprise économique. En **Thaïlande**, la fin de la crise politique et la mise en œuvre d'un plan de relance ont permis la reprise de l'activité, y compris celle de trading à l'export. En **Malaisie**, après des difficultés d'approvisionnement en début d'année, l'activité de la raffinerie de bitume de Kemaman est montée en puissance, avec une production de près de 300 000 tonnes en 2009. En **Inde**, avec le démarrage d'une septième usine d'émulsion, Hincol renforce encore sa position de leader sur le marché des émulsions. En **Indonésie**, l'activité de construction est en forte progression, de même que l'activité de trading de bitume, renforcée avec l'installation d'un nouveau dépôt de bitume à Aceh dans le nord de Sumatra, comme au **Vietnam**, qui compte une nouvelle usine d'émulsion à Haiphong. En **Corée du Sud**, où la demande est soutenue, un second poste d'enrobage a été acquis.

TECHNIQUE, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La recherche est un axe stratégique majeur pour Colas depuis de très nombreuses années. Doté d'un portefeuille de 142 brevets, avec des produits utilisés en France et diffusés à l'international par les filiales, le Groupe reste pionnier dans la mise au point de nouvelles techniques routières adaptées aux besoins et aux évolutions différenciés des marchés mondiaux, ainsi que dans les domaines du marquage routier, du photovoltaïque, etc. En 2009, les dépenses de recherche et développement ont représenté un budget de 70 millions d'euros, stable par rapport à 2008, dont 60% en France (cf. définition OCDE, incluant recherche pure, développement expérimental et activités techniques des laboratoires, informatique).

La politique de Colas en matière de recherche et développement a pour objectif d'anticiper et de répondre aux exigences des clients, publics ou privés, des usagers et des riverains d'infrastructures de transport, en termes de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement (en particulier dans les domaines des économies d'énergie, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la diminution de la consommation de matériaux et aussi de l'intégration esthétique) et de coût. Elle vise à améliorer les techniques existantes, à concevoir de nouveaux produits et à élargir l'offre de services.

L'évolution des compétences et des connaissances techniques du Groupe en matière de recherche et développement reflète également le développement de nouvelles activités, telles que le bitume depuis quelques années, et de nouveaux types de projets comme les PPP, pour lesquels la maintenance, par exemple, et l'amélioration du niveau de service nécessitent une analyse technique des réseaux routiers existants. L'enrichissement permanent des compétences s'applique tout particulièrement dans les domaines de la chimie minérale, organique et végétale, des calculs et, nouvellement, de la physique.

En 2009, l'effort de recherche du Groupe s'est adapté, comme les années précédentes, à l'évolution rapide des marchés, observée notamment en France dans le cadre de la suite donnée au Grenelle Environnement ou liée à l'encadrement renforcé des produits par les normes européennes en application du règlement REACH portant sur les substances chimiques. L'État français a poursuivi sa politique de soutien à l'innovation routière, relancée en 2007 après cinq ans de désengagement.

UNE ORGANISATION TECHNIQUE EN RÉSEAU

Le Groupe dispose d'un large réseau technique interne de dimension internationale, qui ne cesse de se renforcer au fur et à mesure de l'entrée dans le Groupe de nouvelles sociétés. Force de proposition, ce réseau travaille en synergie étroite avec la filière exploitation et travaux.

Au cœur de ce maillage, le Campus Scientifique et Technique (CST) de Magny-les-Hameaux (78), premier centre de recherche privé dans le domaine de la route, composé de huit laboratoires, est le fer de lance de la politique d'innovation du Groupe. Ses équipes mettent leurs compétences et leurs capacités de recherche au service des filiales, en France et à l'international, pour des chantiers traditionnels mais aussi pour de grands chantiers ou des opérations plus complexes, comme la construction de plateformes de tramways ou les PPP, Private Finance Initiatives (PFI). Le CST réunit plus de 80 collaborateurs, ingénieurs et techniciens supérieurs, physiciens, chimistes, spécialistes des matériaux et des mesures.

En liaison permanente avec ce centre, une cinquantaine de laboratoires décentralisés et une centaine de bureaux d'études, spécialisés dans les domaines de la route, du génie civil, des infrastructures, du bâtiment, de la déconstruction, se sont développés en France et à l'international. Ils contribuent à l'effort de recherche du Groupe et apportent aux chantiers un soutien technique, adapté au contexte local.

Chaque ensemble est doté d'équipements de laboratoire et d'outils informatiques de pointe, régulièrement renouvelés pour faire face aux évolutions technologiques et aux demandes et besoins des maîtres d'ouvrage : instruments d'analyse des matériaux, logiciels de simulation sophistiqués et de mesure des risques, appareils d'auscultation modernes. Grâce à ces matériels, les équipes sont en mesure d'apporter des solutions aux besoins des clients et d'optimiser les offres en élaborant des variantes techniques.

Au total, le réseau technique de Colas rassemble environ 2 000 personnes, ingénieurs et techniciens, réparties dans tous les pays d'implantation au sein de laboratoires (plus de 1 000 personnes) et de bureaux d'études (plus de 900 personnes), dont environ 45% en France.

UNE ORIENTATION GÉNÉRALE : LE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

Afin de réaliser des économies d'énergie et de matériaux, et de réduire l'impact carbone, les équipes de recherche et développement et les équipes techniques de Colas sont focalisées en particulier, pour l'activité Route, sur :

- l'abaissement de la température de fabrication des enrobés et des asphaltes, permettant de produire des enrobés tièdes ou froids, encore appelés « enrobés économes en énergie », ou des asphaltes à basse température ;
- l'évaluation, au travers de l'ÉcologicieL[®] mis au point par Colas, des solutions proposées dans les offres au regard des consommations d'énergie et des émissions de carbone ;
- le remplacement progressif de produits chimiques de synthèse ou de pétrochimie par des produits d'origine végétale, comme le fluxant Végéflux[®] ou le liant Végécol[®], dont le profil est sans cesse amélioré et qui devrait trouver de nouvelles applications ;
- la baisse de l'acidité des émulsions de bitume tout en conservant leurs performances ;
- le recyclage des matériaux usagés, avec notamment l'utilisation d'agrégats d'enrobés récupérés d'anciennes chaussées démolies dans la fabrication des enrobés.

Dans le domaine de la sécurité sur la route et de l'information aux usagers, les équipes sont mobilisées autour de la création d'outils de captation, d'analyse et de restitution automatiques localement et autonomes sur le plan énergétique, et de la mise au point de nouveaux marquages de sécurité sans émanation de composés organiques volatils et incluant des composés végétaux dans leur formulation.

Ces orientations et ces programmes de recherche sont en phase avec les engagements pris en France par la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) au travers de la Convention d'engagement volontaire signée le 25 mars 2009.

LA DIFFUSION DES TECHNIQUES ET PRODUITS SPÉCIAUX À L'INTERNATIONAL ET EN OUTRE-MER

En 2009, de nombreux chantiers réalisés par les filiales à l'international et en outre-mer ont mis en œuvre des produits ou des procédés spéciaux du Groupe :

- en **Belgique**, premiers chantiers d'enrobés tièdes et d'enrobés antibruit Nanosoft[®], nouveau chantier d'enrobés au liant végétal Végécol[®];
- en **Suisse**, poursuite du développement des produits Végécol[®] et Valorcol[®] (enrobés à froid avec recyclage d'anciens enrobés) ;
- sur **l'île de Man**, développement des bétons bitumineux aéronautiques (BBA) pour le renforcement de pistes aéropor-tuaires ;
- en **Islande**, chantier d'enrobés tièdes utilisant le produit CWM[®] de Chemoran ;
- au **Danemark**, nouveaux chantiers d'enrobés tièdes avec CWM[®], mise en œuvre d'enrobés silencieux Rugosoft[®] tièdes, de béton bitumineux à module élevé (BBME), d'enduit superficiel au liant Végécol[®] ;
- en **Hongrie**, premiers chantiers de Valorcol[®] et d'enrobés tièdes avec CWM[®] ;
- en **Pologne**, chantiers de Nanosoft[®], de Colgrip[®] (enduit à très haute adhérence), d'enrobés tièdes avec CWM[®], et d'enrobés minces Reflex[®] ;
- en **Roumanie**, premier chantier utilisant des agrégats d'enrobés recyclés et poursuite du développement des bitumes modifiés ;
- en **Amérique du Nord (États-Unis et Canada)**, développement des enrobés tièdes (Ecomat[®] aux États-Unis et dans les provinces et territoires anglophones du Canada, Pavécol[®] au Québec), avec un tonnage global multiplié par huit et un chantier de 80 000 tonnes sur l'I 55 dans le Missouri, poursuite du développement du procédé antifissures Fibermat (près de 3,5 millions de m² appliqués en 2009 et premiers chantiers au Québec et en Alaska), premier chantier de Bituclair[®] dans le Yukon pour réduire le réchauffement du pergélisol, chantiers Végécol[®] au Québec, débuts de l'utilisation d'Écologiciel[®] ;

- aux **Antilles** et en **Guyane**, développement des enrobés recyclés en Martinique, premier chantier de Végécol[®] au centre spatial de Kourou en Guyane ;
- au **Gabon**, développement des enrobés spéciaux Colao PE[®] ;
- au **Maroc**, nombreux chantiers de Novacol[®] (plus de 220 000 m² au total en 2009), poursuite du développement de l'application d'asphalte (165 000 m² en 2009) avec des variantes colorées ;
- dans **l'Océan Indien**, mise en œuvre d'enrobés spéciaux Bétoflex[®] sur la déviation de Grand-Bois à la Réunion, utilisation de la technique Colgrill[®] sur le parking de l'aéroport de Dzaoudzi à Mayotte, premier chantier d'enrobés coulés à froid Colmat[®] ;
- en **Asie** et **Australie**, développement de la technique de recyclage en place Stabicol[®] en Thaïlande, mise en œuvre de bitumes modifiés au Vietnam et large utilisation sur les chaussées aéropor-tuaires en Inde, développement de liants spéciaux pour autoroutes et aéroports en Australie.

DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

DÉMARCHE

Leader de la construction et de l'entretien d'infrastructures de transport, d'aménagements urbains et de loisirs, Colas améliore le cadre et les conditions de vie, favorise le déplacement des hommes et des marchandises, participe au développement économique et contribue ainsi à la satisfaction de besoins et d'aspirations essentiels. Cette contribution doit être responsable, intégrant les interrogations et les contradictions des sociétés contemporaines, portant notamment sur la cohésion sociale, le respect de l'environnement, le changement climatique. La prise de conscience de ces évolutions, les mesures pour les intégrer dans l'action et l'engagement ancien de Colas dans une démarche citoyenne sont regroupés sous le terme de « développement responsable », jugé plus adapté au monde de l'entreprise que « développement durable ».

Pour asseoir cette démarche de développement responsable, Colas a réalisé la cartographie des interactions de ses parties prenantes selon une analyse structurelle synthétisée dans le tableau ci-contre :

	Clients	Ressources humaines	Société civile	Environnement et organismes de contrôle	Fournisseurs	Actionnaires
Clients		Impact important	Impact majeur	Risque moyen	Risque faible	Risque faible
Ressources humaines	Impact majeur		Impact majeur	Impact majeur	Impact majeur	Risque moyen
Société civile	Risque moyen	Risque faible		Impact important	Risque faible	Risque faible
Environnement et organismes de contrôle	Risque moyen	Risque faible	Impact majeur		Risque moyen	Risque faible
Fournisseurs	Risque faible	Risque faible	Risque moyen	Risque moyen		Risque faible
Actionnaires	Risque moyen	Risque moyen	Impact majeur	Risque faible	Impact important	

Enjeu stratégique
 Impact majeur
 Impact important
 Risque moyen
 Risque faible
 Non significatif

Trois enseignements principaux se dégagent de cette approche :

- les équipes de terrain (management de proximité) jouent un rôle clé pour l'image sociétale de Colas ;
- la question environnementale est au cœur de cette réputation sociétale, notamment pour l'activité de production de matériaux ;
- les clients constituent un relais d'opinion local majeur dans le dialogue de Colas avec la société civile.

Les enjeux qui se dégagent de cette analyse sont principalement l'acceptation des sites de production, la place de la route dans la société, la biodiversité, l'attractivité sociale, l'innovation et le partage des savoirs, le partenariat avec les fournisseurs.

En croisant cette cartographie des parties prenantes avec son analyse des risques, Colas a retenu trois enjeux stratégiques (le renouvellement et l'enrichissement des ressources humaines, l'acceptation sociétale des sites de production, l'éthique) et cinq grands enjeux additionnels (la sécurité, l'action citoyenne dans les pays dits « du Sud », l'énergie et les gaz à effet de serre, le recyclage, le risque lié aux produits chimiques). Par ailleurs, les établissements, filiales et directions de Colas mènent au quotidien des actions ponctuelles et ancrées dans leur contexte local, régional ou national ; le mode d'organisation décentralisé permet et favorise l'expression d'une grande richesse d'initiatives, témoignages concrets de la motivation et de l'engagement des équipes sur ces questions essentielles. Dans une rubrique dédiée, le site www.colas.com décrit quelques-unes de ces actions et dispense des informations actualisées et plus détaillées.

TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

Ces trois enjeux comptent parmi les défis qui conditionnent le développement et la pérennité de Colas et sur lesquels le Groupe dispose d'un réel pouvoir d'action et d'initiative.

LE RENOUVELLEMENT ET L'ENRICHISSEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Colas consacre des moyens importants pour anticiper et accompagner son développement.

Cette politique est basée sur cinq engagements forts :

- embaucher les talents, dans le respect de la diversité, pour répondre aux besoins futurs ;
- développer les compétences pour promouvoir et s'adapter aux évolutions ;
- organiser la mobilité ;
- favoriser une ambiance de travail productive, basée sur le plaisir de travailler et la valorisation des collaborateurs ;
- protéger et améliorer la vie au travail.

RECRUTEMENT ET DIVERSITÉ

Maintien de l'effort de recrutement

Recrutements en 2009 par zones géographiques

Zone	Encadrement	Compagnons	Total
France	983	1 437	2 420
International	1 142	2 208	3 350
dont Europe	651	1159	1 810
Amérique du Nord	207	719	926
Afrique/Asie/Océan Indien	284	330	614
TOTAL	2 125	3 646	5 770

En 2009, dans un contexte difficile marqué par le ralentissement de l'activité dans l'ensemble des zones géographiques, Colas a poursuivi sa politique de recrutement pour préserver l'avenir. Ainsi, au total, près de 5 800 collaborateurs ont été embauchés (7 450 en 2008), dont plus de 2 400 en France (4 150 en 2008).

Le marché de l'emploi a permis à certaines filiales, notamment en Amérique du Nord, d'embaucher des candidats qualifiés. D'autres filiales ont préféré ralentir l'embauche de débutants pour recruter des profils confirmés. Les besoins restent importants pour certaines activités spécialisées comme le ferroviaire, qui est dans un cycle de croissance.

Une voie privilégiée : les relations avec les écoles, les stages et les contrats en alternance

Colas multiplie les efforts de promotion et de valorisation de son image (et des métiers des travaux publics) auprès de toutes les catégories de population pour attirer les talents : nouveau site www.colas.com en 2009, journées portes ouvertes organisées par les filiales et les établissements, nomination par les filiales métropolitaines d'« ambassadeurs TP » dans le cadre des Fédérations régionales des travaux publics, etc. Les actions auprès des écoles et la politique de stages et de contrats en alternance constituent toujours une voie privilégiée de recrutement.

Colas développe des liens forts avec de nombreux établissements d'enseignement spécialisé (par exemple, en France : lycées professionnels, IUT, ESITC Cachan, École des mines d'Alès, ESTP ; aux États-Unis : Penn State University, Clemson University ; au Canada : École de technologie supérieure de Montréal ; en Europe : Université technique de Prague). Colas participe à la vie de ces établissements sous des formes diverses : enseignement, jurys d'évaluation, forums organisés par les écoles, sponsoring d'événements, parrainage de promotions ou d'écoles, voire d'étudiants dans les filières TP, organisation de journées portes ouvertes sur des chantiers ou des sites de production.

Les stages d'école et la formation en alternance constituent une autre voie pour le recrutement. En 2009, Colas a accueilli 2 500 stagiaires (3 500 en 2008), dont 430 à l'international (660 en 2008).

Les contrats de professionnalisation en alternance, qui englobent tous les niveaux de qualification, ont permis de former et d'évaluer plus de 600 jeunes (870 en 2008) avant de les recruter. Certaines

filiales nord-américaines (Works Alberta, Terus, Sully-Miller, Sloan) ont mis en place des formations en alternance spécifiques (Student Partnering Programs et COOP) pour des étudiants sélectionnés qui intègrent ensuite le Groupe.

La diversité : une richesse pour le Groupe

Avec la nomination d'un responsable Diversité au niveau Groupe en juin 2009, Colas matérialise sa volonté de progresser pour enrichir l'intelligence collective de l'entreprise. Le recrutement de populations ciblées est un moyen de promouvoir la diversité au sein de Colas, en particulier en métropole, où la législation encourage le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes traditionnellement sous-représentées dans l'entreprise (seniors, personnes handicapées, jeunes en difficulté d'insertion). Améliorer la mixité hommes/femmes constitue également un axe fort. Différents diagnostics ont été lancés en 2009 pour analyser les forces et les faiblesses dans ces domaines et bâtir des plans d'actions concrets pour les trois prochaines années.

Le film « Diversité » présenté à la Convention Groupe de mars 2009, couronné par le grand prix de l'UJEF 2009, traduit la volonté de sensibilisation des équipes par ce média.

Seniors

En France métropolitaine, la loi de financement de la Sécurité sociale de 2008 impose la négociation d'un plan « seniors » dans les entreprises. Chez Colas, cet accord négocié et conclu en octobre 2009 pour l'ensemble des filiales métropolitaines définit cinq domaines d'actions pour améliorer l'emploi des seniors, avec des outils tels que l'entretien professionnel de milieu de carrière et le bilan de compétences, mais aussi des indicateurs de suivi pour mesurer la performance de cette politique. Certaines filiales affichent déjà de bons résultats dans le recrutement des seniors comme, en France, Screg Nord-Picardie, Smac, Colas Centre-Ouest, avec 120 embauches de salariés de plus de 50 ans en 2009.

Handicap

Dans le domaine du handicap, un protocole d'accord a été signé en France avec l'Agefiph en octobre 2009 pour le déploiement co-financé d'un diagnostic-conseil de cabinets spécialisés dans l'ensemble des filiales de métropole et d'outre-mer. Le résultat de ce diagnostic est attendu pour le premier semestre 2010 et permettra la mise en place de plans d'actions filiale par filiale.

De nombreuses filiales (France, Djibouti, États-Unis, Nouvelle-Calédonie, République tchèque) conduisent déjà une politique d'emploi en faveur du handicap, tant au niveau du recrutement qu'à celui du maintien dans l'emploi de collaborateurs handicapés ou inaptes. Colas veille à ce que ceux-ci puissent, dans la mesure du possible, continuer leur carrière dans l'entreprise, soit en aidant à leur reconversion, soit en aménageant leur ancien poste en fonction de leur handicap. La mise aux normes des établissements pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite se poursuit. Des accords de sous-traitance sont aussi conclus avec des structures employant des personnes handicapées.

Colas soutient par ailleurs depuis 2006 l'athlète malvoyante Assia El'Hannouni, quadruple médaillée paralympique. Son recrutement fin 2009 à la Direction Communication du siège dans le cadre d'un contrat d'insertion professionnelle (CIP) lui permet de consacrer une partie de son temps de travail à l'entraînement de haut niveau et de porter plus loin encore les couleurs de Colas.

Enfin, le film « Déterminations », symbolique de l'engagement de Colas dans le domaine du handicap, a été diffusé à plus de 37 000 élus, en France et à l'international.

« Le soutien que Colas m'apporte depuis début 2006 constitue l'une des meilleures preuves de son engagement en faveur de la diversité, et singulièrement du handicap. C'est aussi l'illustration de valeurs humaines que je partage à cent pour cent : l'ouverture d'esprit et la confiance donnée à l'autre, quelles que soient les différences, l'exigence du travail bien fait, la valorisation de l'effort, l'encouragement au dépassement de soi, à l'exemplarité. Je me sens totalement en phase avec ces valeurs. En plus du soutien à ma carrière sportive, Colas m'a donné cette année une autre chance en me proposant de rejoindre ses

équipes, à la Direction de la Communication du siège. Tout a été fait pour que, malgré mon handicap, je puisse m'intégrer facilement dans le monde de l'entreprise, comme n'importe quel autre collaborateur. Comme Colas, je suis convaincue que l'intégration de personnes handicapées et, plus généralement, le renforcement de la diversité au sein de l'entreprise sont doublement enrichissants. Mon expérience avec Colas en témoigne. »

Assia El'Hannouni, athlète paralympique malvoyante, quadruple médaillée or et argent aux Jeux de Pékin

À l'international, les filiales réalisant des chantiers dans des zones défavorisées privilégient généralement le recrutement local. Des programmes spécifiques de formation et d'embauche pour des chômeurs de zones particulièrement touchées par la crise (par exemple, Colas Slovaquie) ou de longue durée (par exemple, Colas Belgium) ont été élaborés.

Mixité hommes/femmes

Répartition hommes/femmes en 2009

		Encadrement	Compagnons	Total
France	Hommes	81,1 %	99,4 %	91,7 %
	Femmes	18,9 %	0,6 %	8,3 %
International	Hommes	75,3 %	95,6 %	90,8 %
	Femmes	24,7 %	4,4 %	9,2 %

En 2009, les femmes représentent 8,3 % des effectifs de Colas en France (8,4 % en 2008) et 9,2 % à l'international (8,7 % en 2008).

Un groupe de travail réalise un état des lieux de la mixité hommes/femmes par métiers et fonctions afin de proposer des axes d'amélioration dans l'évolution de la carrière des femmes.

La présence des femmes dans des métiers traditionnellement dits « masculins » (notamment conductrices de poids lourds et conductrices de travaux en France, chefs de chantier femmes au Maroc) progresse très lentement. Leur représentation reste plus forte dans les métiers des bureaux d'études et les filières de gestion. Les filiales nord-américaines ont des taux de féminisation plus élevés (25 % chez Canadian Road Builders). En France, Speig, la filiale informatique de Colas, affiche un taux de 37 % de femmes dans ses équipes.

Le Groupe participe activement à l'amélioration de l'image des travaux publics afin d'attirer davantage de femmes dans ces métiers techniques et de les recruter.

L'intégration des nouveaux collaborateurs

La diversité du recrutement et les exigences d'efficacité et de sécurité de Colas rendent impératif l'accompagnement des nouveaux embauchés lors de leur intégration.

Cette intégration peut prendre différentes formes selon les filiales : suivis personnalisés par des tuteurs dans les filiales françaises et américaines, journées ou week-ends d'intégration, parcours d'intégration régionaux sur plusieurs mois ou années, Leadership Rotation Programs dans certaines filiales nord-américaines permettant à des jeunes cadres de travailler dans différentes entités sur des périodes de plusieurs mois pour se former à de nouvelles situations ou à de nouveaux métiers. Pour faciliter cette intégration, des supports spécifiques (chartes, vidéos, carnets de bord) sont remis aux nouveaux embauchés.

Personnes en difficulté

Colas poursuit sa politique volontariste de recrutement et de formation des personnes durablement éloignées de l'emploi et particulièrement des jeunes sans qualifications.

En France, des partenariats ont été mis en place avec des agences de travail temporaire d'insertion spécialisées dans le placement de personnes en difficulté. De nombreuses filiales ont formé des jeunes issus de quartiers défavorisés dans le cadre de marchés publics comportant des clauses d'insertion. Pour la quatrième année consécutive, Colas a poursuivi son partenariat avec l'Epide (Établissement public d'insertion de la Défense), permettant à des jeunes de 18 à 21 ans sans qualifications de s'initier aux métiers du Groupe grâce à des stages et des préformations de plusieurs mois. Par ailleurs, la plupart des filiales mettent en place des contrats d'insertion avec des structures locales (GEIQ, CARED...).

Les effectifs moyens en 2009

Pays	Cadres			Etam			Compagnons			Total		
	2008	2009	%	2008	2009	%	2008	2009	%	2008	2009	%
France : métropole et DOM-TOM	5 596	5 757	2,88 %	9 752	9 735	- 0,17 %	24 174	23 404	- 3,19 %	39 522	38 896	- 1,58 %
Europe (hors France)	1 181	1 188	0,59 %	2 901	3 018	7,14 %	9 729	9 169	- 5,76 %	13 811	13 465	- 2,51 %
Total Europe	6 777	6 945	2,48 %	12 653	12 843	1,50 %	33 903	32 573	- 3,92 %	53 333	52 361	- 1,82 %
Amérique du Nord	549	539	- 1,82 %	1 749	1 767	1,03 %	5 272	4 853	- 7,95 %	7 570	7 159	- 5,43 %
Afrique/Asie	277	325	17,33 %	763	922	20,84 %	3 629	3 734	2,89 %	4 669	4 981	6,68 %
Océan Indien	138	151	9,42 %	467	513	9,85 %	7 417	6 153	- 17,04 %	8 022	6 817	- 15,02 %
TOTAL	7 741	7 960	2,83 %	15 632	16 045	2,64 %	50 221	47 313	- 5,79 %	73 594	71 318	- 3,09 %

En 2009, les effectifs totaux du Groupe dans le monde affichent une baisse de 3 %, passant de près de 73 600 en 2008 à un peu plus de 71 300. Cette baisse relative des effectifs s'explique par l'achèvement de grands chantiers (la Réunion, Madagascar) et par une diminution des embauches corrélée au recul global de l'activité de près de 10 %.

Restructurations et réductions d'effectifs

À l'international, le retournement brutal de certains marchés a nécessité d'adapter les organisations. Ainsi, en Roumanie, la chute du marché des travaux publics de 50 % a contraint à réduire les effectifs de 490 personnes au sein des filiales Colas Drumuri et SCCF Iasi.

Dans les départements d'outre-mer, notamment à la Réunion, suite au fort recul de l'activité Bâtiment et Travaux publics, et avec l'achèvement de grands chantiers, un plan de sauvegarde de l'emploi touchant 50 personnes chez GTOI et 42 personnes chez SCPR et Préfacé a été mis en place.

MOBILITÉ

En 2009, Colas a fortement renforcé les synergies entre filiales, en France et à l'international, avec notamment des transferts définitifs ou provisoires de collaborateurs et des réorganisations territoriales au sein des filiales pour faire face à la baisse d'activité dans certaines régions. Cette mobilité géographique a été efficace, démonstration de la solidarité, de la complémentarité et de la cohésion des équipes au sein du Groupe. En France métropolitaine, ces synergies ont permis de préserver l'emploi.

Ainsi, par exemple, Colas Est et Screg Est ont régulièrement mis des collaborateurs à disposition pour la réalisation du projet du tramway de Reims ; Screg Sud-Est a instauré une « bourse d'échange » centralisée au siège, qui a concerné 525 collaborateurs ; Spac a transféré temporairement des équipes chez Colas Centre-Ouest pour la réalisation d'un chantier d'adduction d'eau à Orléans ; Colas Centre-Ouest a, de son côté, détaché des collaborateurs aux Antilles pour l'extension et le suivi d'installations de carrières ; en Amérique du Nord, les filiales ont également déplacé des collaborateurs (détachement d'équipes de Terus auprès de Canadian Road Builders et transfert définitif de certains cadres chez Works Alberta, cette mobilité étant facilitée par la récente homogénéisation des plans de retraite pour tout l'ouest du Canada) ; des collaborateurs de Thaïlande ont participé au développement de l'activité en Asie, notamment en Chine, en Malaisie et au Cambodge.

Par ailleurs, en 2009, le service mobilité de la Direction des Ressources humaines a géré 90 dossiers de mutation. Au total, plus de 400 mutations ont été réalisées en France, dont près de 300 ont concerné des mouvements entre filiales.

FORMATION ET PROMOTION INTERNE

Parce que la formation est fondamentale pour l'évolution professionnelle et la polyvalence des collaborateurs, et favorise la mobilité et le reclassement en période de ralentissement économique, Colas a renouvelé en 2009 son budget formation à hauteur de 4 % de la masse salariale.

Heures et actions de formation en 2009

	Heures	Actions
France	530 000	29 500
International	454 100	64 300
TOTAL	984 100	93 800

Les modalités de formation sont sensiblement différentes en France et à l'international, du fait notamment des réglementations. En France, les actions de formation sont en général plus longues qu'à l'international, où il s'agit plus souvent d'actions ponctuelles sur le terrain.

La formation concerne tous les collaborateurs de Colas, quel que soit leur niveau hiérarchique. Ainsi, en 2009, en métropole, 51 % des heures de formation dispensées concernent les compagnons, 27 % les Etam et 22 % les cadres. À l'international, la répartition des heures de formation par statuts est la suivante : 13 % pour les compagnons, 39 % pour les Etam et 48 % pour les cadres.

La palette proposée est très large et reflète la diversité des collaborateurs, des métiers et des activités : de l'alphabétisation de compagnons à l'application d'enrobés, la conduite d'engins ou la dématérialisation des marchés publics, jusqu'à des formations transversales (management et cohésion sociale, par exemple) et, plus largement, aux Universités Colas. Parmi les domaines couverts, la sécurité reste un axe principal, représentant, en 2009, 32 % des heures de formation dispensées en métropole et 35 % à l'international ; les techniques et le matériel concernent 25 % des heures de formation en métropole et 26 % à l'international, les formations générales 22 % en métropole et 7 % à l'international, les formations à la gestion et aux ressources humaines 10 % en métropole et 13 % à l'international.

Le Campus Colas et les Universités Colas

Les formations peuvent faire partie du catalogue Campus Colas regroupant en 2009 près de 150 modules et/ou être organisées par les filiales pour répondre à des besoins spécifiques (par exemple mise à niveau en anglais dans les filiales asiatiques, en français ou néerlandais pour Colas Belgium).

En 2009, Campus Colas en France a permis à 5 500 collaborateurs (5 000 en 2008) de se perfectionner dans leurs métiers et d'acquérir de nouvelles compétences.

L'Université Colas 1 destinée aux jeunes de l'encadrement récemment embauchés a fêté en 2009 sa centième promotion, tandis que l'Université Colas 2 est dédiée aux responsables confirmés pour développer leurs capacités de management et l'Université Colas 3, aux responsables de centres de profit pour enrichir leur rôle de manager. La deuxième phase de l'Université Colas 3 à destination des fonctions supports (ressources humaines, juridique, administration et finances, matériel...), programme de haut niveau conçu avec HEC, a été lancée. En Amérique du Nord, 324 collaborateurs ont bénéficié de l'Université Colas en 2009.

La formation comme vecteur de synergies, de polyvalence et de promotion interne

Les formations communes à plusieurs filiales sont de plus en plus fréquentes, permettant aux collaborateurs de partager une expérience et des outils communs.

Dans un contexte de baisse d'activité, certaines filiales ont renforcé la polyvalence de leurs collaborateurs ou les ont aidés à évoluer vers un métier où la demande n'est pas satisfaite dans le Groupe (déconstruction, génie civil...).

Encouragée, la promotion interne s'inscrit dans une gestion prévisionnelle des emplois basée à la fois sur une juste évaluation du potentiel des collaborateurs, sur la prise en compte de leurs désirs d'évolution et sur une définition des besoins au plus près du terrain. Cette démarche ne peut réussir qu'avec un accompagnement adéquat en matière de formation. Ainsi, entre 2000 et 2009, 1 250 chefs de chantier, 400 conducteurs de travaux et plus de 1 100 chefs d'équipe et hommes de base ont été formés lors de leur promotion interne, représentant un total de près de 120 000 heures. Ce chiffre illustre ce que représente « l'ascenseur social » chez Colas et les moyens en place pour accompagner les parcours professionnels. En 2009, Colas a poursuivi en France la mise en œuvre de certificats de qualification professionnelle (CQP) dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (environ 70 CQP obtenus par des collaborateurs dans de nombreuses filiales) et de formations spécifiques pour les compagnons souhaitant atteindre des postes d'encadrement.

Le tutorat

Colas favorise la transmission du savoir-faire entre générations grâce à la formation de tuteurs qui accueillent et transmettent le savoir à de nouveaux compagnons. En 2009, 290 tuteurs ont été formés en France et à l'international.

Les Compagnons de la Route, ordre qui rassemble les meilleurs collaborateurs, jouent un rôle essentiel de garants de la qualité et du savoir-faire de Colas auprès des jeunes générations. En 2009, deux nouvelles branches de l'Ordre des Compagnons ont été créées, au Canada et à la Réunion.

SANTÉ

Pour Colas, assurer aux collaborateurs un environnement de travail sûr et sain constitue une exigence.

Pour la sécurité, se reporter au paragraphe qui lui est consacré plus loin (enjeu « sécurité »).

Au-delà de la sécurité au travail et dans les déplacements, Colas est engagé dans une démarche globale de protection de la santé des collaborateurs, incluant en particulier des actions de prévention et d'information pour encourager à une bonne hygiène de vie. Ainsi, Colas Belgium a lancé une opération « école du dos » pour former les collaborateurs à protéger leur dos dans toutes les situations d'activité ; aux États-Unis, Sloan a conclu un accord avec un organisme médical.

La question de l'exposition aux produits chimiques est par ailleurs traitée dans un autre enjeu.

VALORISATION DES COLLABORATEURS

La culture managériale au sein de Colas est fondée sur des valeurs de respect, d'équité, de reconnaissance, de dialogue social et de rémunération globale attractive.

Rémunération globale

Colas a toujours été attentif à mener une politique de rémunération globale attractive et motivante pour les collaborateurs. La rémunération principale est constituée d'une partie fixe et d'une partie variable, en fonction d'objectifs fixés, de responsabilités exercées et de performances de l'entreprise. Après avoir été particulièrement dynamique au cours des cinq dernières années, la politique salariale fixée début 2009 est restée à de bons niveaux, dans la continuité des années précédentes. Toutefois, compte tenu du contexte économique du second semestre 2009, des incertitudes pour 2010 et de la faiblesse du taux d'inflation, Colas a privilégié le maintien de l'emploi et décidé de limiter la progression de la masse salariale.

Aux deux composantes de la rémunération principale, il convient d'ajouter les avantages dont bénéficient les collaborateurs avec les contrats de retraite, de prévoyance, de frais de santé et les produits d'épargne proposés par le Groupe suivant les législations locales.

En France, les accords de participation aux résultats de l'entreprise permettent d'associer les collaborateurs à la réussite à long terme de Colas. Les collaborateurs peuvent également souscrire aux produits d'épargne salariale du groupe Bouygues : Plan d'Épargne Entreprise (PEE), Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO), et aussi Bouygues Partage 2 lancé en 2009, qui, grâce à un effet de levier intéressant, a permis à 71 % des effectifs France, dont 62 % de compagnons, de bénéficier d'une épargne salariale attractive à moyen terme.

À l'international, les évolutions de rémunérations sont bâties sur les législations locales, la politique salariale reposant sur l'individualisation des salaires et les gratifications étant calées sur les performances.

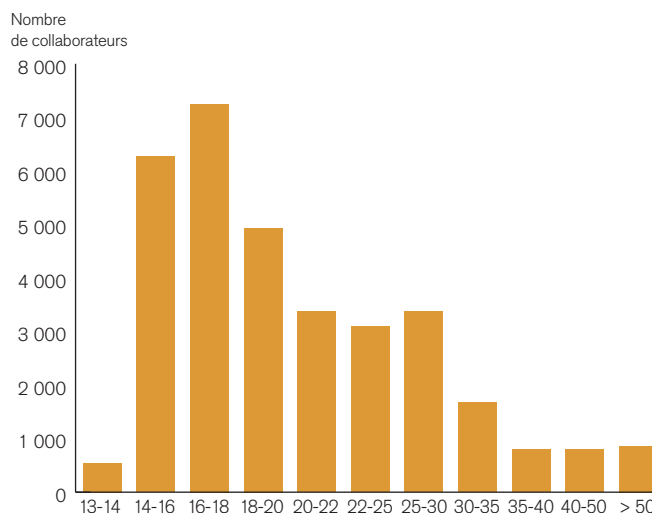
Frais de personnel, charges sociales, participation, abondement, personnel extérieur en 2009 (France)

en milliers d'euros	2008	2009	% 2009/2008
Salaires et traitements	2 110 268	2 126 141	+ 0,75
Charges sociales	761 840	757 370	- 0,59
TOTAL SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	2 872 108	2 883 511	+ 0,40
Abondement au PEE	21 282	28 924*	+ 35,91
Participation des salariés	25 061	13 055	- 47,91
TOTAL ABONDEMENT ET PARTICIPATION	46 343	41 979	- 9,42
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL ET AUTRES AVANTAGES	2 918 451	2 925 490	+ 0,24
Personnel extérieur	336 405	267 903	- 20,36

* L'abondement PEE 2009 a été amplifié par une opération ponctuelle « Bouygues Partage 2 ».

Pyramide des salaires bruts mensuels en 2009

(en centaines d'euros)



Plans d'Épargne Entreprise et PERCO en 2009 (France)

PEE Bouygues	Nombre d'épargnants	% par rapport à l'effectif	Versements globaux* (en euros)	Versements individuels moyens (en euros)
Cadres	3 592	62,39 %	10 188 621	2 836
Etam	3 973	40,81 %	6 767 348	1 703
Compagnons	4 381	18,72 %	5 161 308	1 178
TOTAL	11 946	30,71 %	22 117 278	1 851

Colas Monétaire	Nombre d'épargnants	% par rapport à l'effectif	Versements globaux* (en euros)	Versements individuels moyens (en euros)
Cadres	113	1,96 %	114 776	1 016
Etam	138	1,42 %	111 032	805
Compagnons	173	0,74 %	120 283	695
TOTAL	424	1,09 %	346 091	816

PERCO	Nombre d'épargnants	% par rapport à l'effectif	Versements globaux* (en euros)	Versements individuels moyens (en euros)
Cadres	373	6,48 %	750 179	2 011
Etam	166	1,71 %	133 207	802
Compagnons	99	0,42 %	64 470	651
TOTAL	638	1,64 %	947 856	1 486

* Versements globaux des collaborateurs hors abondement.

Tableau comparatif du salaire annuel minimum légal et du salaire annuel moyen Colas par pays ou zones géographiques en 2009

en euros		France métropolitaine	Hongrie	Grande- Bretagne	Suisse	Maroc	Madagascar	États- Unis	Canada
Salaire annuel moyen Colas	Conducteur d'engin	23 654	9 590	30 352	47 118	5 317	1 629	37 556	20 230
	Chef de chantier	32 528	14 377	42 140	64 694	13 905	3 215	43 097	28 318
Salaire minimum légal annuel par pays		15 952	3 048	13 562	38 379	2 213	330	10 800	10 510

En France comme à l'international, les rémunérations se situent largement au-dessus des salaires minima légaux, notamment pour maintenir l'attractivité des métiers du Groupe.

L'amélioration et l'harmonisation progressive des avantages sociaux à l'international

À l'international, de nombreuses filiales ont entrepris d'harmoniser les avantages sociaux accordés aux collaborateurs d'une même

zone géographique, notamment pour les plans de retraite et les mutuelles, dans un souci de cohérence et afin de faciliter la mobilité entre filiales et entre établissements. Il en est ainsi par exemple des filiales de l'Ouest canadien (Works Alberta, Terus, Canadian Road Builders) ou des différents établissements de Colas Roumanie. Au Maroc, la mutuelle privée maladie et invalidité a été généralisée à l'ensemble du personnel, les différents établissements ayant par ailleurs uniformisé leurs pratiques salariales.

Parmi les autres démarches des filiales dans le registre social, outre celles entreprises dans les pays du Sud (cf. enjeu « *L'action citoyenne dans les pays dits "du Sud"* »), on peut citer l'exemple des filiales canadiennes Canadian Road Builders et Works Alberta, qui, à la suite de Branscome aux États-Unis, ont adhéré à un Employment Assistance Program, permettant aux collaborateurs de bénéficier de consultations confidentielles avec des spécialistes pour leurs problèmes juridiques, financiers, psychologiques ou médicaux; les filiales aident par ailleurs leurs employés en difficulté en cas de maladie (revenus de substitution, prêt de matériel, médicaments...). Ces initiatives sont à rapprocher de la mise en place, en France, par Colas Midi-Méditerranée, d'une permanence sociale ou, par Colas Nord-Picardie, d'un réseau d'assistantes sociales au service des collaborateurs.

Des relations sociales gérées au niveau local

La représentation sociale s'appuie en France sur 342 comités d'entreprise avec 30 comités centraux d'entreprise, auxquels s'ajoutent dans le domaine de la prévention les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Les filiales internationales élisent leurs représentants locaux au comité d'entreprise européen de Bouygues (Bouygues European Works Council).

En France comme à l'international, les accords se négocient bien souvent avec des syndicats « métiers » auxquels adhèrent les collaborateurs.

En 2009, de nouveaux accords ont été négociés et signés avec les différents partenaires sociaux : accord sur les frais de santé et les seniors en France, deux accords collectifs signés chez Terus au Canada, relèvement des minima pour les compagnons à Madagascar, quatre accords collectifs signés par la filiale roumaine et un accord sur les rémunérations en Slovaquie.

Une culture managériale basée sur le respect et la reconnaissance

Le management des équipes est fondé sur le respect, l'exemplarité, l'équité, l'encouragement à la prise d'initiatives, la valorisation de l'esprit d'équipe, la reconnaissance et une responsabilisation progressive par la confiance dans l'action.

La procédure des entretiens annuels professionnels fait l'objet d'une attention particulière en France, où des progrès sont perceptibles. Elle est en cours de généralisation au niveau international. Des formations à la conduite d'entretiens individuels annuels dans les filiales n'ayant pas encore acquis cette culture ont été progressivement mises en place (Hongrie, Slovaquie, par exemple).

Certaines filiales ont par ailleurs mis en place des démarches telles que l'élaboration d'un indice de satisfaction pour les collaborateurs de Screg IDFN, un « forum des opérationnels » chez Colas Ltd en Grande-Bretagne réunissant, dans une atmosphère de concertation, des représentants des équipes de chantier autour de problèmes concrets liés aux travaux, la création d'un comité des relations du travail chez Sintra avec les délégués syndicaux de chaque région, etc.

L'ACCEPTATION SOCIÉTALE DES SITES DE PRODUCTION

Colas mène depuis longtemps une stratégie d'intégration verticale vers la production de matériaux de construction : granulats, béton prêt à l'emploi, produits préfabriqués, enrobés, bitumes, émulsions, membranes d'étanchéité, peintures routières, résines, charpentes métalliques, équipements de signalisation et de sécurité routière, etc. L'acceptation par la société, et, notamment, par les collectivités riveraines, des sites de production de ces matériaux devenant plus sensible, les plans d'actions privilégient deux directions principales.

L'EFFORT D'EXEMPLARITÉ DES SITES DE PRODUCTION

Dans son contexte et avec ses contraintes, chaque site doit progresser au-delà de la simple conformité administrative en matière d'environnement, de sécurité industrielle, etc. Ces efforts se traduisent, par exemple, par une politique systématique de certification environnementale, comme la norme ISO 14001 : 57 % du chiffre d'affaires de production de matériaux de Colas est à ce jour certifié en France et à l'international, soit un taux en nette augmentation comparé aux 50 % de 2008, malgré un élargissement défavorable du périmètre aux entités où Colas est minoritaire. La documentation et la mesure de ces progrès sont essentielles : un travail d'animation des audits de suivi et de certification a été engagé avec l'aide d'organismes extérieurs compétents et de moyens internes ; un système de check-lists mondialisé et déployé dès 2007 couvre désormais plus de 60 % des sites de production, permettant aux filiales de consolider des plans d'actions. Pour la première fois en 2009, l'ensemble du dispositif a été intégré au système de contrôle interne opérationnel pour la France et l'international.

L'INITIATIVE D'UN DIALOGUE RÉGULIER AVEC LES RIVERAINS

Pour écouter les attentes locales, expliquer la réalité des métiers, progresser de manière constructive vers une meilleure satisfaction et une meilleure compréhension mutuelle et prévenir les situations de crise, le dialogue est indispensable. Un indicateur de suivi de ce dialogue local permet d'en suivre les progrès : à ce jour, 32% (23% en 2008) du chiffre d'affaires de production de matériaux du Groupe bénéficie d'une structure formalisée de dialogue local comprenant au minimum une réunion annuelle avec les riverains, les mairies et les administrations. Certaines filiales atteignent déjà un taux de 100% pour leurs sites de carrières. L'objectif est de dépasser le seuil de 50 % en 2010.

« Works Alberta, filiale canadienne de Colas, devait prendre des mesures pour mieux respecter la faune et l'environnement, agir davantage en concertation avec les différentes tribus, contribuer au développement économique et à la création d'emplois et veiller à la sécurité des populations.

Pour cela, il fallait établir des contacts variés avec les groupes autochtones, les trappeurs, les administrations locales, provinciales et fédérales, ainsi qu'avec d'autres entreprises. Il est toujours compliqué d'obtenir un consensus mais c'est nécessaire.

Les nouveaux partenariats mis en place par Works Alberta avec le peuple autochtone n'ont pas

seulement permis de développer des gisements de granulats ; ils ont aussi bénéficié à nos populations, sous forme d'emplois et de formations : nombreux sont ceux qui ont rejoint l'entreprise.

Ainsi Works Alberta a été conduit à mieux comprendre le mode de vie autochtone et à changer sa façon de travailler. En relevant ce défi, Works Alberta a prouvé qu'il est possible de cohabiter avec succès avec le peuple autochtone et le niveau d'exigence en a été relevé pour toute la profession. »

Mike Cardinal, membre du clan Big Stone de la nation Cree du nord de l'Alberta (Canada), ancien élu du Parlement d'Alberta et ancien ministre

En ce qui concerne les chantiers, les impacts directs de Colas sur l'environnement sont peu importants :

- les travaux neufs représentent moins de 20% du chiffre d'affaires total ; leur impact est évalué par les maîtres d'ouvrage lors de la phase de conception, tandis que Colas applique et enrichit les plans de respect de l'environnement de ses clients lors de la réalisation ;
- l'activité courante (un chantier moyen de Colas dans le monde reste inférieur à 100 000 euros) est constituée d'entretien, de renouvellement ou de réaménagement de voies existantes, sans augmentation de superficie, aussi bien dans la route que dans le rail ; sur des emprises déjà artificialisées, les questions environnementales se limitent essentiellement à une bonne gestion des produits liquides et des déchets (inertes pour la plupart).

Ce sont donc plutôt les attentes des riverains et des usagers qui mobilisent les équipes : au-delà d'actions au quotidien pour faciliter la cohabitation des chantiers avec les riverains (en milieu urbain notamment), les techniques de construction ou de remise en état de canalisations sans tranchées en Belgique, en France, en Hongrie et en Suisse (fonçage, microtunneliers, éclatement en place, chemisage, renforcement en béton, etc.) sont développées, de même que le revêtement silencieux Nanosoft®, qui continue d'être plébiscité par les clients, les riverains et les usagers (le bruit est la première nuisance incriminée), avec plus de 200 000 m² réalisés en 2009 (58 000 m² sur la voie express S 11 de la déviation de Kórník en Pologne et 21 000 m² sur l'A 41 à l'entrée de Grenoble, par exemple).

L'ÉTHIQUE

Le respect de l'éthique et de l'intégrité constitue un principe intangible de gestion dans l'ensemble du Groupe : c'est un élément clé du dispositif de contrôle interne et une politique de sanctions y est associée. L'impérative nécessité d'appliquer ces principes est régulièrement réaffirmée, notamment dans le cadre des formations systématiquement dispensées aux dirigeants et lors de la diffusion du Code d'Éthique publié en 2006 par Bouygues (société mère) et auquel Colas adhère. Une compétition loyale et ouverte offre à Colas de meilleures conditions pour valoriser et promouvoir son organisation, sa technique, son savoir-faire et développer des relations de partenariat de long terme avec ses clients. L'éthique permet aussi la transparence et la circulation de l'information indispensables à l'efficacité collaborative. C'est également un facteur clé de l'épanouissement et de l'efficacité de l'encadrement : l'accord entre les valeurs des collaborateurs et celles de l'entreprise constitue un levier d'adhésion et de motivation.

En 2009, un Comité Éthique a été créé auprès du Conseil d'administration de Colas, ayant pour mission d'examiner les alertes ou situations qui pourraient présenter des risques et tous les contrats de sponsoring supérieurs à 20 000 euros.

Colas déploie, dans le domaine de l'éthique et de la transparence, de nombreuses actions concrètes, en y associant souvent des partenaires indépendants, comme :

– l'**Association Qualité Pesage en France (AQP)** : mise en place dans le cadre de la profession en partenariat avec Socotec et Veritas (organismes indépendants de contrôle), elle a pour vocation d'équiper les centrales d'enrobage françaises d'un système de pesée inviolable qui assure la traçabilité des livraisons. Depuis près de dix ans, Colas plaide sans relâche pour que les donneurs d'ordre publics imposent un dispositif de ce type à toutes les centrales d'enrobage qui les approvisionnent. Aujourd'hui, les trois quarts des enrobés produits en France sont vendus sous un système de ce type;

– la **revente de matériels de travaux publics d'occasion** : en France, Colas est à l'origine du lancement, par une grande société internationale, d'un marché de vente aux enchères de matériel de travaux publics d'occasion, soumis au contrôle de Tracfin, chargé d'éviter les transactions illégales en liquide et le recyclage d'argent sale. Une partie importante des ventes de matériels de travaux publics d'occasion du Groupe en France est effectuée sur ce marché (ces ventes ont représenté en 2009 un montant de 3,3 millions d'euros, soit 268 équipements, à comparer à 9,5 millions d'euros en 2008, soit 517 équipements).

CINQ AUTRES GRANDS ENJEUX

Pour ces cinq enjeux supplémentaires, Colas dispose de marges de manœuvre plus réduites que pour les trois précédents, même si certains peuvent être jugés aussi importants : dans le cas de l'énergie par exemple, la maîtrise des sources d'énergie alternatives lui échappe, et il en va de même pour des motorisations nouvelles sur ses matériels. Colas est cependant très sensible à ces problématiques et s'y investit fortement, dans la limite de ses moyens.

LA SÉCURITÉ

La sécurité des collaborateurs est l'une des grandes priorités de Colas depuis de très nombreuses années. C'est le premier élément de respect du capital humain de l'entreprise. En 2009, les indices de sécurité ont encore progressé. La politique de prévention est poursuivie sans relâche.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL

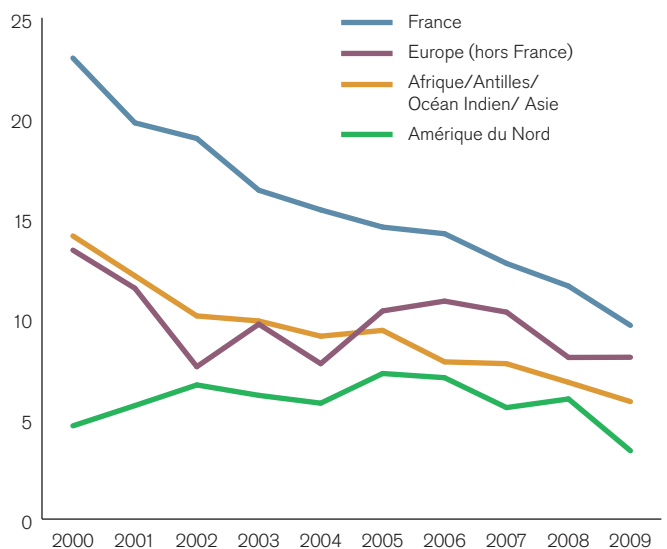
Le taux de fréquence des accidents s'est amélioré en 2009 d'environ 15 % par rapport à 2008, en France et à l'international.

Évolution des indicateurs de sécurité

Filiales France	Taux de fréquence	Taux de gravité annuel	Indice de sécurité	Accidents du travail mortels	Accidents de trajet mortels
2007	12,75	0,57	7,27	3	4
2008	11,62	0,48	5,58	6	2
2009	9,66	0,42	4,06	2	0

Filiales International	Taux de fréquence	Taux de gravité annuel	Indice de sécurité	Accidents du travail mortels	Accidents de trajet mortels
2007	8,02	0,23	1,84	5	1
2008	6,99	0,21	1,47	5	1
2009	5,98	0,19	1,14	6	1

Évolution des taux de fréquence dans le monde depuis dix ans



La sensibilisation des collaborateurs et l'évaluation des risques

Colas met à la disposition des filiales différents outils pour former les collaborateurs aux risques inhérents aux métiers des travaux publics, comme le logiciel Accueil, qui permet de réviser l'ensemble des consignes de sécurité et des dangers potentiels en fonction des différents postes de travail et qui est systématiquement utilisé en métropole pour former les jeunes embauchés et les intérimaires, le logiciel Risques, qui aide les filiales à réaliser le document unique d'évaluation des risques et à élaborer les plans d'actions, ou le logiciel Lara, qui permet une meilleure analyse des risques chimiques.

Chaque filiale met par ailleurs en place des outils adaptés à ses métiers et à la population visée : formations sur la chute de hauteur et création d'un challenge prévention dans les établissements de Smac, DVD sécurité de Sacer Sud-Est, livret de Sacer Paris-Nord-Est, pièces de théâtre sur ce thème chez Colas Midi-Méditerranée, vidéo de Reeves et méthode de détection des risques de Barrett Industries aux États-Unis, formation à la signalisation de chantier routier pour les équipes de Drawmac en Australie. Dans certains pays les autorisant, des tests de détection de drogue (États-Unis) ou des alcootests (Afrique du Sud) sont réalisés sur les chantiers de manière aléatoire. En France, un grand nombre de filiales ont mis en place des formations portant sur les addictions (alcool, drogues), qui permettent aux collaborateurs de prendre conscience de l'impact négatif de ces substances dans leur environnement de travail et dans leur vie privée.

Le matériel et les équipements individuels

La sécurité passe également par l'innovation et la continuelle amélioration du matériel et des protections individuelles : campagnes de réalisation de bouchons auditifs moulés pour assurer une protection efficace contre le bruit, mise en place systématique de caméras de recul sur certains engins, création de garde-corps à l'arrière des bennes de certains véhicules, pose de radars à ultrasons et de caméras.

La mobilisation de tous

L'ensemble de la hiérarchie de Colas est mobilisé sur le thème de la sécurité. Les relais spécifiques mis en place sur le terrain (responsables Qualité Sécurité Environnementale (QSE), inspecteurs sécurité au niveau régional, animateurs sécurité dans les établissements, relais sécurité routière...) jouent un rôle moteur dans la mise en œuvre de la politique de sécurité, son animation et sa coordination et participent à la prévention au quotidien (audits de chantier, quarts d'heure et journées sécurité, challenges sécurité interétablissements). Des audits de sécurité croisés entre établissements permettent également de bénéficier d'un regard neuf et d'un échange de bonnes pratiques.

Les sauveteurs secouristes du travail

Évolution du nombre de sauveteurs secouristes du travail

	2007	2008	2009
France	8 824	10 290	11 225
International	5 096	6 774	8 128
TOTAL	13 920	17 064	19 353

En 2009, le nombre de sauveteurs secouristes est de 19 353, soit 27 % de l'effectif Groupe (24 % en 2008). Certaines filiales atteignent ou dépassent 30 % de collaborateurs formés aux premiers secours (Sacer Sud-Est, Screg IDFN, Tasco en Thaïlande, Canadian Road Builders au Canada). Colas compte également plus de 150 sapeurs pompiers volontaires dans ses effectifs en métropole.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En 2009, Colas a réaffirmé son engagement en faveur de la sécurité routière en renouvelant ses chartes sécurité routière en France et en Europe, signées pour la première fois respectivement en 1997 et en 2005. Cette orientation forte, au cœur même des activités du Groupe (entretien et construction de routes, sécurité et signalisation), se concrétise par une politique de prévention des accidents de la route très volontariste.

Des centaines de relais sécurité routière sont en place dans les filiales pour transmettre les bonnes pratiques liées à la conduite sûre et économe, communiquer sur l'« évitabilité » des accidents, rationaliser l'organisation du travail et des chantiers, améliorer la gestion des déplacements, s'assurer du contrôle régulier de l'état des véhicules et de la mise en place d'équipements de sécurité passive et active (radars de recul...), engager des actions durables et efficaces sur des thèmes spécifiques tels que les véhicules utilitaires légers (arrimage, chargement, bridage des moteurs...), etc. En 2009, des guides de conduite sûre et économe ont été élaborés spécifiquement pour les conducteurs d'engins de chantier, de poids lourds et de véhicules utilitaires légers du Groupe et seront diffusés début 2010.

Ce programme est assorti d'un dispositif de communication interne puissant, renforcé par l'échange d'expériences et la valorisation des meilleures pratiques, et complété par un système d'émulation qui incite filiales et établissements à toujours progresser.

Le taux de fréquence des accidents impliquant des véhicules du Groupe en France s'est encore amélioré en 2009 (0,084, à comparer à 0,088 en 2008). Ainsi, en douze ans, depuis la signature de la première charte sécurité routière, le taux de fréquence des accidents a baissé de 62 %, malgré une croissance du parc de véhicules et d'engins de chantier de l'entreprise de 93 %, qui a nécessité la mise à niveau de nouveaux conducteurs.

Comparaison de l'évolution du nombre d'accidents et du parc automobile entre 1997 et 2009 en France

	1997	2003	2007	2009	Variation 2009/1997
Nombre de véhicules	13 746	20 588	25 380	26 564	+ 93 %
Nombre d'accidents avec tiers*	3 024	2 334	2 407	2 241	- 26 %
Fréquence	0,220	0,113	0,095	0,084	- 62 %

* Accidents avec tiers responsables ou non suivant le principe de l'évitabilité.

La démarche se généralise progressivement, dans le respect des cultures et des règles locales, à tous les pays et territoires dans lesquels Colas est implanté.

Prix et distinctions

Comme chaque année, les filiales et les établissements de Colas ont remporté de nombreux prix et distinctions en matière de sécurité.

Ainsi, en France, le concours Sécurité USIRF a récompensé Colas Rhône-Alpes-Auvergne (Grand Prix prévention et management de la sécurité), Perrier TP (Colas Rhône-Alpes-Auvergne) et l'agence Rhône-Loire de Sacer Sud-Est; le Prix national de la sécurité Gaz de France a été décerné à l'agence de Pierrelaye-Beauvais de Sacer Paris-Nord-Est; le Trophée GRT Gaz et OPPBTP à Spac Bordeaux; le Trophée sécurité de Canalisateurs de France à Spac Toulouse; le Grand Prix 2009 prévention des risques routiers de la CRAM Alsace-Moselle à l'établissement Fritz-Golly de Screg Est; le Trophée sécurité routière FNTP au centre d'Albertville de Colas Rhône-Alpes. À l'international, on peut citer Colas Ltd (Grande-Bretagne), qui a reçu le Silver Award Occupational Safety de la Royal Society for the Prevention of Accidents; Cold Chon Galway Ltd (Irlande), distingué par la National Irish Safety Organisation; Sintra (Canada), primé au concours de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec; Delta Companies Inc. (États-Unis) et Branscome Inc., récompensées par des Diamond Achievement Awards de la National Asphalt Pavement Association; Tasco (Thaïlande), qui s'est vu attribuer plusieurs prix d'excellence en matière de gestion des accidents, d'environnement du travail et de sécurité par le ministère du Travail thaïlandais.

Enfin, même si la certification n'est pas au cœur des priorités de Colas pour progresser, de nombreux établissements en France et à l'international sont certifiés OHSAS 18001, GHESE, MASE, ILO, etc. En 2009, le taux global de certification sécurité du Groupe est de 34 % du chiffre d'affaires total (métropole et international).

L'ACTION CITOYENNE DANS LES PAYS DITS « DU SUD »

Les activités de Colas ne sont quasiment pas concernées par le phénomène de délocalisation d'activités de production dans des pays à bas coût de main-d'œuvre : les infrastructures ne s'exportent pas, elles se construisent sur place avec des moyens humains locaux, selon des techniques et des spécifications locales ; de plus, ces travaux sont extrêmement sensibles aux distances de transport de matériaux pondéreux (granulats, enrobés bitumineux, béton, etc.) et aux délais très courts, de quelques heures, de mise en œuvre (prise du béton, enrobés à chaud). Cette spécificité justifie l'organisation décentralisée de Colas, dont l'implantation internationale ne vise pas une délocalisation ou une optimisation géographique des coûts mais traduit la volonté de rechercher des opportunités de croissance et un équilibre des risques pays.

Implanté dans quelques pays dits « du Sud », Colas se doit de veiller à son exemplarité dans ces pays. Présent au Maroc et à Madagascar depuis plus de cinquante ans avec une activité importante, Colas contribue, au-delà de ses chantiers, à la croissance, au développement économique, social et culturel, aux droits humains et à la protection de l'environnement. Des initiatives comparables mais plus ponctuelles sont engagées dans les autres pays où Colas est implanté de manière plus récente ou moins significative (en Afrique du Sud, au Bénin, à Djibouti, au Gabon, etc.).

Au niveau social, Colas conduit une politique progressiste envers ses collaborateurs en matière de rémunération, de formation et de promotion, d'avantages sociaux (mutuelle de prêts, microcrédit, systèmes de prévoyance, formation contre le surendettement), de vêtements de travail et d'équipements de sécurité, etc.

Au plan sanitaire, les actions visent aussi bien les collaborateurs que leurs familles et les populations villageoises : visites médicales, dispensaires, campagnes de prévention du sida, lutte contre le paludisme et les diarrhées, formation de secouristes, etc.

Dans le domaine de l'environnement, la priorité est donnée à la protection de la biodiversité (sensibilisation des populations), à la lutte contre le déboisement (actions de reboisement et de substitution du charbon de bois) et aux déchets (aide au montage de filières pour les huiles usées en particulier). On notera à ce sujet le Grand Prix de l'environnement attribué à Colas Madagascar en 2009 par l'International Road Federation.

Dans sa démarche sociétale, Colas conçoit ses installations de chantier de façon à les remettre ensuite à la disposition des autorités locales, participe à la distribution d'eau et à des travaux de viabilité pendant la durée de sa présence, ou met ses moyens à disposition à l'occasion de sinistres frappant les populations proches de ses chantiers (incendies, inondations, tremblements de terre, etc.).

Il est légitime de proposer des solutions dans des contextes d'absence de services structurés, mais, inversement, Colas veille à ne pas concurrencer ou fragiliser les administrations et les organisations locales quand elles existent : l'action revêt alors plutôt le mode d'un mécénat à vocation humanitaire ou éducative (c'est particulièrement le cas au Maroc, mais aussi en Afrique de l'Ouest).

La question des droits humains chez Colas est axée sur une politique de dignité et de valorisation des collaborateurs locaux afin de diffuser une éthique de comportement vis-à-vis du reste de la population, notamment au niveau des sous-traitants, des populations villageoises et des fournisseurs. Le principe est que des collaborateurs respectés promeuvent naturellement les droits humains dans leurs relations professionnelles avec le reste de la société.

L'ÉNERGIE ET LES GAZ À EFFET DE SERRE

L'ensemble du paysage économique pourra être modifié ou transformé par la contrainte carbone. Colas est conscient que ses métiers devront s'adapter et offre déjà une gamme de produits et de techniques à plus bas coût carbone (priorité des équipes de recherche et développement). Colas mobilise également des équipes pour améliorer l'efficacité énergétique interne.

CONTENU ÉNERGÉTIQUE DE L'OFFRE AUX CLIENTS

Écologiciel® (Colas) a été le premier outil de variantes carbone pour les chantiers routiers, de même qu'Éco-Cana (Spac) pour les chantiers de canalisation et que CarbonÉco® (groupe Bouygues) pour les chantiers de bâtiments et de génie civil. Afin de répondre aux attentes des clients d'un outil ouvert à toutes les entreprises permettant la concurrence des écovariantes sur un même pied, Colas a engagé, avec le reste de la profession en France, un travail de mise en commun de ce type d'outil pour la création d'un éco-comparateur partagé sous extranet, disponible courant 2010. La démarche a été encouragée par le ministère chargé du Développement durable au mois de mars, lors de la signature d'une charte avec le syndicat de la profession ; fin 2009, l'administration française modifiait ses conditions contractuelles générales pour autoriser les écovariantes dans les marchés d'entretien et de construction. À l'international, Colas soutient les syndicats de la profession dans l'Union européenne pour décliner cet outil, tandis qu'une version adaptable aux autres pays sera proposée par Colas chaque fois que possible. En 2009, plus de 1 000 offres ont été réalisées à l'aide d'Écologiciel® (à peine 500 en 2008), proposant d'éviter un total de 174 000 tonnes de CO₂ (à peine 40 000 tonnes en 2008) ; le taux de succès a été décevant (année de transition dans l'attente du nouvel outil), avec 13 000 tonnes effectivement retenues par les clients contre plus de 14 000 tonnes en 2008.

Néophalte BT®, Enrobés 3E®, Ecomat®, Ecomac, etc. : dans le domaine des enrobés et des asphaltes tièdes ou tiédés, 2009 se traduit par un démarrage de la production industrielle en Belgique, au Canada, aux États-Unis, en France et en Suisse. Cette gamme de produits permet d'économiser 10 à 30 % de l'énergie de production et représente 2 % de la production totale d'enrobés et d'asphaltes de Colas dans le monde, soit plus de 2 000 tonnes de CO₂ évitées. Le premier objectif de 10 % de la production devrait être atteint à court terme, même si un gros travail de communication reste nécessaire pour vaincre les conservatismes des équipes et des clients.

La gamme Végéroute substitue aux composants pétroliers des matières premières végétales et permet de diminuer les températures, voire les quantités mises en œuvre : fluxant Végéflux®, liant Végécol®, enduit de marquage à chaud Ostréa®, émulsion Neogreen, enrobés Compomac V®, etc. Cette gamme représente chaque fois un bilan CO₂ positif puisqu'il s'agit de puits de carbone. Par rapport à des produits classiques, la réduction des émissions de CO₂ s'élève ainsi à 7 000 tonnes en 2009.

Toitures innovantes : en 2009, l'activité de toitures photovoltaïques a connu un développement très rapide puisqu'elle atteint désormais 10 % de la prise d'affaires chez Smac, avec un total de 100 000 m² (13 millions de KWc), soit dix fois plus qu'en 2008. L'offre Smac s'articule autour de deux produits : Surfa® 5 Solar permettant l'intégration au bâti de panneaux polycristallins, en partenariat avec Tenesol, et Excellflex® Solar, membrane bitumineuse photovoltaïque amorphe avec EDF EN, par ailleurs partenaire pour le montage d'opérations clés en mains. On peut signaler enfin qu'en 2009 les toitures du dépôt de Colas à la Réunion ont été transformées en ferme photovoltaïque de 6 800 m² (880 KWc), tandis qu'en Suisse Colas vient de s'engager dans la première application au monde de panneaux solaires thermiques à ultraviolet (développés et produits par SRB Energy à partir d'un brevet du Centre européen de recherche nucléaire) pour le maintien du bitume en température, initiative qui a suscité les subventions de plusieurs administrations helvétiques. En ce qui concerne les toitures végétalisées Tecflor®, 100 000 m² ont été posés (contre 70 000 m² en 2008).

CONSOMMATION ET EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUES

Outils de mesure : l'efficacité énergétique de Colas passe par la mise au point d'outils appropriés pour la mesure de sa consommation de carburants fossiles, la consommation électrique ne représentant qu'une faible proportion de son empreinte énergétique. Autant le suivi de la consommation des brûleurs des 700 postes d'enrobage et usines d'asphalte est assez facile à mettre en place, autant il est beaucoup plus complexe de suivre finement la consommation de plus de 70 000 engins et véhicules à moteur répartis en une dizaine de milliers de références dans plus de 3 000 établissements travaux ou sites de production de matériaux. Dans ce contexte, Colas a équipé 1 200 engins et véhicules pour mettre au point un tel suivi, tout en menant des discussions avec les fournisseurs de matériels disposés à développer de nouveaux standards communs et ouverts pour la transmission et la récupération des données en temps réel. Une économie d'énergie de l'ordre de 20 % est attendue.

Mobilisation du personnel : sans attendre le déploiement complet de ces outils de mesure, lequel s'étalera inévitablement sur plusieurs années, Colas a lancé fin 2009 une grande campagne, en France et à l'international, auprès des conducteurs. L'objectif affiché est de réduire de 20 % la consommation de carburants avec des consignes simples : conduite apaisée et chasse aux moteurs au ralenti sur les engins ou véhicules à l'arrêt ; cette campagne décline le thème des « trois plus » : plus d'économie, plus de sécurité, plus d'environnement.

Centrales d'enrobage : la consommation de carburants fossiles des brûleurs a enregistré une nouvelle baisse en 2009, soit 4,2% de moins à la tonne d'enrobés par rapport à 2008 et plus de 10% de gain en deux ans. Cette amélioration représente 100 000 tonnes de CO₂ évitées (40 000 tonnes en 2008) en combinant les baisses de consommation et le choix des carburants (carburant recyclé en Amérique du Nord, passage au gaz naturel en Europe pour l'essentiel).

Évaluation globale : afin de mettre en perspective les actions de réduction de son bilan CO₂, Colas a lancé le calcul de son empreinte carbone globale (périmètres interne et amont) ; le résultat sera disponible en 2010 et permettra, d'une part, de comparer au total de l'empreinte de Colas les volumes de CO₂ évités (230 000 tonnes d'équivalent CO₂ au total en 2009) et, d'autre part, d'identifier plus précisément la segmentation de cette empreinte afin de dégager de nouvelles pistes d'actions ciblées.

LE RECYCLAGE

Le recyclage est un axe incontournable puisque Colas est un important producteur et utilisateur de matériaux : le métier des travaux publics est en effet celui qui consomme le plus de matières pondéreuses, mais le caractère fortement recyclable de ces matériaux fait de la construction routière un véritable carrefour des recyclages.

Plateformes de recyclage : en 2009, la production a fléchi de 15 %, alors que celle des carrières et gravières de Colas reculait de 3,5 % du fait de l'élargissement cette année du périmètre (à périmètre constant, ce recul serait de 10 %) ; c'est la première fois depuis la tenue de cet indicateur que la production de recyclés est moins dynamique que celle de matériaux vierges. Colas reste fortement engagé dans ces recyclages (déblais terreux, croûtes d'asphalte ou d'enrobés, bétons de démolition, laitiers et sables de fonderie, mâchefers d'incinération, etc.), qui totalisent 8,7 millions de tonnes (10,2 millions de tonnes en 2008), soit l'équivalent de 10,5 % de la production totale de granulats de Colas, ou la production de 26 carrières (sur la base de la production moyenne d'une carrière dans le Groupe).

Enrobés bitumineux : la production de Colas incorpore désormais en moyenne 9 % d'enrobés recyclés (8 % en 2008), soit la valorisation de près de 3,6 millions de tonnes de granulats et d'environ 180 000 tonnes de bitume équivalant à la production d'une raffinerie moyenne. Ceci revient à éviter 70 000 tonnes de CO₂. Cette situation continue d'être contrastée, avec des taux de 21 % et 20 % en Belgique et aux États-Unis, tandis que la France progresse nettement à 5,2 %, en position d'atteindre son objectif de 10 % en 2010.

Le recyclage en place a bondi à plus de 7,5 millions de m² de chaussées en 2009 (5 millions de m² en 2008), soit l'équivalent d'une route départementale de Strasbourg à la capitale autrichienne, Vienne ; l'essentiel de ces chantiers de recyclage a été réalisé en Amérique du Nord, en France, au Royaume-Uni, en Hongrie et en Afrique de l'Ouest. Colas offre toute une palette de techniques adaptées, notamment la gamme Nova, le Valorcol® ou le Recycold®.

LE RISQUE LIÉ AUX PRODUITS CHIMIQUES

Au-delà de la réglementation, l'objectif de Colas est d'assurer activement la maîtrise de ce risque. Ainsi, plus de 50 % de la production de peinture routière d'Aximum est écolabellisée avec une cinquantaine de produits sous label NF Environnement. Les priorités de Colas sont les suivantes :

- **solvants :** abandon de leur usage en laboratoire ; abandon des fontaines à solvants en ateliers ; abandon du toluène, y compris dans les peintures routières (la gamme est entièrement disponible en option sans solvant) ;
- **pigments :** abandon des métaux lourds dans les pigments de peintures ; recherche de conditionnements sous forme non pulvérulente ;
- **produits anticollants :** abandon du fioul pour l'application d'enrobés au profit de produits issus de la chimie végétale ;
- **fumées de bitume :** les études internationales publiées en 2009, et notamment le second volet de l'étude épidémiologique du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence de l'Organisation mondiale de la santé, convergent pour conclure à l'absence de lien entre le cancer du poumon et l'exposition aux fumées de bitume. Colas a été un pionnier de la profession en France et en Europe pour s'en remettre à des organismes indépendants, comme le CIRC, et pour entraîner la profession et ses fournisseurs à leur donner les accès et les moyens nécessaires ;
- **résines :** projet de recherche Greencoat avec plusieurs partenaires et avec le soutien de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ;
- **déchets dangereux :** politique systématique de maîtrise de l'élimination ou de la valorisation des huiles usées de Colas dans tous les pays ; ce déchet constitue l'essentiel des déchets dangereux de Colas.

DIALOGUE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

La prise en compte d'enjeux bien identifiés stratégiques ou majeurs doit être enrichie par une écoute renouvelée et un engagement dans les débats qui traversent la société pour constituer une politique de développement responsable.

LE DÉBAT RAIL-ROUTE

Colas a une part de marché importante à la fois en travaux routiers et en travaux ferroviaires dans de nombreux pays comme la France ou le Royaume-Uni, alors qu'il ne développe dans certains pays qu'une activité ferroviaire (Venezuela, Égypte). Cette situation permet de relativiser le débat entre ces deux modes de transport.

Seul système de communication terrestre permettant la desserte fine de chaque point, la route est le réseau capillaire de base irremplaçable. La circulation routière contribue à ce jour à l'émission de CO₂, mais l'accélération de l'évolution technique des véhicules va certainement rapidement abaisser l'empreinte carbone. La route ne mérite donc pas plus d'être condamnée au nom des nuisances actuelles de la circulation que le chemin de fer autrefois du fait de la machine à vapeur.

Le rail est un mode de transport de masse tout aussi indispensable pour compléter le réseau routier de base, tant au niveau des voyageurs que du fret (Colas est ainsi devenu transporteur ferroviaire en France et au Canada). Les grandes agglomérations étant inconcevables sans trains, métros et tramways, il convient d'optimiser également l'empreinte CO₂ de ce mode de transport au niveau de ses coûts initiaux très élevés en carbone et en fonction de la nature de l'électricité qui l'alimente, très variable selon les pays.

L'élasticité réelle de report entre ces deux modes de transport étant en fait assez faible, il ne reste plus qu'à faire progresser le bilan de chacun. C'est l'axe de développement de Colas, avec une politique d'innovation technique et méthodologique en faveur d'une plurimodalité équilibrée au service d'une politique d'aménagement du territoire visant à réduire les transports inutiles.

LE COÛT GLOBAL DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Colas prône une approche plus partenariale, tournée vers la notion de coût complet et en faveur de marchés publics innovants : partenariats public-privé (PPP), Private Finance Initiatives (PFI), Managing Agent Contractors (MAC), concessions, etc. Une infrastructure conçue et construite pour le long terme, puis régulièrement entretenue, optimise l'investissement public et réduit la consommation de ressources. Dans cette optique, on peut noter les marchés suivants signés et se trouvant à des degrés divers d'avancement ou d'exploitation :

- **deux concessions** : tramway de Reims et autoroute A 41 en métropole ;
- **cinq PPP** : autoroute M6 en Hongrie, maintenance urbaine de Portsmouth au Royaume-Uni, éclairage urbain à Libourne en France, projets de Tram-train à la Réunion et d'autoroute D 1 en Slovaquie ;
- **six contrats de maintenance** de type MAC au Royaume-Uni, dont quatre couvrant un tiers du réseau national routier et deux pour le rail.

L'ACHAT RESPONSABLE

Colas fait appel à plus de 100 000 fournisseurs et sous-traitants dans le monde ; leur gestion décentralisée évolue avec la mise en place de réseaux d'acheteurs professionnels au niveau de grandes régions du monde. Pour favoriser cette évolution, Colas a dressé la typologie de ses fournisseurs ou sous-traitants en six familles : sous-traitants de proximité, fournisseurs locaux de matériaux, fournisseurs de matières premières mondialisées (bitume, énergie, ciment, hydrocarbures, etc.), fournisseurs nationaux ou internationaux de matériels (carrières, postes d'enrobage, engins de travaux publics, véhicules), prestataires de services nationaux ou internationaux (agences d'intérim, location d'engins, transport, etc.) et fournisseurs divers.

Un travail d'identification pour chaque famille définit les degrés de liberté disponibles et les axes prioritaires d'achat responsable : sécurité, qualité, contrôle du travail illégal, respect des conditions de règlement, conception et bonne utilisation des matériels, etc.

Colas expérimente différents outils de notation et d'audit de ses fournisseurs en matière de notation extra-financière en sachant qu'il est impossible d'évaluer rigoureusement ainsi tous les fournisseurs et sous-traitants, même dans le cadre d'une politique de rationalisation des achats. Il a donc été décidé de procéder en parallèle à une évaluation des risques et de cibler les catégories d'achats à privilégier.

En matière d'achats dans les pays dits « du Sud », la problématique des délocalisations vers les pays à bas coûts de main-d'œuvre ou à faibles exigences environnementales est très marginale pour Colas, du fait de la nature des métiers, mais l'implantation dans ces pays constitue un enjeu évoqué plus haut.

LA PARTICIPATION À LA VIE COLLECTIVE, LE SOUTIEN DE PROJETS

Cette action est essentiellement locale, gérée par les filiales et leurs établissements ; elle traduit l'enracinement des structures Colas et exprime les valeurs d'engagement collectif et de dynamisme du Groupe et de ses équipes.

En métropole, au-delà d'une participation active à un certain nombre d'actions de réinsertion, intégrée à la politique de ressources humaines, il s'agit essentiellement de mécénats culturels (une centaine) et sportifs (400 équipes), tandis que les actions diverses (humanitaires, éducatives, participation à la vie locale, etc.) recouvrent une centaine de projets, pour un montant total de l'ordre de 2 millions d'euros, stable par rapport à 2008.

À l'international, 1 200 actions (1,1 million d'euros) reflètent la diversité des pays où Colas est implanté : 470 actions de solidarité scolaire ou humanitaire en liaison avec des ONG locales, une centaine d'actions de mécénat culturel, 350 événements ou sponsorings sportifs, etc.

Au niveau de Colas maison mère, le contrat de partenariat signé en janvier 2006 avec Assia El'Hannouni, athlète handicapée, double médaille d'or (200 et 400 mètres) et double médaille d'argent (800 et 1 500 mètres) aux Jeux paralympiques de Pékin, s'est poursuivi ; à travers ce soutien matériel, Colas promeut en interne des valeurs fortes : dépassement de soi, goût de l'effort, ténacité, simplicité et fierté du travail bien fait. Colas est également partie prenante de la Fondation Francis-Bouygues, dont la vocation est d'aider financièrement et d'accompagner, par un parrainage personnalisé, pendant toute la durée de leurs études supérieures, des jeunes étudiants français ou étrangers particulièrement motivés, souhaitant réaliser un projet professionnel ambitieux et confrontés à des difficultés financières et/ou sociales : en 2009, huit collaborateurs supplémentaires ont été désignés pour parrainer chacun un jeune boursier. Le mécénat culturel vers la peinture (16 artistes lauréats commandités par la Fondation Colas en 2009), la musique ou la danse (Colas en Scène soutient chaque année des talents pour illustrer un thème particulier de management : les talents en 2008, la transversalité en 2009) complète cette implication. Au total, Colas maison mère aura consacré 0,7 million d'euros à l'ensemble de ces actions. Colas est par ailleurs membre fondateur de la Fondation ChemSud créée en 2009 à Montpellier pour le soutien à la recherche et au développement d'une chimie « verte ».

FAVORISER LA DIFFUSION DES IDÉES

Cette politique couvre deux domaines : les sciences humaines, sociales, économiques, politiques, avec le Cercle Colas, qui invite régulièrement des penseurs et des acteurs de la vie contemporaine à s'exprimer librement sur un thème de leur choix ; les sciences dures, avec les Rencontres Scientifiques Colas, en partenariat avec le magazine de référence *La Recherche*, qui fait intervenir des personnalités scientifiques.

En 2009, le Cercle Colas a accueilli :

- Michel Maffesoli, membre de l'Institut universitaire de France, professeur à la Sorbonne : « Les mots et les maux » ;
- Hubert Reeves, astrophysicien, Président de la Ligue ROC : « Des étoiles et des hommes ».

Les Rencontres Scientifiques Colas 2009 ont eu pour thème :

- « L'avenir du véhicule électrique », par Yves Chabre, docteur ès sciences, consultant en batteries pour véhicules électriques, et Pierre Midrouillet, Directeur général de PVI (constructeur de véhicules industriels électriques) ;
- « La sécurité informatique », par Cédric Blancher, directeur du laboratoire de recherche en sécurité informatique InnovationWorks, EADS, et Antoine Joux, professeur associé à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, ingénieur en chef de l'armement à la Délégation générale pour l'armement.

Il convient enfin de noter la participation de Colas à différents pôles de compétitivité en France et aux travaux de commissions scientifiques de différentes institutions universitaires ou de recherche, en France ou à l'international.

RISQUES – FAITS EXCEPTIONNELS – LITIGES

L'analyse, le suivi et la prévention des risques liés aux caractéristiques des métiers sont, de longue date, des principes essentiels dans la gestion du Groupe, placés au niveau le plus adapté à leur appréhension. L'organisation décentralisée du Groupe demeure la clé de la gestion de ces risques.

L'évaluation et la politique générale en matière de risques aux niveaux centraux sont gérées notamment par les remontées d'informations à travers le *reporting* ou, à l'inverse, à travers la diffusion des meilleures pratiques. Mais ce sont les filiales et les établissements qui traitent, maîtrisent et suivent leurs risques. Le recensement et l'analyse des risques majeurs identifiables ont été pour la première fois réalisés et formalisés par les Directions Générales France et Internationales à la fin de l'exercice 2009. Cette cartographie des risques est exprimée sous la forme du recensement des principaux risques de nature à remettre en cause des objectifs opérationnels, financiers, stratégiques. Cette analyse est la source de plans d'actions destinés à tenter de réduire les risques ainsi identifiés et est complétée par une politique de prévention qui prend sa source dans un suivi de la sinistralité, une analyse des phénomènes de causalité et des retours d'expérience. La coordination et l'animation au niveau central à travers des outils de *reporting* permettent de mieux identifier et analyser les différents risques, de centraliser les retours d'expérience pour les rediffuser dans les filiales et de bâtir une politique et des actions de prévention.

Les métiers exercés par Colas ne semblent pas présenter d'exposition importante à des risques majeurs ou systémiques, compte tenu de leur nature, de la dispersion des établissements et du nombre de chantiers réalisés.

LES RISQUES JURIDIQUES

Nature des activités

Les activités de Colas sont caractérisées par l'importance du nombre de contrats et par une passation et une exécution décentralisées de ces contrats. Outre les règles généralement applicables à l'ensemble de ces contrats (droit de la concurrence, droit pénal...), la plupart des contrats passés avec des pouvoirs adjudicateurs ou des entités adjudicatrices sont soumis à des règles particulières, que cela soit au niveau national ou international. Du fait de cette multiplicité de contrats et d'une organisation décentralisée, Colas est inévitablement confronté et exposé à une occurrence de non-respect des règles juridiques, et ce malgré des efforts importants de prévention en amont (information, formation, charte...) et une politique de sanction en aval. Ces risques, qui peuvent se traduire par des sanctions financières (sanctions des autorités de concurrence

par exemple), pourraient en outre engendrer des risques pénaux ou civils ou de pertes de marchés (interdiction de répondre à certaines commandes) ou de perte d'image. La mesure de l'occurrence et l'évaluation de ce risque sont très difficiles à réaliser.

Litiges significatifs au 31 décembre 2009

- Notification de grief par le Conseil de la concurrence (devenu l'Autorité de la concurrence) relatif à des pratiques d'une filiale de signalisation verticale, SES, cédée préalablement au motif de l'absence d'autonomie de cette filiale par rapport à sa maison mère, la société Aximum.
- Dommages civils demandés par des pouvoirs adjudicateurs hongrois contre une filiale hongroise, sur la base de différentes décisions de l'autorité de concurrence hongroise.
- Redressement par l'Urssaf au titre d'allègements de charges sociales liés aux dispositifs TEPA et Fillon, et ce au premier euro pour les exercices 2006 à 2008, au motif de non-délivrance des informations sous forme dématérialisée qui seraient requises selon l'Urssaf par le Code de la sécurité sociale. La société et ses filiales estiment n'être nullement dans les conditions d'une taxation forfaitaire prévue par l'article R. 242-5 du Code de la sécurité sociale dès lors qu'elles ont remis les documents ou justificatifs nécessaires à la réalisation du contrôle et que leur présentation en permettait l'exploitation.

LES RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Les risques industriels et environnementaux (usines d'émulsion, de production de membranes bitumineuses, carrières, centrales d'enrobage ou d'asphalte...) relèvent en France de la réglementation des installations classées ou des carrières. Des engagements de remise en état des sites d'exploitation de carrières sont définis avec les autorités préfectorales et font partie intégrante des autorisations d'exploitation. Le principe est identique dans les autres pays où Colas exploite ce type d'installations. Ces engagements sont provisionnés dans les comptes et révisés, ajustés périodiquement. Au 31 décembre 2009, ces provisions s'élevaient à 113 millions d'euros. Une politique systématique de certification environnementale est menée, comme la norme ISO 14001 (57 % du chiffre d'affaires de production de matériaux est certifié en France et à l'International, soit 8 % de plus qu'à fin 2008). La documentation et la mesure des progrès sont réalisées par un travail d'animation des audits de suivi et de certification avec l'aide d'organismes extérieurs et de moyens internes. Un système de check-lists mondialisé a été déployé depuis un an et couvre désormais plus de 60 % des sites de production. L'ensemble du dispositif a été intégré au système de contrôle interne pour la France et l'International.

Certains de ces sites de production pourraient être à l'origine de pollutions accidentelles (rupture de canalisations ou d'installations de stockage). Les installations sont conçues et maintenues pour réduire au maximum l'occurrence de tels événements (exemple : bacs de rétention). Compte tenu de la multiplicité des sites et de leur taille modeste, et de la gestion de ces risques, un éventuel incident devrait être de portée limitée et non significatif au niveau du Groupe.

Les processus de production de ces installations industrielles entraînent l'émission de CO₂, mais ces installations ne sont pas soumises à la procédure de quotas. Elles sont cependant encadrées par des contrôles réguliers de leurs émissions par des autorités extérieures et par des contrôles internes.

Le risque de survenance de sinistres industriels et leurs éventuelles conséquences sont estimés comme non significatifs, compte tenu de la taille des unités. Les risques d'incendie font l'objet de plans d'actions et de recommandations élaborées pour chaque site, ainsi que d'assurances adaptées.

LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

Compte tenu du nombre de clients extrêmement dispersés dans l'activité routière, l'étanchéité, la sécurité signalisation, les matériaux de construction (nombreux clients privés, collectivités locales), le risque de contrepartie significatif est faible. Dans l'activité ferroviaire, une part extrêmement importante est réalisée avec les entreprises ou les organismes d'État en charge des infrastructures. Pour la partie privée, l'analyse préalable du client, complétée par le recours chaque fois que possible à des organismes d'assurance-crédit, réduit ce risque. Les risques les plus importants peuvent être chiffrés à travers l'analyse statistique à quelques centaines de milliers d'euros. La crise financière, en augmentant ces risques, a renforcé les procédures préalables à la signature et au démarrage de contrats de construction.

L'activité de Colas est réalisée à 92% en Europe ou en Amérique du Nord (États-Unis ou Canada). L'exposition au risque pays est donc faible, de même que les risques de non-paiement, puisque 60% à 80% du chiffre d'affaires est réalisé pour des clients publics (États, collectivités territoriales), avec de nombreux contrats de faible montant.

L'activité dans des pays à risques avec des notations faibles par les organismes internationaux ou d'assurance-crédit comme la Coface est concentrée sur des contrats dont les financements proviennent le plus souvent d'organismes de financement multilatéraux (FED, Banque mondiale, etc.). À fin 2009, les retards de paiement de créances les plus significatifs proviennent de certaines filiales en Europe centrale, mais ces créances sont des créances d'État, dont les contrats bénéficient de crédits accordés par des fonds

européens. Elles présentent donc des risques de frais financiers supplémentaires imprévus à réclamer aux clients, mais leur règlement final ne semble pas représenter à ce jour un risque élevé.

LES RISQUES OPÉRATIONNELS

Des actions importantes sont menées dans le domaine des transports d'engins de chantier ou d'équipements industriels (rappel des réglementations en matière de convoi exceptionnel, généralisation dans les filiales d'un logiciel de calcul des charges, élaboration par chaque filiale d'un plan d'actions transport, rappel des instructions et procédures d'arrimage des engins transportés, rappel des procédures de contractualisation des transports et des locations de matériel), en matière de prévention d'incendie (notamment dans les activités de travaux d'étanchéité) et enfin de prévention dans les activités de travaux souterrains pouvant entraîner des ruptures dans les réseaux de fluides dangereux comme le gaz.

Les risques d'accidents du travail et ceux liés aux déplacements : le Groupe mène, depuis de très longues années, une politique extrêmement volontariste de prévention et de formation, qui a permis d'obtenir des améliorations significatives et permanentes, d'où une baisse importante et continue des taux de fréquence des accidents du travail ou de la circulation routière (*se reporter à la partie « Ressources humaines » du rapport*).

Les risques techniques semblent limités du fait du nombre de contrats réalisés chaque année. Les brevets et techniques ne semblent pas présenter de risque d'obsolescence. La politique de Colas en matière de recherche et développement permet un renouvellement et une modernisation permanents de ce savoir technique.

LES RISQUES DE LIQUIDITÉ

Au 31 décembre 2009, la trésorerie disponible (trésorerie et équivalents de trésorerie moins concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque) s'élève à 383 millions d'euros, auxquels s'ajoute un montant de 1 168 millions d'euros de lignes bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date. Un montant de 208 millions d'euros (300 millions d'USD) de lignes bancaires à moyen terme confirmées auprès des banques pivots du Groupe fera l'objet d'une renégociation cette année. Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Les crédits bancaires contractés par les sociétés du groupe Colas ne comportent aucune clause financière significative susceptible d'entraîner leur exigibilité et/ou leur remboursement anticipé, à l'exception d'un crédit syndiqué non utilisé par Colas Inc. au 31 décembre 2009, qui comporte un engagement financier consistant à devoir respecter une situation nette minimum ; au 31 décembre 2009, ce ratio est respecté de plus de 1,9 fois.

Répartition des emprunts portant intérêt par échéance

	Échéances		Échéances à plus d'un an				TOTAL 2009	Total 2008
	Moins de 1 an 2010	1 à 2 ans 2011	2 à 3 ans 2012	3 à 4 ans 2013	4 à 5 ans 2014	5 ans et + 2015 et +		
Emprunts MT et LT		22	18	11	9	119	179	130
Locations-financement		12	7	6	2	2	29	42
Autres dettes LT		1				3	4	14
Sous-total	45	35	25	17	11	124	212	186
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	153							
31 DÉCEMBRE 2009	198	35	25	17	11	124	212	186
Rappel 31/12/2008	236	52	45	16	13	60	186	
Partie à moins d'un an de la dette long terme							45	53

Répartition de la dette financière court terme et long terme par devise

	Euro	USD	GBP	Autres	Total
Long terme 12/2009	102		75	35	212
Court terme 12/2009	54	7	6	131	198
Long terme 12/2008	30	12	60	84	186
Court terme 12/2008	51	20	9	156	236

Lignes de crédit confirmées/utilisées

	Lignes confirmées – Échéances				Lignes utilisées – Échéances			
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Au-delà	Total	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Au-delà	Total
Lignes de crédit	250	996	179	1 425	45	88	124	257
Lettres de crédit								
TOTAL	250	996	179	1 425	45	88	124	257

Répartition de la dette financière courante et non courante selon la nature de taux

Répartition de la dette financière courante et non courante après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la date de clôture de l'exercice et hors concours bancaires courants :

Dettes à taux fixe ⁽¹⁾ : 44 % (2008 : 49 %)

Dettes à taux variable : 56 % (2008 : 51 %)

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an.

LES RISQUES DE MARCHÉ

Certaines sociétés du Groupe utilisent des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêt sur leur résultat. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-dessous.

NATURE DES RISQUES AUXQUELS LE GROUPE EST EXPOSÉ

Risque de change

Le Groupe est faiblement exposé au risque de change puisque les filiales réalisent une très faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Dans la plupart des cas, le chiffre d'affaires à l'International est réalisé par des filiales locales dont la facturation et les dépenses sont libellées dans la devise du pays où sont exécutés les travaux. Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

Les emprunts ou placements sont centralisés dans la même devise (euro, dollar US, dollar canadien, etc.).

D'une manière générale, les investissements nets réalisés par le Groupe dans des entités étrangères (filiales, participations, succursales, coentreprises) ne font pas l'objet d'une couverture de change car ces entités n'ont pas vocation à être cédées.

Des couvertures de change à terme sont utilisées dans le but d'optimiser la trésorerie du Groupe par la conversion, sans risque de change, d'excédents en une devise, prêtés à des filiales dans leur devise locale en substitution de lignes bancaires en devises locales.

Risque de taux

Le compte de résultat du Groupe est relativement peu sensible aux variations des taux d'intérêt. En général et en moyenne sur l'exercice, la partie des dettes financières à taux variable est équivalente à la trésorerie disponible elle-même placée à taux variable ; seule la saisonnalité entraîne le recours à des emprunts à court terme.

Certains actifs ou passifs financiers peuvent ponctuellement être couverts.

PRINCIPES ET RÈGLES DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE UTILISÉES PAR LE GROUPE

Les instruments utilisés sont limités à des produits classiques comme :

- les achats et ventes à terme de devises, swaps de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;
- les swaps de taux d'intérêt, future rate agreements, achats de caps et de tunnels ou d'options de taux dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ces instruments ont pour caractéristiques de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des banques françaises et internationales de premier rang et de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux font l'objet d'un suivi détaillé et spécifique transmis par les organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Couverture des flux de trésorerie (cash flow hedge)

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'instrument couvert ou d'une opération future.

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit (ou la perte) réalisé sur la partie de l'instrument de couverture que l'on estime être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres.

La partie de couverture estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les autres profits (ou pertes) résiduels sur l'instrument de couverture sont inclus en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration, il est vendu, résilié ou exercé. Le profit (ou la perte) cumulé est maintenu dans les capitaux propres tant que la transaction prévue n'est pas réalisée. Lorsque la transaction est réalisée, le produit (ou la charge nette) cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est repris en résultat.

Couverture de juste valeur (fair value hedge)

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan.

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit (ou la perte) résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net.

Le profit (ou la perte) sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts, en fonction du risque couvert, correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise les principes et méthodes comptables définis par la norme IAS 39, à savoir :

Critères pour comptabiliser un actif ou un passif financier

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers au moins tous les trimestres. Cependant, dans certains cas (montants notionnels modestes, maturités de couverture courtes, impacts limités sur le compte de résultat), les instruments financiers ne font volontairement pas l'objet d'une comptabilité de couverture afin de ne pas alourdir les procédures administratives du Groupe. Dans ce cas, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat.

Base d'évaluation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût ou coût amorti.

Comptabilisation des instruments évalués à la juste valeur

Le Groupe utilise très peu d'instruments financiers ; les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. Il s'agit de la valeur de marché pour les instruments cotés sur les marchés financiers. Quant aux instruments non cotés en Bourse, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimation telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur d'utilité (actualisation des flux de trésorerie). Ces modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché.

Comptabilisation des produits et charges générés par les actifs et passifs financiers

Les instruments dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur. Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

À la date de clôture, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt actuels et du risque crédit des contreparties. La juste valeur des contrats de change à terme est égale à leur valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours ou du taux à terme.

INSTRUMENTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Le tableau ci-dessous présente la somme des encours notionnels au 31 décembre 2009 de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux et répartition par devise pour les opérations de change.

Couverture du risque de taux

Swaps de taux	Échéances			TOTAL 31/12/2009	Total 31/12/2008
	2010	2011 à 2014	Au-delà		
Sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Sur passifs financiers	25	-	159	184	192

Dans le cadre du contrat à long terme PFI de réhabilitation et d'entretien de la voirie de la ville de Portsmouth (Grande-Bretagne), et afin de garantir à cette ville une redevance mensuelle forfaitaire fixe sur les vingt-cinq années du contrat de réhabilitation et d'entretien de sa voirie, un swap de taux a été mis en place.

Ce swap est receveur de taux variable, payeur de taux fixe. Son montant nominal suit parfaitement le profil de tirage puis d'amortissement du financement sans recours de ce contrat, de manière à adosser le coût fixe de la dette à la redevance forfaitaire perçue. Au 31 décembre 2009, le montant de ce swap est de 71,4 millions d'euros (63,4 MGBP).

STVR, société concessionnaire dans laquelle Colas Rail détient une participation majoritaire, a contracté en 2003 un swap de taux long terme dans le cadre d'un financement relatif à la construction et à l'exploitation du tramway de la ville de Caen. Ce swap, receveur de taux variable, payeur de taux fixe, amortissable, à échéance novembre 2018, est comptabilisé en capitaux propres pour sa valeur de marché. Au 31 décembre 2009, le montant du swap est de 87,3 millions d'euros.

Couverture du risque de change

Les sociétés du Groupe réalisent une faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation. La part du chiffre d'affaires à l'International est réalisée la plupart du temps par des filiales qui ont leurs facturations et leurs dépenses libellées dans la devise du pays. Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

	HUF	RON	USD	MAD	GBP	Autres	31/12/2009	31/12/2008
Achats à terme	25	15	-	11	-	-	51	215
Ventes à terme	4	13	14	-	22	8	61	75
Swaps de devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de change	-	-	-	-	-	-	-	-

Des contrats en euros signés en Hongrie, en Roumanie et au Maroc ont fait l'objet d'une couverture de change systématique. Les ventes à terme de RON, GBP et USD correspondent à des couvertures dans le cadre de prêts-relais à des filiales.

Valeur de marché des instruments de couverture

Au 31 décembre 2009, la valeur de marché (Net Present Value) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de - 16,6 millions d'euros. Ce montant est pour l'essentiel la résultante de la valeur actuelle nette de swaps de taux permettant de couvrir des dettes du Groupe et de la valeur actuelle nette d'opérations de terme permettant de couvrir le risque de change découlant d'opérations commerciales.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : - 9,1 millions d'euros ;
- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : - 7,5 millions d'euros ;
- opérations ne s'inscrivant pas dans le cadre d'une relation de couverture : 0.

L'impact de la valeur de marché du swap de taux mis en place pour le contrat avec la ville de Portsmouth (Grande-Bretagne), soit - 8,7 millions d'euros, est intégralement compensé par la valeur de marché du dérivé incorporé à la redevance fixe contractuelle payée par le client, soit 8,7 millions d'euros. L'impact de la valeur de marché du swap de taux pour le contrat avec la ville de Caen (France), soit - 9,5 millions d'euros, est comptabilisé en capitaux propres.

Le total de la valorisation du portefeuille d'instruments financiers net de la valorisation du dérivé incorporé à la redevance fixe contractuelle payée par la ville de Portsmouth est de - 7,9 millions d'euros.

En cas de translation de la courbe des taux de + 0,50 % (et respectivement de - 0,50 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à - 11,5 millions d'euros (respectivement à - 22 millions d'euros).

En cas d'évolution uniforme défavorable de 1 % par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à - 17,7 millions d'euros.

Les calculs ont été effectués par un prestataire indépendant selon les usages en vigueur sur les marchés.

LE RISQUE SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Colas a une sensibilité à la régularité de son approvisionnement et aux variations du coût des matières premières principalement liées au pétrole (bitume, carburants, fuel de chauffage, huiles) dans l'activité routière, ainsi que d'autres matières premières comme l'acier ou l'aluminium dans les activités de sécurité signalisation, étanchéité et ferroviaire.

Le risque le plus important est lié au bitume et autres produits pétroliers.

Risque d'approvisionnement

Des retards ou des ruptures d'approvisionnement peuvent entraîner des coûts supplémentaires directs et indirects dans l'activité routière ou étanchéité. On peut d'abord considérer que ce risque n'est pas systémique sauf en cas de conflit et de rupture totale d'approvisionnement pétrolier. Ce risque peut affecter pour une durée variable un pays ou plus vraisemblablement une région. Dans ce cadre, depuis plusieurs années, Colas s'est doté d'une Direction Bitumes Groupe, et de Directions Bitumes dans certaines grandes zones géographiques (Amérique du Nord) afin de renforcer les capacités d'approvisionnement (accords d'achats en quantité, importation). Colas a développé une politique de capacité de stockage au fil des années, en France, en Europe, dans les DOM, dans l'Océan Indien et sur une plus grande échelle en Amérique du Nord. Les capacités de stockage sont importantes au regard de la consommation de bitume en fonction des régions. La politique d'augmentation de la capacité de stockage se poursuit chaque fois que des opportunités peuvent être concrétisées (acquisition ou création).

Risque lié à la variation des prix

Le prix du bitume a connu d'importantes variations de prix d'achat dans les deux dernières années. Le risque face à ces fluctuations est limité par plusieurs facteurs : le nombre et le montant moyen des contrats, qui permet d'appréhender souvent le prix dans l'offre au client, les clauses de révision et d'indexation présentes dans de nombreux contrats en France et à l'International. Ce paramètre est intégré dans la négociation contractuelle par les collaborateurs sensibilisés à cette question. Dans certaines régions, des contrats

de fournitures à prix garantis pour une période peuvent être signés. Pour des contrats importants, à l'obtention de la commande, des politiques de couverture sont prises au coup par coup (elles sont peu nombreuses à ce jour). Il reste une part d'activité comme la vente de produits manufacturés à tiers où les hausses du prix du bitume ou des produits pétroliers sont répercutées dans la mesure où la situation concurrentielle le permet.

Compte tenu de ces éléments, il est impossible de mesurer la sensibilité du compte d'exploitation du fait des milliers de chantiers exécutés dans des contextes juridiques de protection variables, et des hausses de prix différentes entre zones géographiques. Il existe enfin un risque indirect en cas de hausse du prix de ces produits chez les clients qui, du fait de la hausse du prix des travaux ou des prestations, peuvent réduire le volume de leurs commandes.

LES ASSURANCES ET LA COUVERTURE DES RISQUES

Le Groupe veille à protéger les actifs, les biens, les personnes contre les sinistres prévisibles qui peuvent être assurables, tout en préservant sa compétitivité. Une politique de prévention initiée de longue date et renforcée chaque année permet d'avoir un réel partenariat avec les compagnies d'assurances et a permis au Groupe de renouveler les polices d'assurance dans des conditions relativement identiques aux années précédentes. De ce fait, Colas considère que la confidentialité sur le montant des primes et des conditions de garantie sera maintenue, car il s'agit d'un élément important de compétitivité vis-à-vis de ses concurrents.

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Les sociétés sont engagées dans des procès ou litiges qui sont dans le cours normal de leurs activités. Les risques ont été évalués et provisionnés selon une méthode comparable à celle des exercices précédents, basée sur les retours d'expérience et l'analyse des directions et conseils juridiques du Groupe. À ce jour, il n'existe pas, à la connaissance de la société, un fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats et la situation nette du Groupe dans son ensemble.

PRISES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice 2009, les prises de participation significatives ⁽¹⁾ ont été les suivantes :

Nom de la société	Siège social	% de détention
Pittet-Chatelan	Yverdon-les-Bains (Suisse)	100,00
Entreprise Travaux Construction	Billère (France)	100,00
Les Entreprises Litel	Québec (Canada)	100,00
Bulk Bitumen Company	Petite-Rivière (Île Maurice)	100,00
Entreprise Garenq	Lacaune (France)	100,00
Castres Béton	Castres (France)	100,00
Jason Industries	Saint-Loup-Géanges (France)	30,04
Enfalt Emulsiyon	Istanbul (Turquie)	10,00

(1) Seuil d'information retenu : investissements supérieurs à 150 000 euros.

PERSPECTIVES

Colas a, pour la première fois depuis de nombreuses années, enregistré une baisse de chiffre d'affaires et de résultat. La solidité de ses métiers et de son réseau d'établissements décentralisés, conjuguée à une forte réactivité, a permis à Colas de résister en 2009 à une crise généralisée et brutale. Un résultat net part du Groupe de 387 millions d'euros (3,3% du chiffre d'affaires), une capacité d'autofinancement proche de 1,1 milliard d'euros et une trésorerie nette positive supérieure à 100 millions d'euros à fin décembre 2009 constituent, dans cet environnement économique, une bonne performance.

Le carnet de commandes à fin décembre 2009 s'élève à 6,3 milliards d'euros, en hausse de 7,6% par rapport à celui de fin décembre 2008. Colas démarrera 2010 dans des conditions proches ou légèrement meilleures que celles de l'an passé, mais les tendances des marchés restent encore incertaines.

En France, l'activité routière pourrait se stabiliser ou, à défaut, connaître une légère baisse. L'orientation de la politique d'investissements des collectivités locales sera déterminante car l'investissement privé ne devrait pas redémarrer (la reconduction du mécanisme de remboursement accéléré du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) est un facteur de soutien). Inversement, les activités Ferroviaire et Pipelines canalisations seraient en croissance. L'Amérique du Nord devrait bénéficier d'un bon niveau d'activité, grâce notamment au décalage du plan de soutien américain aux infrastructures. L'Europe pourrait connaître un nouveau recul du fait des difficultés financières des pays d'Europe centrale où Colas est implanté. L'activité en Afrique, dans l'Océan Indien et en Asie pourrait être équivalente à celle de 2009, même avec une baisse anticipée à Madagascar. Le démarrage de grands projets signés mais en attente de financements (Tram-train à la Réunion, autoroute D 1 en Slovaquie) ou en cours de soumission pourrait avoir un impact positif.

Dans ce contexte, une première hypothèse prudente de chiffre d'affaires pour 2010 a été arrêtée à 11,5 milliards d'euros, basée sur une stratégie inchangée préférant la rentabilité au volume. La politique d'investissements sera encore prudente. Les objectifs de développement responsable (notamment économies d'énergie, réduction d'émissions de CO₂, sécurité, diversité) seront poursuivis. L'amélioration sur l'exercice 2009 de plus de 100 millions d'euros de la trésorerie nette conforte et confirme la solidité financière. La stratégie pragmatique d'adaptation de Colas se poursuivra en 2010, qui devrait être une année de transition, dans l'attente à partir de 2011 d'une meilleure orientation des marchés d'infrastructures dont les besoins dans le monde restent importants.

RÉSULTAT DE COLAS ET SON AFFECTATION

Les Commissaires aux comptes de la société donneront dans leur rapport leurs appréciations sur les comptes qui vous sont soumis. Ceux-ci ont également été examinés, conformément aux dispositions légales, par le Comité d'Entreprise.

Le bénéfice de la société mère s'élève à 329 061 543,44 euros, contre 327 745 470,97 euros en 2008. La somme disponible constituée par le bénéfice de l'exercice, augmenté du report à nouveau antérieur, ressort à 606 309 338,01 euros, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

– à la réserve légale	8 267,70 euros ;
– à la distribution d'un dividende	
pour un montant total de	220 062 075,75 euros,
à compter du 28 avril 2010 ;	
– le solde au report à nouveau	386 238 994,56 euros.

Le dividende de 6,75 euros par action de 1,50 euro nominal est éligible, pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 243 bis du Code général des impôts. Les dividendes au titre des trois derniers exercices ont été :

- au titre de 2006, de 6,40 euros ;
- au titre de 2007, de 8,50 euros ;
- au titre de 2008, de 8,75 euros.

Nous vous proposons que ce dividende puisse être payé en numéraire ou en actions au choix de l'Actionnaire, dans les conditions suivantes :

- le prix d'émission des actions nouvelles serait égal à 95 % de la moyenne des premiers cours de Bourse de l'action Colas aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la réunion de la présente Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende ;
- les demandes pourraient ne représenter qu'une partie du dividende revenant à un même Actionnaire mais devraient porter sur un nombre entier d'actions ;
- lorsque le montant des dividendes égal à l'option de l'Actionnaire pour le paiement du dividende en actions ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'Actionnaire obtiendrait le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété par une soulte en espèces versée par la société ;
- les Actionnaires pourraient opter pour le paiement du dividende net en espèces ou en actions auprès de la société émettrice à compter du 28 avril 2010 et jusqu'au 19 mai 2010 inclus. Au-delà de cette date, le dividende serait payé uniquement en numéraire ;
- les Actionnaires qui auraient exercé l'option pour le paiement du dividende en actions recevraient des actions qui seraient créées jouissance 1^{er} janvier 2010.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux exigences de la loi du 4 août 2008, dite loi LME, et de son décret d'application n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs qui s'élèvent au 31 décembre 2009 à 28 025 471 euros ⁽¹⁾ par date d'échéance à la clôture d'exercices est indiqué ci-dessous :

Exercice En milliers d'euros	Echéance à 1 mois	Echéance à 2 mois	Echéance à 3 mois
2009	27 165	831	28

(1) agences à l'international exclues.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Président-Directeur Général

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par le groupe Bouygues et refacturée à Colas au titre de sa fonction de dirigeant en 2009 à Monsieur Hervé Le Bouc, Président-Directeur Général, s'est élevée à 924 100 euros (804 100 euros en 2008). La rémunération brute variable au titre de l'année 2009, fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, qui lui sera versée en 2010, s'élèvera à 900 000 euros (960 000 euros versés en 2009 au titre de 2008). Par ailleurs, Monsieur Hervé Le Bouc a perçu, en 2009, un montant de 20 000 euros de jetons de présence versés par Colas et un montant de 25 000 euros de jetons de présence au titre de son mandat d'Administrateur de la société Bouygues, société mère au titre de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Monsieur Hervé Le Bouc bénéficie d'un régime de retraite complémentaire, en tant que membre du Comité de Direction Générale de Bouygues, de 0,92% du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce complément de retraite ne conduit pas à constituer de provision puisque ce régime a la forme d'un contrat d'assurance souscrit auprès d'un organisme extérieur au Groupe et a été soumis à la procédure des conventions réglementées.

Administrateurs salariés

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Thierry Genestar par la société en 2009, au titre de sa fonction salariée de Directeur Général France, s'est élevée à 407 850 euros (397 380 euros en 2008). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2009, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et d'objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2010, s'élève à 260 000 euros (270 000 euros versés en 2009 au titre de 2008). Par ailleurs, il a perçu, en 2009, un montant de 20 000 euros de jetons de présence de Colas. La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Thierry Montouché par la société en 2009, au titre de sa fonction salariée de Secrétaire Général, s'est élevée à 392 030 euros (369 840 euros en 2008). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2009, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et d'objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2010, s'élève à 235 000 euros (240 000 euros versés en 2009 au titre de 2008). Par ailleurs, il a perçu, en 2009, un montant de 20 000 euros de jetons de présence versés par Colas.

Administrateurs dont la rémunération est assurée par la société Bouygues, société mère au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, soit Messieurs Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin, Philippe Marien, représentant de la société Bouygues : se reporter au Document de Référence Bouygues.

Ces trois Administrateurs ont perçu, en 2009, de la société Colas un montant de 20 000 euros chacun au titre de jetons de présence.

Autres Administrateurs

Les jetons de présence versés par la société en 2009 aux autres membres du Conseil d'administration, Messieurs Christian Balmes, Alain Dupont, Patrick Le Lay, Michel Rouillet, se sont élevés à 20 000 euros chacun.

CAPITAL

ÉVOLUTION DU CAPITAL EN 2009

Au 1^{er} janvier 2009, le capital de la société s'élevait à 48 820 006,50 euros et était divisé en 32 546 671 actions au nominal de 1,50 euro chacune.

Compte tenu de 55 118 actions souscrites au titre de l'exercice de l'option de paiement en actions du dividende de l'exercice 2008, le capital social de la société s'élève, au 31 décembre 2009, à 48 902 683,50 euros, divisé en 32 601 789 actions de 1,50 euro nominal.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sur la base de la constatation du capital au 2 janvier 2010, la composition de l'actionnariat de Colas au 31 décembre 2009 est la suivante : Bouygues SA détient directement et indirectement 96,62 % du capital, les fonds communs « Colas en actions » et « Colas shares » détenus par les collaborateurs du groupe Colas détiennent 0,95 %.

Au 31 décembre 2009, Colas ne détient aucune action en propre.

COURS ET VOLUME DE L'ACTION

La valeur du titre à la Bourse de Paris a évolué en 2009 entre 124,45 euros au plus bas (24 février 2009) et 198,78 euros au plus haut (10 novembre 2009), pour clôturer l'année à 174,49 euros, soit une progression de 22,88 % par rapport au cours du 31 décembre 2008, à comparer à une progression de l'indice CAC 40 de 22,32 % et du SBF 120 de 23,73 % sur la même période.

ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Année	Mois	Cours extrêmes		Nombre de titres échangés	Capitaux en millions d'euros
		+ haut	+ bas		
2006	Janvier	143,90	137,50	16 883	2,4
	Février	169,90	141,00	74 414	11,5
	Mars	170,00	165,00	66 649	11,0
	Avril	169,40	160,50	10 167	1,7
	Mai	166,90	160,10	20 419	3,3
	Juin	165,00	157,10	8 722	1,4
	Juillet	180,10	159,50	15 013	2,6
	Août	198,00	175,10	40 854	7,6
	Septembre	220,00	193,70	20 958	4,3
	Octobre	230,00	212,60	28 518	6,3
	Novembre	228,00	202,00	20 509	4,4
	Décembre	228,50	209,00	14 968	3,3
2007	Janvier	244,50	225,60	21 445	5,1
	Février	296,69	236,00	47 891	12,7
	Mars	300,00	255,00	18 414	5,3
	Avril	308,05	285,00	10 723	3,2
	Mai	363,99	305,00	17 504	6,0
	Juin	360,00	320,01	23 883	8,1
	Juillet	353,76	330,00	13 867	4,7
	Août	342,00	284,60	28 535	9,2
	Septembre	352,49	281,00	15 614	4,9
	Octobre	323,85	306,00	12 450	3,9
	Novembre	319,73	291,00	8 621	2,6
	Décembre	315,89	282,00	13 560	4,1
2008	Janvier	309,50	205,01	119 370	25,7
	Février	238,01	208,00	70 970	15,6
	Mars	238,90	218,00	10 779	2,4
	Avril	257,00	220,00	13 644	3,2
	Mai	244,90	226,42	17 439	4,0
	Juin	235,00	196,00	32 434	6,8
	Juillet	213,18	181,00	10 661	2,1
	Août	204,99	190,01	4 146	0,8
	Septembre	204,00	145,00	10 947	1,9
	Octobre	175,10	129,80	54 331	7,5
	Novembre	154,35	125,00	12 342	1,7
	Décembre	142,00	121,15	16 611	2,2
2009	Janvier	154,96	130,11	10 728	1,5
	Février	141,50	124,45	8 258	1,1
	Mars	154,54	125,20	10 829	1,5
	Avril	179,89	135,54	23 296	3,8
	Mai	180,01	153,12	9 191	1,5
	Juin	180,00	166,10	12 360	2,1
	Juillet	174,24	159,00	9 660	1,6
	Août	182,00	168,01	9 184	1,6
	Septembre	189,00	177,01	17 593	3,2
	Octobre	197,41	180,00	13 138	2,5
	Novembre	198,78	176,00	8 478	1,6
	Décembre	185,00	171,00	42 859	7,5

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Conformément aux articles L. 225-184 et L. 225-180 II du Code de commerce, le présent rapport informe l'Assemblée Générale des opérations réalisées en vertu de ces autorisations et en application des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

OCTROI D' OPTIONS PAR LA SOCIÉTÉ OU PAR LES SOCIÉTÉS LIÉES OU CONTRÔLÉES

PAR LA SOCIÉTÉ

En 2009, aucune option donnant droit à la souscription d'actions Colas nouvelles n'a été consentie par la société dans le cadre de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de mettre en place des options de souscription d'actions réservées à des dirigeants et salariés de la société et de certaines sociétés qui lui sont liées, qui avait été renouvelée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 avril 2008 dans sa treizième résolution.

PAR LES SOCIÉTÉS LIÉES

Un montant de 1 355 000 options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles a été attribué à 367 collaborateurs de Colas ou de ses filiales par Bouygues dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce. Le prix d'exercice de ces options est de 25,95 euros et leur durée de validité est de sept ans à compter de la date d'attribution, qui est le 1^{er} avril 2009. Les options pourront être levées après l'expiration de la quatrième année à compter de la date d'attribution, soit à compter du 1^{er} avril 2013.

Options consenties aux mandataires sociaux et Administrateurs salariés au cours de l'exercice 2009

Nom	Société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options en euros
Le Bouc Hervé	Bouygues (société mère)	01/04/2009	150 000	25,95
Genestar Thierry	Bouygues (société mère)	01/04/2009	22 000	25,95
Montouché Thierry	Bouygues (société mère)	01/04/2009	22 000	25,95
TOTAL			194 000	

Options consenties aux 10 salariés (non mandataires sociaux) de la société ayant reçu le plus grand nombre d'options au cours de l'exercice 2009

Nom	Société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options en euros
Benquet Alain	Bouygues (société mère)	01/04/2009	22 000	25,95
Gabanna Louis	Bouygues (société mère)	01/04/2009	22 000	25,95
de Pins Christian	Bouygues (société mère)	01/04/2009	22 000	25,95
Tabarié Bruno	Bouygues (société mère)	01/04/2009	22 000	25,95
Tournier Philippe	Bouygues (société mère)	01/04/2009	22 000	25,95
François Yves	Bouygues (société mère)	01/04/2009	15 000	25,95
Ausseil Georges	Bouygues (société mère)	01/04/2009	12 000	25,95
Guy Christophe	Bouygues (société mère)	01/04/2009	10 000	25,95
Dusserre Jérôme	Bouygues (société mère)	01/04/2009	10 000	25,95
de Bagneux Gilles	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Bélier Jean-Pierre	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Body Serge	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Bourdon Martine	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Brissonneau Philippe	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Brossard Jean-Pierre	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Caussemille Thierry	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Chambon Bruno	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Da Poïan Christophe	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Decarnin Philippe	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Ducroix Daniel	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Durand Philippe	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Guérolé Patrick	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Guilmant Philippe	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Haltebourg Patrice	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Hamon Joël	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95

Nom	Société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options en euros
Lavedrine Christian	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Maridet Pascal	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Mitridati Christophe	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Pastor Jacques	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Quillien Philippe	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
Raffin Philippe	Bouygues (société mère)	01/04/2009	8 000	25,95
TOTAL			333 000	

Les mandataires sociaux et les salariés de la société n'ont pas reçu au cours de l'exercice 2009 d'autres options consenties par des sociétés liées à la société dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du Code de commerce ou par des sociétés contrôlées par la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

LEVÉES D'OPTIONS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

LEVÉES D'OPTIONS D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Options levées par les mandataires sociaux et salariés de la société : néant.

Il n'y a pas d'options de souscription d'actions émises par la société Colas existantes au 31 décembre 2009.

LEVÉES D'OPTIONS D' ACTIONS DE SOCIÉTÉS LIÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Options levées par les mandataires sociaux et Administrateurs salariés au cours de l'exercice 2009

Nom	Société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options en euros
Genestar Thierry	Bouygues (société mère)	25/06/2002	5 885	23,41
Montouché Thierry	Bouygues (société mère)	25/06/2002	2 950	23,41
	Bouygues (société mère)	17/06/2003	9 000	19,37
TOTAL			17 835	

Options levées par les 10 salariés (non mandataires sociaux) de la société ayant levé le plus grand nombre d'options au cours de l'exercice 2009

Nom	société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options en euros
Benquet Alain	Bouygues (société mère)	25/06/2002	5 885	23,41
	Bouygues (société mère)	17/06/2003	5 885	19,37
	Bouygues (société mère)	15/03/2004	5 885	25,15
Haltebourg Patrice	Bouygues (société mère)	25/06/2002	5 885	23,41
	Bouygues (société mère)	17/06/2003	5 885	19,37
Lepercq Xavier	Bouygues (société mère)	15/03/2004	9 416	25,15
Ducroix Daniel	Bouygues (société mère)	25/06/2002	3 531	23,41
	Bouygues (société mère)	17/06/2003	5 885	19,37
Pastor Jacques	Bouygues (société mère)	25/06/2002	4 120	23,41
	Bouygues (société mère)	17/06/2003	3 120	19,37
Molleron Henri	Bouygues (société mère)	25/06/2002	3 531	23,41
	Bouygues (société mère)	17/06/2003	2 354	19,37
	Bouygues (société mère)	15/03/2004	1 177	25,15
Clotte Alain	Bouygues (société mère)	21/06/2005	5 000	31,34
Bélier Jean-Pierre	Bouygues (société mère)	25/06/2002	5 885	23,41
Body Serge	Bouygues (société mère)	25/06/2002	5 885	23,41
Gabanna Louis	Bouygues (société mère)	25/06/2002	5 885	23,41
Guilmant Philippe	Bouygues (société mère)	25/06/2002	5 885	23,41
Killeen John	Bouygues (société mère)	25/06/2002	5 885	23,41

RAPPORT SPECIAL SUR LES PROGRAMMES DE RACHAT D'ACTIONS

PROGRAMMES DE RACHAT ET D'ANNULATION D'ACTIONS 2009

L'Assemblée Générale Mixte du 15 avril 2009, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce, dans sa quatorzième résolution, avait renouvelé l'autorisation donnée à votre Conseil de procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre de titres composant le capital social, pour une durée de dix-huit mois. Cette autorisation n'a pas été utilisée par votre société au cours de l'exercice 2009.

L'Assemblée Générale Mixte du 15 avril 2009, dans sa dix-septième résolution, avait autorisé le Conseil d'administration à réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société. Cette autorisation n'a pas été utilisée par votre société au cours de l'exercice 2009.

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS 2010

DESCRIPTIF DU PROGRAMME ET DEMANDE D'AUTORISATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 14 AVRIL 2010

En application du règlement général de l'AMF (Autorité des marchés financiers) dans ses articles 241-1 et suivants, nous soumettons à votre approbation une résolution ayant pour objet de renouveler l'autorisation donnée à votre Conseil pour une nouvelle durée de dix-huit mois, afin d'opérer sur les titres de la société, dans

le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce lui permettant de procéder à l'achat d'actions de la société, dans la limite de 10% du nombre de titres composant le capital social, tout en respectant en permanence le seuil de détention maximale défini à l'article L. 225-210 du Code de commerce. Cette autorisation se substituerait à compter de ce jour à celle précédemment accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 avril 2009 dans sa quatorzième résolution.

Les caractéristiques de ce programme sont les suivantes :

- objectif unique : l'annulation des éventuelles actions rachetées, étant précisé que la réalisation de cet objectif devra se faire dans le respect de la législation et réglementation en vigueur ;
- modalités d'utilisation du programme : l'achat d'actions vendues par les Fonds Communs de Placement dont les parts sont détenues par les collaborateurs du Groupe dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise, afin d'assurer si nécessaire les besoins de liquidités desdits fonds. Au 31 décembre 2009, ces fonds détenaient 311 572 actions Colas ;
- part maximale du capital visée : 311 572 actions, soit 0,95% du capital actuel ;
- prix maximum d'achat : 250 euros ;
- montant maximal payable par la société : 77 893 000 euros sur la base du prix maximum d'achat ;
- modalités de financement : Colas se réserve la possibilité d'utiliser une partie de sa trésorerie disponible ou de recourir à l'endettement, à court et moyen terme, pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement ;
- calendrier de l'opération : dix-huit mois à compter de l'autorisation par l'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2010, soit jusqu'au 14 octobre 2011.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES DÉLÉGATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2009

	Montant nominal maximum	AGM ou AGE	Durée
Émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du DPS (résolution n° 18)	10% du capital	15/04/2009	26 mois
Émission d'actions ou valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, avec ou sans maintien du DPS (résolutions n°s 19, 20 et 21)	10 millions d'euros	15/04/2009	26 mois
Achat par la société de ses propres actions (résolution n° 14)	10% du capital	15/04/2009	18 mois
Annulation par la société de ses propres actions (résolution n° 17)	10% du capital par période de 24 mois	15/04/2009	18 mois
Attribution gratuite d'actions de la société (résolution n° 14)	10% du capital au jour d'utilisation	16/04/2008	38 mois
Attribution d'options donnant droit à la souscription d'actions ou à l'achat d'actions (résolution n° 13)	10% du capital	16/04/2008	38 mois

RÉSOLUTIONS

Dans les résolutions qui vous sont présentées, nous soumettons à votre approbation les résolutions suivantes.

RÉSOLUTIONS QUI RELÈVENT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Nous vous demandons de vous prononcer sur l'approbation des comptes annuels de Colas arrêtés au 31 décembre 2009, le quitus au Conseil d'administration pour sa gestion, l'approbation des comptes consolidés, l'affectation du résultat, qui s'élève à 329 061 543,44 euros avec distribution d'un dividende de 6,75 euros par action, avec mise en paiement à partir du 28 avril 2010, et l'approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce (première, deuxième, troisième et quatrième résolutions).

Il vous est proposé :

- de renouveler le mandat d'un Administrateur pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011 (cinquième résolution) ;
- de nommer quatre nouveaux Administrateurs pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011 (sixième, septième, huitième et neuvième résolutions), le Conseil d'administration étant composé de douze Administrateurs ;
- d'autoriser votre Conseil à procéder, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à l'acquisition de ses propres actions, pour un nombre de titres qui ne pourra excéder 10% du nombre total de titres composant le capital social à la date de réalisation des achats avec pour objectif l'annulation totale des actions acquises, conformément aux dispositions du règlement européen n° 2273/2003 entrées en application à compter du 13 octobre 2004. Cette autorisation, qui se substituera à celle conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2009, est sollicitée pour une période de dix-huit mois (dixième résolution) ;
- de donner tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et formalités (onzième résolution).

Partie extraordinaire de l'Assemblée Générale Mixte

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS QUI RELÈVENT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Il vous est demandé de déléguer compétence à votre Conseil :

- à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital social, par périodes de vingt-quatre mois, et ce uniquement si la résolution relevant de la partie ordinaire présentée à l'Assemblée en vue d'autoriser le Conseil à acheter les propres actions de la société est votée, conformément à l'article L. 225-209 alinéa 4 du Code de commerce, et ce pour une durée de dix-huit mois (douzième résolution);
- à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances (autres qu'obligations visées à l'article L. 228-40 du Code de commerce) (treizième résolution);

Il vous est demandé de donner tous pouvoirs pour faire tous dépôts et publicités (quatorzième résolution).

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur ces résolutions.

Le Conseil d'administration

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RENDANT COMPTE DES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE DANS LA SOCIÉTÉ (ARTICLES L. 225-37 ET L. 225-68 DU CODE DE COMMERCE)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles L. 225-37 et L. 225-68 du Code de commerce, je vous rends compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne en place dans votre société. Ce rapport a été préparé sur la base de contributions de l'ensemble des directions de la société. Il a été rédigé par le Secrétaire Général et le Président-Directeur Général de Colas, présenté au Comité des comptes et approuvé par le Conseil d'administration dont la réunion s'est tenue le 1^{er} mars.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION

À la date du Conseil d'administration du 1^{er} mars 2010, votre Conseil était composé de neuf Administrateurs :

Monsieur Hervé Le Bouc

Monsieur Christian Balmes

Monsieur François Bertièrre

Monsieur Olivier Bouygues

Monsieur Thierry Genestar

Monsieur Jean-François Guillemin

Monsieur Patrick Le Lay

Monsieur Philippe Marien, représentant permanent de la société Bouygues

Monsieur Thierry Montouché

Ceux-ci sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans.

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL EN 2009

L'Assemblée Générale du 15 avril 2009 a renouvelé les mandats de six Administrateurs, Messieurs Hervé Le Bouc, Christian Balmes, Olivier Bouygues, Thierry Genestar, Thierry Montouché, celui de la société Bouygues, et a également nommé Monsieur François Bertièrre en qualité d'Administrateur.

MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DU CONSEIL PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 14 avril 2010 de renouveler pour une période de deux ans le mandat d'un Administrateur,

Monsieur Jean-François Guillemin, et de nommer pour une période de deux ans Messieurs Louis Gabanna, Christian de Pins, Jean-Claude Tostivin et Gilles Zancanaro. Le Conseil d'administration serait composé, dans ces conditions, de douze Administrateurs.

RÉUNIONS

Le Conseil d'administration se réunit quatre fois par an en séance ordinaire (février, mai, août, novembre). En février, le Conseil arrête les comptes de l'exercice précédent et examine les axes stratégiques des métiers et du Groupe ; en août, il s'informe sur l'activité du premier semestre et examine les comptes du premier semestre, analyse l'activité et les résultats estimés de l'exercice ; en mai et en novembre, il examine les indicateurs d'activité et de résultats intermédiaires et, en novembre, le plan d'affaires à trois ans. L'ordre du jour du Conseil des séances ordinaires est divisé en général en trois parties : activité et perspectives ; examen des comptes ; questions juridiques. Un dossier consacré à ces questions est remis à chaque Administrateur.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'administration a opté pour la non-dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

COMITÉS ET COLLÈGE

Le Conseil est assisté dans l'exécution de sa mission par un Comité des comptes, un Collège des rémunérations et un Comité Éthique. Les attributions et les règles de fonctionnement sont définies par le règlement intérieur du Conseil.

Créé en février 2003, le Comité des comptes se réunit quatre fois par an pour examiner les comptes consolidés et sociaux préalablement aux réunions du Conseil d'administration. Le Comité des comptes est composé de Messieurs Philippe Marien (Président), Christian Balmes et Thierry Montouché.

Il a pour mission d'aider le Conseil à veiller à l'exactitude, la fiabilité et la sincérité de ces comptes et à la qualité de l'information qui est diffusée notamment vers les Actionnaires. Il examine les comptes semestriels et annuels et les comptes internes au 30 avril et au 30 septembre. Il veille à la pertinence des méthodes et principes comptables, examine les principaux risques financiers, les systèmes de contrôle interne et émet des recommandations. Enfin, il pilote l'attribution des mandats de commissariat aux comptes et est informé de leurs plans d'intervention et de leurs recommandations.

Créé le 17 avril 1991, le Collège des rémunérations a pour mission de proposer au Conseil la rémunération à allouer au Président-Directeur Général, ainsi que les avantages mis à sa disposition. Il est composé aujourd'hui de Messieurs Jean-François Guillemain et Olivier Bouygues.

Le Conseil d'administration réuni le 25 novembre 2009 a décidé de mettre en place un Comité Éthique, composé de trois Administrateurs, Christian Balmes, Jean-François Guillemain et Thierry Montouché.

BILAN DE L'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2009

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil s'est réuni à quatre reprises. Le taux moyen de présence des Administrateurs a été de 97 %.

Les éléments essentiels relatifs à ces quatre réunions du Conseil sont les suivants : le Conseil a arrêté les comptes annuels et semestriels après rapport du Comité des comptes, pris connaissance des états financiers, fixé le montant et les modalités de paiement du dividende et approuvé la note d'information du programme de rachat d'actions. Il a en particulier décidé la possibilité de recevoir le dividende en actions.

Le Conseil du 24 février 2009 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la nomination d'un nouvel Administrateur et le renouvellement du mandat de six Administrateurs. Ont été examinés l'activité et les résultats de 2008, l'évolution de chacune des activités du Groupe, les orientations stratégiques et les perspectives pour 2009, le carnet de commandes, le potentiel industriel et la stratégie future, les investissements de l'année (dont les acquisitions réalisées en 2008 et leur impact en termes de productions, de réserves de granulats et de chiffres d'affaires), le budget d'investissements de l'exercice 2009, les résultats en matière de sécurité. Les comptes sociaux et consolidés ont été arrêtés avec le projet d'affectation des résultats, ainsi que la rémunération du Président, le montant et la répartition des jetons de présence dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale, et l'Assemblée Générale Mixte a été convoquée.

Le Conseil du 27 mai 2009 a examiné la situation de la société et de ses filiales à fin mars 2009.

Le Conseil du 25 août 2009 a examiné la situation de la société et de ses filiales au premier semestre 2009, détaillé le carnet de commandes et fait un point sur les investissements. Le projet du Tram-train à la Réunion et ses enjeux ont été présentés. Le Conseil a examiné un projet de cession de société dont la taille est peu significative et, enfin, les comptes sociaux et consolidés.

Lors du Conseil du 25 novembre 2009 ont été examinés l'activité au troisième trimestre 2009 et les perspectives, les investissements réalisés, un projet de croissance externe, les comptes sociaux et consolidés à fin septembre 2009. Un plan d'affaires à trois ans couvrant la période 2009-2012 a été présenté.

FONCTIONNEMENT DES COMITÉS ET COLLÈGE MIS EN PLACE PAR LE CONSEIL

LE COMITÉ DES COMPTES

Le Comité des comptes s'est réuni à trois reprises, les 23 février, 24 août et 23 novembre 2009. Le taux de présence des membres a été de 100 %. Au cours de ces réunions, le Comité a notamment examiné les méthodes comptables, le périmètre de consolidation et l'information sectorielle. En août, le Comité a examiné une synthèse des principaux actifs corporels à durée de vie indéfinie. La méthode utilisée pour effectuer des tests de valeur a été présentée. Les tests de valeur sur les cinq Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ont été présentés et commentés. En août et novembre, un point a été fait sur la filiale Colas Rail et les filiales routières roumaines. Les projets de communiqué de presse pour la publication des résultats annuels et semestriels ont été examinés.

Lors de ces trois réunions, le Comité des comptes a recommandé au Conseil d'administration d'arrêter les comptes sans modification ni remarque.

LE COLLÈGE DES RÉMUNÉRATIONS

Il s'est réuni en février 2009 pour examiner la rémunération de Monsieur Hervé Le Bouc, Président-Directeur Général, et faire ses recommandations.

LE COMITÉ ÉTHIQUE

Mis en place en novembre 2009, ce Comité a pour mission d'examiner les alertes ou situations qui pourraient présenter des risques et tous les contrats de sponsoring supérieurs à 20 000 euros.

LE CONTRÔLE INTERNE DE LA SOCIÉTÉ

La société Colas, en tant que société de tête d'un groupe de 672 sociétés réparties dans une quarantaine de pays, met en œuvre des procédures de contrôle interne au service de ses orientations stratégiques, afin de s'assurer que les informations comptables et financières reflètent avec sincérité l'activité de la société et du Groupe, et de veiller à ce que les actes de gestion, la réalisation des opérations, le comportement des collaborateurs s'inscrivent dans le respect de la réglementation et des règles et principes directeurs auxquels la société Colas se conforme. Le dispositif de contrôle interne de Colas s'applique à l'ensemble des sociétés du Groupe. Comme pour tout système de contrôle, la société ne peut garantir totalement que les risques qu'il vise à supprimer sont parfaitement éliminés.

L'ORGANISATION DU GROUPE ET LE CONTRÔLE INTERNE

L'organisation du Groupe est basée sur les principes suivants :

- une activité filialisée : la quasi-totalité de l'activité est réalisée par des filiales en général détenues à 100% par Colas ;
- une forte décentralisation, afin de placer la prise de décision au niveau le plus pertinent et efficace : elle repose sur un nombre limité de niveaux hiérarchiques – en général, trois niveaux principaux de responsabilité. Chaque responsable exerce ses fonctions dans le cadre de délégations de pouvoirs ;
- une responsabilité économique et financière qui s'exerce dans le cadre d'entités juridiques indépendantes (identité de périmètre juridique et financier) ;
- un contrôle régulier, périodique, des actions et des résultats par rapport à des objectifs définis et suivis dans des documents élaborés à dates régulières sur la base de principes, de règles et de procédures de gestion communs et identiques qui sont suivis par la totalité des sociétés et des collaborateurs du Groupe.

En France comme à l'International, l'activité est réalisée par des centres de travaux ou des unités industrielles qui opèrent sur un territoire géographiquement défini (par exemple, un département en France), dirigés chacun par un responsable opérationnel et ses équipes qui visent à atteindre des objectifs financiers et qualitatifs.

Ces centres sont fédérés par des filiales régionales (en France) et/ou nationales (à l'International). Ces filiales sont dotées chacune d'un organe de direction – en général, président et directeurs fonctionnels en charge d'animer, de développer et de contrôler l'ensemble de l'activité de leur société.

Cinq directeurs généraux animent, supervisent et contrôlent ces filiales. L'International est sous la responsabilité de trois directeurs généraux et d'un directeur général adjoint : Amérique du Nord, Europe, Afrique/Océan Indien/DOM-TOM, Asie/Australie. Pour la France, deux directeurs généraux supervisent chacun une zone géographique et les filiales à activité spécialisée.

Cette organisation peut tenir compte de certaines spécificités (pays, activité, taille).

L'ensemble des filiales et les directeurs généraux bénéficient de l'assistance des directions fonctionnelles de Colas qui apportent leur expertise (achats, audit interne, comptabilité et consolidation, communication, environnement, finance, juridique, marketing, matériel, recherche et développement, ressources humaines et systèmes d'information). Ces directions définissent et font évoluer les règles et les procédures du Groupe dans leur domaine. Elles travaillent en étroite collaboration avec les directeurs fonctionnels des filiales. Des réunions rassemblent au moins une ou plusieurs fois par an tous les responsables d'une discipline du Groupe afin d'échanger, de diffuser l'information, de mettre à jour les connaissances.

Les collaborateurs des filiales ont accès aux « Principes de gestion du Groupe », formalisés dès 2001 dans un livret qui reprend les règles et procédures essentielles applicables dans le Groupe et qui traduit les valeurs qui définissent l'esprit et la culture Colas (une mise à jour sera réalisée en 2010), complétés par des principes de conduite et un code d'éthique élaboré par Bouygues, maison mère, auquel la société adhère totalement.

Dans ce contexte, l'ensemble des dirigeants s'attache à ce que l'importance du contrôle interne soit au centre des préoccupations des collaborateurs dans les sociétés qui constituent le Groupe (anciennes ou nouvelles). La stratégie menée depuis de nombreuses années est une stratégie de croissance et de développement conduite avec prudence, rigueur et maîtrise. Le principe de transparence du contrôle interne aide au respect de ces principes. Le partage de ces principes s'appuie sur la compétence des collaborateurs qui, pour un grand nombre, ont une forte ancienneté, engendrée par un système basé sur la promotion interne régulière, ou qui ont rejoint le Groupe suite aux nombreuses acquisitions réalisées, et qui partagent ces valeurs, déjà présentes dans les sociétés ou acquises après leur entrée dans le Groupe. De plus, des membres de la Direction Générale et des directions fonctionnelles (notamment finance, comptabilité, juridique) sont présents au sein des conseils d'administration des sociétés les plus importantes. L'anticipation des besoins en compétences et le développement des talents sont des axes prioritaires de la politique des ressources humaines et s'accompagnent d'une politique de protection de la santé et de la vie des collaborateurs.

ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE, PILOTAGE ET SURVEILLANCE DU DISPOSITIF

Colas a poursuivi en 2009 ses travaux pour élaborer un référentiel de contrôle interne conformément à la recommandation AMF en s'appuyant sur le cadre de référence du 22 janvier 2007.

ÉTAT DE LA DÉMARCHE DE CONTRÔLE INTERNE

Cette démarche a été initiée en septembre 2007 en étroite collaboration avec la société Bouygues, société mère. Dans le cadre d'un planning de trois ans, la démarche vise à recenser et examiner le dispositif de contrôle interne existant et à y apporter les développements et améliorations nécessaires pour obtenir un système de contrôle interne qui couvre l'ensemble des sociétés du groupe Colas répondant à la recommandation AMF. Cette démarche bénéficie d'échanges avec les autres métiers exercés dans le groupe Bouygues et traite de façon homogène les sujets transverses tout en prenant en compte les caractéristiques propres de Colas.

Un planning a été établi :

- 14 septembre 2007 : lancement du projet ;
- 2008 : perfectionnement du dispositif en place et définition d'une organisation pérenne des dispositifs de contrôle interne ;
- 2009-2010 : mise en œuvre et suivi des objectifs.

En 2009 :

1) L'autoévaluation annuelle des principes du référentiel Colas, testée pour la première fois en France en octobre 2008, a été généralisée à l'ensemble des activités Colas en octobre 2009. Ces principes de contrôle interne, conformes au cadre de référence de l'AMF, ont été développés en commun avec les autres sociétés du groupe Bouygues et adaptés aux spécificités de Colas pour former le **référentiel de contrôle interne Colas**. Ces principes sont au nombre de 459, auxquels s'ajoutent 33 principes spécifiques, regroupés en 277 principes généraux et 215 principes comptables et financiers.

▪ Cette évaluation a été conduite en octobre 2009 dans chaque filiale régionale française et filiale pays à l'International (avec une profondeur abaissée au niveau de la filiale État ou province pour les États-Unis ou le Canada), portant le nombre de réponses à 60 filiales ou sociétés de tête de consolidation comptable représentatives de 98,5% du chiffre d'affaires consolidé de Colas.

▪ L'évaluation de la bonne application de ces principes dans les différentes filiales prend la forme d'une autoévaluation notée de 1 à 4 pour chaque principe, en fonction du degré d'application du principe dans la filiale et de formalisation de la bonne application. Chaque évaluation fournie par un répondant le plus à même d'apprécier le niveau d'application du principe dans la filiale est ensuite validée et discutée par un validant en général responsable de l'entité ou son délégataire.

▪ L'évaluation de la bonne application du référentiel Colas a impliqué les présidents-directeurs généraux, les directeurs d'exploitation, techniques, matériel, ressources humaines, juridiques, informatique, administratifs et financiers, comptables ainsi que les directeurs fonctionnels de Colas maison mère et les directeurs généraux qui sont tous en charge du contrôle interne chez Colas.

▪ Les principes ayant recueilli une note 1 ou 2 traduisant une non-application ou, plus souvent, une application partielle ou mal formalisée entraînent un commentaire et des plans d'actions à mettre en œuvre localement ou de manière généralisée selon l'analyse menée.

▪ L'analyse des résultats de cette première évaluation générale des principes de contrôle interne a notamment conclu à une bonne maîtrise globale des opérations et processus dans la quasi-totalité des filiales, à l'intérêt d'une mesure objective de la bonne application des principes de gestion du Groupe compris dans ce référentiel, à la nécessité d'un accompagnement plus soutenu à apporter aux sociétés acquises plus récemment pour accélérer le partage des bonnes pratiques, à un besoin de formalisation et de diffusion des instructions et règles de manière à favoriser leur parfaite diffusion et connaissance notamment auprès des nouveaux collaborateurs ou lors de promotions ainsi que des collaborateurs des sociétés acquises.

▪ La prochaine évaluation, en octobre 2010, permettra de mesurer les progrès accomplis et l'efficacité des plans d'actions élaborés.

2) Cartographie des risques

▪ En 2009, une action de formation et de sensibilisation des directions des filiales françaises et des directions de zones géographiques à l'International s'est poursuivie.

▪ Le recensement et l'analyse des risques majeurs identifiables ont été pour la première fois réalisés et formalisés par les directions générales France et Internationales à l'occasion de l'élaboration de leurs plans d'affaires à trois ans qui couvrait la période 2010 à 2013.

▪ Cette cartographie des risques est exprimée sous la forme d'un recensement de huit principaux risques au maximum qui seraient de nature à remettre en cause des objectifs opérationnels, financiers, stratégiques retenus dans ces plans d'affaires à trois ans. Une synthèse sera présentée au Conseil d'administration qui se réunira le 1^{er} mars 2010.

▪ Sept risques ont été considérés comme majeurs au niveau du groupe Colas en regard de leur éventuel impact financier et de leur probabilité d'occurrence. Ils ont donné lieu à un plan d'actions destiné à réduire leur probabilité d'occurrence et leur impact.

▪ Cette cartographie a permis d'identifier la sensibilité de ces risques pour chaque direction générale ou zone géographique fonction de son propre environnement. Elle a confirmé une exposition plutôt limitée de Colas à des risques systémiques.

▪ Les résultats de la cartographie des risques qui sera mise à jour chaque année lors de l'élaboration du plan d'affaires à trois ans par chaque direction générale de zone géographique, associée aux retours d'expérience et sinistres observés notamment par la Direction des Risques et Assurances, seront utilisés pour compléter si besoin était le référentiel de contrôle interne Colas.

SUIVI DU CONTRÔLE INTERNE

La surveillance et l'animation du dispositif de contrôle interne ont été intégrées par l'ensemble des acteurs du processus dans l'entreprise. La coordination est assurée par un animateur désigné au niveau du siège de Colas en liaison avec 20 relais dans les filiales pays ou région que compte le Groupe.

La Direction de l'Audit Interne du Groupe est composée de huit auditeurs encadrés par un directeur. Elle est directement rattachée au Président.

Les objectifs de l'audit interne consistent principalement en :

- l'évaluation du système d'organisation mis en place au sein des filiales et établissements audités pour assurer la maîtrise de leurs risques, la protection du patrimoine, la fiabilité des comptes et de l'information ainsi que le respect des règles, procédures et objectifs du Groupe et la conformité aux lois et règlements en vigueur ;
- la proposition d'améliorations du fonctionnement de l'entité auditée afin qu'elle puisse accroître son efficacité et bénéficier de la diffusion des bonnes pratiques.

Ses diligences sont désormais élargies à la vérification de l'application des principes de contrôle interne du référentiel Colas, des résultats des autoévaluations annuelles et de la mise en œuvre des plans d'actions destinés à améliorer l'ensemble du dispositif de contrôle interne.

Le programme annuel d'audit est approuvé par le Président. Ce programme comporte en moyenne une dizaine de missions dans les entités françaises et internationales. Les entités ayant rejoint le Groupe récemment et celles dont le dernier audit interne remonte à plus de cinq ans constituent le cœur de cible du programme annuel d'audit.

Ainsi, en 2009, ont été auditées à l'International les filiales Colas Polska (en Pologne) et HRI (aux États-Unis), et en France les sociétés SCPR (à la Réunion), Spac, Colas Rhône-Alpes, Screg Sud-Est et Sacer Sud-Est, ainsi que le centre de services partagés Échangeur Lyon.

À ces missions d'audit peuvent s'ajouter des missions à caractère plus technique ou ciblé comme ce fut le cas en 2009 chez Colas Rail Ltd (Royaume-Uni) en vue d'analyser l'organisation, les procédures, outils, modes de suivi et *reportings* de deux importants projets de travaux ou encore, en Roumanie, pour apprécier les risques de non-recouvrement des créances et factures à établir sur les deux principaux contrats en cours.

Chacune de ces missions donne lieu à un rapport d'audit diffusé au Président, aux directeurs fonctionnels du siège de Colas, à la direction générale géographique concernée pour l'International et l'Outre-Mer ou à la direction générale concernée en France métropolitaine, ainsi qu'aux organes de direction de l'entité auditée.

Un exemplaire de ce rapport est systématiquement adressé aux Commissaires aux comptes. La Direction de l'Audit a, à son tour, connaissance des rapports établis par les Commissaires aux comptes des sociétés du Groupe.

Chaque rapport de synthèse d'audit est complété d'une liste de recommandations à l'intention des organes de direction de l'entité auditée afin qu'elle puisse élaborer un plan d'actions.

Les Commissaires aux comptes sont informés du programme annuel d'audit interne. Des réunions périodiques entre auditeurs internes et externes sont prévues pour connaître les travaux des uns et des autres et vérifier la complémentarité des diligences.

Le référentiel de contrôle interne est communiqué aux Commissaires aux comptes. La synthèse des résultats de l'autoévaluation d'octobre 2009 sera communiquée au Comité des comptes de la société et sera tenue à la disposition des Commissaires aux comptes afin de compléter leurs diligences habituelles en matière comptable et financière. Les résultats orienteront également les missions de la Direction de l'Audit en complément et en concertation avec celles des Commissaires aux comptes. Ceux-ci ont connaissance des résultats généraux de l'autoévaluation des principes comptables et financiers réalisée par les 20 filiales métropolitaines.

MOYENS DE COMMUNICATION

Le système d'information et de communication privilégie progressivement, pour la diffusion d'informations pertinentes, fiables et rapides, l'intranet e-colas, qui se décline avec différents intranets de filiales. Développé depuis 2008, l'intranet e-colas, accessible aux collaborateurs du Groupe, s'enrichit progressivement d'informations et de données pour offrir, en appui du référentiel de contrôle interne Colas, les principes de gestion et le code d'éthique, les règles et instructions de chaque direction support avec les outils préconisés, l'annuaire des collaborateurs, les flashes d'information relatifs aux mouvements des collaborateurs, les organigrammes, les communiqués de presse, les événements du Groupe, des bibliothèques de contrats types, vidéos, logos, références de réalisations et produits innovants, comptes rendus de réunions, statistiques internes, etc. ainsi que des espaces collaboratifs destinés aux échanges d'expériences.

LES RISQUES

RISQUES MAJEURS GÉNÉRAUX

Colas est membre d'un réseau d'examen des risques majeurs qui rassemble les différents métiers de Bouygues, maison mère de Colas, dont la mission consiste à renforcer l'identification et la maîtrise des risques majeurs.

Les principaux facteurs de risque susceptibles de contrarier la réalisation des objectifs poursuivis font l'objet d'un contrôle adapté à chacun d'eux, dans les conditions suivantes.

RISQUES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

– **Prise de commandes, chiffre d'affaires et résultats dans un Groupe fortement décentralisé** : la nature de l'activité routière ou des activités diversifiées conduit le Groupe à prendre en commande, réaliser, comptabiliser environ 105 000 chantiers dans l'année. En métropole, le chantier moyen réalisé est d'environ 76 000 euros. Aux milliers de chantiers de petite taille et de courte durée s'ajoutent quelques grands chantiers en France et surtout à l'International, en Europe centrale, aux États-Unis et dans l'Océan Indien. La prise de commandes suit en grande majorité la réponse à des appels d'offres. Les études et la prise de commandes sont sous la responsabilité des responsables d'exploitation en charge de 1 400 établissements répartis à travers le monde pour être au plus près des besoins du client et des marchés à réaliser. La multiplicité des contrats et leur faible montant répartissent les risques d'erreurs ou de mauvaises réalisations et permettent de limiter les risques de perte importante sur un contrat. Des outils d'étude et de suivi analytique des contrats sont à la disposition des entités. Très tôt et bien avant l'obligation des normes comptables, Colas a opté pour la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement, qui permet un meilleur contrôle du chiffre d'affaires et des résultats de chantiers. Des outils informatiques, notamment en France, permettent un suivi de performances des chantiers au jour le jour. Les résultats des activités de travaux et de services correspondent aux prestations mesurées, acceptées par le client et éventuellement complétées d'une évaluation interne. Les contrôles de validité sont sous la responsabilité des organes de direction des filiales du Groupe. Compte tenu de l'augmentation du nombre de chantiers de taille importante ces dernières années, le Comité des comptes a décidé de mettre en place un suivi spécifique régulier lors de chaque réunion des contrats dont le chiffre d'affaires à terminaison est supérieur à 20 millions d'euros.

– **Les commissions de marchés** : les soumissions à des marchés de taille importante ou exceptionnels par leur nature ou leur complexité, ainsi que les projets dans un nouveau pays (ces éléments sont définis dans les procédures internes et/ou dans les délégations de pouvoirs) ou les soumissions à des appels d'offres pour des opérations de longue durée comme des délégations de services publics (concessions, PPP, PFI) doivent être soumis à l'ap-

probation préalable d'une commission de marchés de la filiale ou du Groupe. En 2009, 133 commissions de marchés Direction Générale se sont réunies pour examiner les conditions de réponse à des appels d'offres, se répartissant ainsi : 25 dans l'Océan Indien, 72 en Europe, 17 au Maroc et en Afrique, 18 en France métropolitaine et DOM, 1 en Asie.

– **Les acquisitions, cessions** : Colas s'est toujours développé avec une forte proportion de croissance externe (acquisitions). Un processus d'acquisition étant par nature porteur de risque, toute création, acquisition ou cession d'entreprise (titres ou actifs) ou de biens immobiliers fait l'objet de demandes préalables d'investissements ou de désinvestissements spécifiques, avec constitution d'un dossier d'étude défini dans le guide des procédures internes. Les dossiers d'acquisition analysent la cible, l'existant, les risques éventuels, un plan d'entreprise à cinq ans, les éléments financiers essentiels et leurs conséquences au niveau de la société acquéreur et du Groupe. Ces opérations sont présentées à la Direction Générale du Groupe et font l'objet d'un accord préalable avant présentation au Conseil d'administration de la filiale réalisant l'acquisition. Ainsi, en 2009, une commission s'est réunie pour examiner les conditions d'acquisition de sociétés ou d'actifs.

– **Sécurité et santé** : la sécurité au travail et durant le transport des collaborateurs est une priorité pour chaque société du Groupe. D'importants efforts humains et financiers sont consacrés à l'amélioration des conditions de sécurité et de protection des collaborateurs. Un système de contrôle, de suivi et de *reporting* de ces indicateurs est organisé.

– **Environnement** : les réglementations environnementales font l'objet de vérifications régulières de leur respect. Les obtentions des certifications ISO de qualité et environnementales se poursuivent avec l'objectif d'une certification pour l'ensemble des installations industrielles. Des systèmes d'analyse (check-lists mondialisées) sont mis en place et donnent lieu à la consolidation de plans d'actions. La Direction Environnement, au niveau de Colas société mère, dispose d'un réseau de correspondants dans les filiales. Elle veille à faire appliquer les orientations définies par la Direction Générale en laissant une large autonomie aux filiales pour s'adapter au mieux à chaque problématique spécifique locale.

– **Éthique** : dans le domaine du respect de l'éthique et de l'intégrité, des règles sont établies et énoncées depuis de nombreuses années, reprises dans un fascicule des principes de conduite et rappelées en première page d'un fascicule des principes de gestion. En 2005, une lettre du Président-Directeur Général a été envoyée à l'ensemble des dirigeants du Groupe pour réaffirmer que ces principes étaient intangibles et que personne ne pouvait les transgresser. Ces principes sont rappelés régulièrement lors de réunions, séminaires, conventions régionales, nationales ou internationales. En 2006, un code d'éthique a été publié par Bouygues (société mère), auquel Colas adhère totalement et qui est distribué

aux collaborateurs. Compte tenu de la forte décentralisation des métiers et du très grand nombre de collaborateurs en capacité de contracter notamment avec les clients publics, les risques liés à l'éthique ne peuvent être éradiqués avec une totale certitude malgré de multiples actions destinées à réduire ce risque. Des dispositifs de formation, de rappel de formation, de contrôle et de *reporting* sont en place et se poursuivent selon un programme qui vise à couvrir la totalité des filiales. En 2009, en complément de rappels réguliers dans toutes les réunions filiales, directions générales, Groupe, de nombreuses journées de formation ont été organisées en France (métropole et départements d'outre-mer), au profit d'environ 150 personnels d'encadrement. Malgré ces actions, il est à déplorer en 2009 deux événements pour lesquels les principes du Groupe n'ont pas été respectés : une condamnation de Colas Rail (anciennement société Seco-Rail) pour un montant de 2,6 millions d'euros et une instruction judiciaire ouverte pour délit de faux et d'escroquerie en Martinique, dans laquelle des collaborateurs ont été entendus, voire pour certains mis en examen. Colas Martinique, en sa qualité de victime potentielle d'agissements qui seraient délictueux, s'est portée partie civile par voie d'intervention, outre le dépôt d'une plainte pour des faits qui, s'ils étaient avérés, pourraient être qualifiés d'abus de confiance. Colas a en outre pris des sanctions en l'état de sa connaissance utilisable du dossier.

RISQUES LIÉS AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

Les principaux documents, procédures et outils utilisés pour la remontée des informations comptables et financières sont principalement :

- les rapports de chantier, d'atelier, et les rapprochements de factures (l'élaboration financière et comptable est réalisée à partir de ces éléments, comptabilité à l'engagement) ;
- les enregistrements des engagements de dépenses ;
- les analyses de prix de revient de chantier avec un suivi à tout moment du total des dépenses engagées par chantier ;
- les rapports d'activité par filiale et/ou pays (périodicité mensuelle) ;
- les situations périodiques qui établissent les résultats du centre ou de l'agence (périodicité mensuelle) ;
- les tableaux mensuels de résultats après impôt (périodicité mensuelle pour les filiales et le Groupe) qui sont consolidés et permettent, le 15 de chaque mois suivant le mois d'activité, de connaître le chiffre d'affaires, les principaux indicateurs financiers et les résultats, y compris le résultat net consolidé du Groupe. Ces chiffres sont comparés mensuellement au niveau de chaque filiale et de chaque direction générale avec les budgets ;
- les bilans et comptes de résultats trimestriels ;
- les situations de trésorerie arrêtées journalièrement par les sociétés : elles permettent de réaliser une consolidation journalière au niveau métropole et un état consolidé mensuel pour le Groupe. Ces chiffres sont rapprochés avec les prévisions mensuelles sur un horizon de trois mois ;

– les réunions avec les principaux dirigeants en charge de l'exploitation des filiales, organisées en général tous les quatre mois, sous la présidence du Président-Directeur Général de Colas, pour analyser l'évolution de l'activité, de la conjoncture, de la stratégie ainsi que des questions d'actualité.

Pour les comptes 2009, 560 liasses de consolidation ont été traitées pour un périmètre de 672 entités. Les moyens humains comprennent une quinzaine de personnes pour Colas, environ 200 personnes dans les sièges de filiales métropolitaines, 450 en agences et, à l'International, environ 150 personnes dans les sièges et 300 en agences ou sur chantiers, soit au total plus de 1 100 personnes.

Les engagements financiers

Dans la société Colas, comme dans les filiales métropolitaines, la signature d'engagement de crédit n'est pas déléguée. À l'International, les pouvoirs sont restreints à un nombre très limité de collaborateurs en fonction des législations sur les sociétés locales. Les émissions de cautions ou d'engagements hors bilan ne sont en général pas déléguées, sauf pour Colas, où le Conseil d'administration a délégué au Président-Directeur Général le pouvoir d'émettre avals, cautions ou garanties à hauteur d'un montant maximum de 150 millions d'euros. Il n'y a pas de subdélégation de pouvoirs, à l'exception de l'émission des cautions de marchés (subdéléguées à des fondés de pouvoir, dans le cadre de règles de nombre et de qualité de signataires) et à l'exception des règlements de dépenses (également subdélégués à une liste limitée de fondés de pouvoirs avec des règles de fonctionnement sécuritaires). Le niveau et la composition de ces engagements font l'objet d'un compte rendu au Conseil d'administration deux fois par an. Dans les filiales, à l'exception des remises en état des carrières, le pouvoir d'émettre des cautions ou des garanties n'est pas délégué. En France, la règle interne veut que les engagements hors bilan soient émis au bénéfice des filiales par Colas. À l'International, chaque société a ses propres règles en fonction des législations locales.

En France, la gestion de la trésorerie est centralisée et s'appuie sur des conventions entre Colas et ses filiales. Ainsi, les opérations de crédit ou de placement de la trésorerie excédentaire sont gérées par la Direction Financière de Colas dans le cadre d'une charte de fonctionnement pour encadrer les risques liés à ces opérations. Les mêmes principes sont diffusés aux filiales à l'International qui gèrent leur trésorerie dans la devise locale du pays. L'appréciation et la gestion des risques de change et leur couverture éventuelle sont décentralisées mais en liaison avec la Direction Financière de Colas. À l'International, les contrats de crédit qui sont négociés localement sont systématiquement transmis préalablement à la Direction Financière du Groupe pour conseil en matière de conditions, de rédaction des contrats et de clauses juridiques. Les flux financiers en métropole ou à l'International font l'objet de procédures pour en assurer la sécurisation et réduire au maximum les risques de fraude (pouvoirs bancaires). En 2009, ces procédures ont permis de déjouer en métropole 18 tentatives de fraude d'un montant cumulé de 0,8 million d'euros.

L'uniformisation des systèmes d'information utilisés traitant de la comptabilité, des finances et des ressources humaines se poursuit. Un logiciel unique est opérationnel en France métropolitaine depuis le 1^{er} janvier 2005. À l'International, le nombre de logiciels, dans ces domaines, est progressivement réduit autour de quelques solutions (une aux États-Unis, une au Canada, une en Europe, une pour les DOM-TOM et l'Afrique).

Concernant les logiciels métiers, ceux-ci sont spécialisés par activité (travaux routiers et génie civil, postes d'enrobage, carrières) et échangent avec les modules de gestion dans le cadre d'une architecture urbanisée. À fin 2009, le module travaux est installé dans toutes les filiales routières en métropole et chez Aximum. L'opportunité de son déploiement dans les autres filiales non routières métropolitaines ainsi qu'à l'International sera examinée en 2010. Les modules industriels (postes et carrières) sont largement diffusés dans l'ensemble des filiales du Groupe dans le monde.

Une filiale dédiée à l'informatique du Groupe, Speig, est en charge de la sécurité des sites et des échanges de données, de la fiabilité des systèmes informatiques, de leur évolution, de leur modernisation et de leur installation dans les filiales en France, en Afrique et en Europe. Elle apporte une assistance aux autres sociétés à l'International.

La sécurité informatique vise à maintenir la disponibilité permanente des systèmes informatiques et à veiller à ce qu'ils ne puissent être détournés de leurs fonctions initiales.

Face aux risques de vol, de malveillance interne ou externe, d'usages détournés ou d'accidents (incendie, inondation), des mesures spécifiques sont mises en place et améliorées de manière continue, afin notamment d'être en mesure de restaurer une situation avant incident : protection des données sensibles, développement des systèmes anti-intrusion, utilisation des procédures d'authentification et de traçabilité, sauvegardes fiables et régulières des données.

Les risques et assurances

La politique de gestion des risques est centrée sur les hommes, les actifs de production et de transport, les chantiers et les produits fabriqués. Ces risques sont identifiés, analysés, en privilégiant une méthode de retour d'expérience. La prévention constitue l'axe majeur de travail pour bien évidemment diminuer la fréquence et l'intensité des sinistres. La politique intègre également la notion, importante dans les métiers de Colas, de fractionnement des chantiers tant routiers que ferroviaires. Les enseignements issus des sinistres observés font l'objet d'une diffusion systématique et aussi large que possible, aussi bien verticale que transversale.

Les risques sont suivis par les directions fonctionnelles, en particulier la direction juridique, de chaque filiale, sous l'autorité de son président. Ces risques sont systématiquement répertoriés sur une base de données mise à jour en temps réel par les filiales. La Direction des Risques et Assurances de Colas société mère supervise et apporte, chaque fois que cela est nécessaire, son expertise à la gestion de ces risques.

Les risques estimés sont gérés à tous les niveaux par la prévention, le transfert juridique du risque, la conservation du risque ou l'assurance du risque. Les risques principaux sont obligatoirement assurés. Le transfert à l'assurance est conditionné en fonction de la définition et de l'évaluation du risque (probabilité de survenance du dommage). L'assurabilité du risque reste assujettie aux contraintes du marché de l'assurance. Certains risques sont assurés par des polices Groupe gérées par Colas sur la base d'informations des filiales ; d'autres peuvent être couverts facultativement dans le cadre de polices existantes (il appartient aux filiales d'adhérer à ces polices) ; enfin, à l'International, certaines polices d'assurance sont souscrites localement, soit pour répondre à la législation locale, soit pour couvrir des risques de fréquence nécessitant une gestion de proximité.

Les assurances de responsabilité garantissent les dommages aux tiers et recouvrent principalement l'assurance automobile obligatoire, la responsabilité civile travaux, produit, exploitation et décennale. Les montants de garantie sont adaptés aux risques encourus et sont généralement supérieurs à 5 millions d'euros.

Les assurances de dommages aux biens couvrent les dommages qui pèsent sur les éléments d'actifs du patrimoine des sociétés. Les montants de garantie sont généralement égaux à la valeur des biens.

Pour les ouvrages en cours de construction, une assurance spécifique est souscrite quand il existe une obligation contractuelle.

Le contrôle interne actuel a pour objectif de permettre à Colas le développement harmonieux d'une croissance rentable. Il est donc axé sur la prévention et la maîtrise des risques qui résultent des activités ou de toute autre nature, et a comme objectif majeur d'obtenir la fiabilité des états comptables et financiers, et de donner une image fidèle de Colas à ses Actionnaires, ses clients et ses collaborateurs. Les efforts pour améliorer et moderniser ce contrôle interne sont et seront poursuivis. Le contrôle interne ne peut cependant constituer une garantie absolue et la vigilance dans ce domaine doit être permanente.

Le Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ COLAS

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Colas et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information

comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris – La Défense, le 1^{er} mars 2010

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA

Xavier Fournet
Associé

Mazars

Gilles Rainaut
Associé

Annexe au rapport du Conseil d'administration

Mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux (article L. 225-102-1 du Code de commerce)

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
Le Bouc Hervé			
Colas	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Bouygues	SA	Administrateur	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Cofiroute	SA	Représentant permanent de Colas	6-10, rue Troyon – 92310 Sèvres
Colas Inc.	Inc.	Administrateur	10 Madison Avenue – NJ 07960 Morristown – États-Unis
Colasie	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Midi-Méditerranée	SA	Représentant permanent de Colas	345, rue Louis-de-Broglie – La Duranne – 13792 Aix-en-Provence
Aximum	SA	Représentant permanent de Colas	41, boulevard de la République – 78400 Chatou
Échangeur International	SNC	Représentant permanent de Colas	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Fondation Colas	FDT	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Hincol	Ltd	Administrateur	5th Floor Richardson-Crudas Build. – Sir JJ Road By culla 400 008 Mumbai – Inde
Isco	Ltd	Administrateur	Je-il Bldg, 94-49 Youngdeungpo-dong 7 ga – Youngdeungpo-dong – 140988 Séoul – République de Corée
Sacer Atlantique	SA	Représentant permanent de Spare	Échangeur Nantes – BP 90783 – 2, rue Gaspard-Coriolis – 44307 Nantes
Screg Est	SA	Représentant permanent de IPF	44, boulevard de la Mothe – 54000 Nancy
Société Parisienne d'Études, d'Informatique et de Gestion	SA	Représentant permanent de Colas	2-4, allée Latécoère – 78140 Vélizy-Villacoublay
Spac	SA	Représentant permanent de IPF	13, rue Madame-de-Sanzillon – 92112 Clichy
Tasco	SA	Administrateur	Tipco, 118/1 Rama 6 road – Samsen Nai, Phayathai – 10400 Bangkok – Thaïlande
Colas Émulsions	SACS	Représentant de Colas au Conseil de surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine – 21700 Casablanca – Maroc
Grands Travaux Routiers	SACS	Représentant de Colas au Conseil de surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine – 21700 Casablanca – Maroc
La Route Marocaine	SACS	Vice-Président du Conseil de surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine – 21700 Casablanca – Maroc
Société Maghrébienne d'Entreprises et de Travaux	SACS	Membre du Conseil de surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine – 21700 Casablanca – Maroc
Balmes Christian			
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Apsys	SA	Administrateur	ZAC de la Clef-Saint-Pierre – 1, boulevard Jean-Moulin – 78990 Élancourt
Bertièrre François			
Bouygues	SA	Administrateur	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Bouygues Immobilier	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	3, boulevard Gallieni – 92130 Issy-les-Moulineaux
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Bouygues Olivier			
Bouygues	SA	Représentant permanent de SCDM Directeur Général Délégué	32, avenue Hoche – 75008 Paris
SCDM	SAS	Directeur Général	32, avenue Hoche – 75008 Paris

Rapport du Conseil d'administration

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
Bouygues Telecom	SA	Administrateur	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Télévision Française 1 (TF1)	SA	Administrateur	1, quai du Point-du-Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Bouygues Construction	SA	Administrateur	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Alstom	SA	Administrateur	3, avenue André-Malraux – 92300 Levallois-Perret
Eurosport	SA	Administrateur	3, rue Gaston-et-René-Caudron – 92798 Issy-les-Moulineaux Cedex
Finagestion	SA	Administrateur – Président du Conseil d'administration	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Cefina	SAS	Membre du Comité de Direction	132, boulevard Haussmann – 75008 Paris
SCDM Énergie	SAS	Représentant permanent de SCDM – Président	32, avenue Hoche – 75008 Paris
SCDM Investur	SAS	Représentant permanent de SCDM – Président	32, avenue Hoche – 75008 Paris
SCDM Investcan	SAS	Représentant permanent de SCDM – Président	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Sagrie-E	SAS	Président	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Sagrie-F	SAS	Président	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Sénégalaise des Eaux	SA	Administrateur	Centre du Hann – Route du Front-de-Terre – BP 224 – Dakar – Sénégal
SIR	SNC	Gérant non associé	32, avenue Hoche – 75008 Paris
SIB	SNC	Gérant non associé	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI)	SA	Administrateur	1, avenue Christiani – Abidjan – Côte d'Ivoire
Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE)	SA	Administrateur	BP 6923 – Abidjan – Côte d'Ivoire
Seci	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	34, avenue Houdaille – Tour Sidam – BP 4039 – Abidjan – Côte d'Ivoire
Genestar Thierry			
Colas	SA	Administrateur	7, place René Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Adelac	SAS	Administrateur	Le Châble – 400, route de Viry – 74160 Beaumont
Aximum	SA	Représentant permanent de IPF	41, boulevard de la République – 78400 Chatou
Beaujolaise de Porphyre	SA	Président-Directeur Général	Échangeur Lyon – 2, avenue Tony-Garnier – 69007 Lyon
Carrières Roy	SA	Administrateur	Le Noubleau – BP 1 – 79330 Saint-Varent
Colas Environnement	SAS	Administrateur	7, place René Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Est	SA	Représentant permanent de Colas	44, boulevard de la Mothe – 54000 Nancy
Colas Nord-Picardie	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Lille – 197, rue du 8-Mai-1945 – BP 10135 – 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex
Colas Rail	SA	Représentant permanent de IPF	38-44, rue Jean-Mermoz – 78600 Maisons-Laffitte
Colas Rhône-Alpes	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Lyon – 2, avenue Tony-Garnier – 69007 Lyon
Développement Infrastructures	SAS	Président	Échangeur Lyon – 2, avenue Tony-Garnier – 69007 Lyon
Perrier TP	SA	Administrateur	13, route de Lyon – 69800 Saint-Priest
Revue Générale des Routes et Aérodrômes	SAS	Administrateur	10, rue Clément-Marot – 75008 Paris
Sacer Paris-Nord-Est	SA	Représentant permanent de Colas	6, rue Jean-Mermoz – 78771 Magny-les-Hameaux Cedex
Sacer Sud-Est	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Lyon – 2, avenue Tony-Garnier – 69007 Lyon
Screg Nord-Picardie	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Lille – 197, rue du 8-Mai-1945 – BP 10135 – 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
Screg Sud-Est	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Lyon – 2, avenue Tony-Garnier – 69007 Lyon
Socatop	SARL	Gérant	5, cours Ferdinand-de-Lesseps – 92500 Rueil-Malmaison
Société Parisienne d'Études, d'Informatique et de Gestion	SA	Représentant permanent de IPF	2-4, allée Latécoère – 78140 Vélizy-Villacoublay

Guillemin Jean-François

Alstom Hydro Holding	SAS	Membre du Comité exécutif	3, avenue André-Malraux – 92300 Levallois-Perret
Bouygues Telecom	SA	Représentant permanent de Bouygues	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Bouygues Construction	SA	Administrateur	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78065 Guyancourt
Bouygues Immobilier	SA	Administrateur	3, boulevard Gallieni – 92130 Issy-les-Moulineaux
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Fondation d'Entreprise Francis Bouygues	FDT	Membre du Conseil d'administration	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Université Paris-II	EP	Administrateur	12, place du Panthéon – 75231 Paris Cedex 05

Marien Philippe

Bouygues Telecom	SA	Administrateur, Président du Conseil	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Télévision Française 1 (TF1)	SA	Représentant permanent de Bouygues	1, quai du Point-du-Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas	SA	Représentant permanent de Bouygues	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Alstom	SA	Administrateur	3, avenue André-Malraux – 92300 Levallois-Perret
Bouygues Immobilier	SA	Représentant permanent de Bouygues	3, boulevard Gallieni – 92130 Issy-les-Moulineaux
Bouygues Construction	SA	Représentant permanent de Bouygues	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Finamag	SC	Liquidateur	19, route des Gâtines – 91370 Verrières-le-Buisson
SCDM	SAS	Directeur Général	32, avenue Hoche – 75008 Paris

Montouché Thierry

Colas	SA	Administrateur Secrétaire du Conseil d'administration	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Inc.	Inc.	Administrateur	10 Madison Avenue – NJ 07960 Morristown – États-Unis
ColasCanada	Inc.	Administrateur	4984 place de la Savane – H4P 2M9 Montréal – Canada
Colas Limited	Ltd	Administrateur	Rowfant – RH104NF Crawley (West Sussex) – Grande-Bretagne
Ensign Holdings Highways	Ltd	Administrateur	Rowfant – RH104NF Crawley (West Sussex) – Grande-Bretagne
Colas Teoranta	Ltd	Administrateur	Unit G1 Maynooth Business Campus – Maynooth – Co. Kildare – Irlande du Nord
ICB Emulsions Limited	Ltd	Administrateur	76 Ballyhannon Road – Portadown – Craigavon – BT 635 SE County Armagh – Irlande
Aximum	SA	Représentant permanent de Spare	41, boulevard de la République – 78400 Chatou
Colas Centre-Ouest	SA	Représentant permanent de Spare	Échangeur Nantes – 2, rue Gaspard-Coriolis – 44300 Nantes
Colas Est	SA	Représentant permanent de Spare	Immeuble Échangeur – 44, boulevard de la Mothe – 54000 Nancy
Colas Île-de-France – Normandie	SA	Représentant permanent de Spare	2, rue Jean-Mermoz – BP 31 – 78771 Magny-les-Hameaux
Colas Midi-Méditerranée	SA	Représentant permanent de IPF	345, rue Louis-de-Brogie – La Duranne – 13792 Aix-en-Provence

Rapport du Conseil d'administration

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
Colas Rhône-Alpes – Auvergne	SA	Représentant permanent de Spare	Échangeur Lyon – 2, avenue Tony-Garnier – 69007 Lyon
Colas Rail	SA	Représentant permanent de Colas	38-44, rue Jean-Mermoz – 78600 Maisons-Laffitte
Colas Sud-Ouest	SA	Représentant permanent de IPF	Échangeur Sud-Ouest – 6, avenue Charles-Lindberg – 33700 Mérignac
Debreceni Magas Mely es Utepito RT (Debmut)	SA	Administrateur	Barna utca 15 – 4025 Debrecen – Hongrie
Développement Infrastructures	SAS	Administrateur	Échangeur Lyon – 2, avenue Tony-Garnier – 69007 Lyon
Fondation Colas	FDT	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Screg Est	SA	Représentant permanent de Spare	Immeuble Échangeur – 44, boulevard de la Mothe – 54000 Nancy
Smac	SA	Représentant permanent de Spare	40, rue Fanfan-la-Tulipe – 92100 Boulogne-Billancourt
Spac	SA	Représentant permanent de Colas	13, rue Madame-de-Sanzillon – 92112 Clichy
Société Parisienne d'Études, d'Informatique et de Gestion	SA	Représentant permanent de Spare	2-4, allée Latécoère – 78140 Vélizy-Villacoublay

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Représentant permanent	Siège social
BOUYGUES				
Bouygues Telecom	SA	Administrateur	Jean-François Guillemin	32, avenue Hoche – 75008 Paris
C2S	SA	Administrateur	Pierre Marfaing	3, rue A.-Kastler – 78280 Guyancourt
Télévision Française 1 (TF1)	SA	Administrateur	Phillippe Marien	1, quai du Point-du-Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
Alstom	SA	Administrateur	Phillippe Marien	3, avenue André-Malraux – 92300 Levallois-Perret
Colas	SA	Administrateur	Phillippe Marien	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
32 Hoche	GIE	Administrateur	Philippe Metges	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Bouygues Construction	SA	Administrateur	Phillippe Marien	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Bouygues Immobilier	SA	Administrateur	Phillippe Marien	3, boulevard Gallieni – 92130 Issy-les-Moulineaux

Mandats et fonctions des Administrateurs dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2010

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
Gabanna Louis			
Colas Inc.	Inc.	Administrateur, Président du Conseil	10 Madison Avenue – NJ 07960 Morristown – États-Unis
ColasCanada	Inc.	Administrateur, Président-Directeur Général	4984 place de la Savane, bureau 150 – Montréal, Québec H4P 2M9 – Canada
Canadian Road Builders	Inc.	Administrateur	Suite 1540, Weber Centre – 5555 Calgary Trail – Edmonton, Alberta T6H 5P9 – Canada
DGOC	Ltd	Administrateur, Président du Conseil	4984 place de la Savane, Bureau 150 – Montréal, Québec H4P 2M9 – Canada
Sintra	Inc.	Administrateur, Président du Conseil	4984 place de la Savane, Bureau 150 – Montréal, Québec H4P 2M9 – Canada
Terus Construction	Ltd	Administrateur	201 – 5550 152 Street – Surrey, British Columbia V3S 5J9 – Canada
Interoute Construction	Ltd	Administrateur	1056 Playmor Road – Box 22 – Crescent Valley, British Columbia V0G 1H0 – Canada
LB Paving	Ltd	Administrateur	2992 Tatlow Road – Box 3513 – Smithers, British Columbia V0J 2N0 – Canada

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
North Coast Road Maintenance	Ltd	Administrateur	201 – 5550 152 Street – Surrey, British Columbia V3S 5J9 – Canada
Skookum Asphalt	Ltd	Administrateur	#1 Ear Lake Road – Whitehorse, Yukon Y1A 6L4 – Canada
YCS Holdings	Ltd	Administrateur	4955 Sandberg Road – Box 2370 – Prince George, British Columbia V2N 2S6 – Canada
Works Alberta	Ltd	Président du Conseil	Suite 1560, Weber Centre – 5555 Calgary Trail – Edmonton, Alberta T6H 5P9 – Canada
251145 Alberta	Ltd	Administrateur	County Industrial Park – Box 608 – Grande Prairie, Alberta T8V 3A8 – Canada
373247 Alberta	Ltd	Administrateur	County Industrial Park – Box 608 – Grande Prairie, Alberta T8V 3A8 – Canada
400319 Alberta	Ltd	Administrateur	County Industrial Park – Box 608 – Grande Prairie, Alberta T8V 3A8 – Canada
1278368 Alberta	Ltd	Administrateur	Suite 1560, Weber Centre – 5555 Calgary Trail – Edmonton, Alberta T6H 5P9 – Canada
G & C Asphalt	Ltd	Administrateur	10015 Thatcher Avenue – North Battleford, Saskatchewan S9A 3W8 – Canada
Alberta Highway Services	Ltd	Administrateur	23 Bellerose Drive – St. Albert, Alberta T8N 5E1 – Canada
Artic Holdings and Leasing	Ltd	Administrateur	135 Kam Lake Road – Box 2949 – Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, NT XIA 2R2 – Canada
E Construction	Ltd	Administrateur	10130 – 21 Street NW – Edmonton, Alberta T6P 1W7 – Canada
NPA	Ltd	Administrateur	County Industrial Park – Box 608 – Grande Prairie, Alberta T8V 3A8 – Canada
NWT Construction	Ltd	Administrateur	135 Kam Lake Road – Box 2949 – Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, NT XIA 2R2 – Canada
Standard General	Ltd	Administrateur	23 Bellerose Drive – St. Albert, Alberta T8N 5E1 – Canada
Standard General Construction (1996)	Ltd	Administrateur	23 Bellerose Drive – St. Albert, Alberta T8N 5E1 – Canada
Synergy Construction Materials	Ltd	Administrateur	Suite 1560, Weber Centre – 5555 Calgary Trail – Edmonton, Alberta T6H 5P9 – Canada
Wood Buffalo Project Management	Ltd	Administrateur	10130 – 21 Street NW – Edmonton, Alberta T6P 1W7 – Canada
Emulsion Products of Canada	Inc.	Administrateur Président et secrétaire-trésorier	2200, 10155 – 102 Street – Edmonton, Alberta T5J 4G8 – Canada
de Pins Christian			
Colas Île-de-France – Normandie	SA	Représentant permanent de Colas	2, rue Jean-Mermoz – BP 31 – 78771 Magny-les-Hameaux
Colas Centre-Ouest	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Nantes – 2, rue Gaspard-Coriolis – 44300 Nantes
Colas Sud-Ouest	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Sud-Ouest – 6, avenue Charles-Lindberg – 33700 Mérignac
Sacer Atlantique	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Nantes – 2, rue Gaspard-Coriolis – 44300 Nantes
Screg Grands Travaux	SA	Représentant permanent de Spare	2, rue Virginie-Mauvais – 54000 Nancy
Screg Île-de-France – Normandie	SA	Représentant permanent de Colas	6, rue Galilée – Quartier Europe – 78280 Guyancourt
Screg Ouest	SA	Représentant permanent de Colas	Échangeur Nantes – 2, rue Gaspard-Coriolis – 44300 Nantes

Rapport du Conseil d'administration

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
Screg Sud-Ouest	SA	Représentant permanent de Colas	Immeuble Échangeur – 14, avenue Becquerel – 33700 Mérignac
Smac	SA	Représentant permanent de Colas	40, rue Fanfan-la-Tulipe – 92100 Boulogne-Billancourt
Spac	SA	Représentant permanent de Spare	13, rue Madame-de-Sanzillon – 92110 Clichy
Colas Environnement	SAS	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Carrières Roy	SA	Administrateur	Le Noubleau – BP 1 – 79330 Saint-Varent
Tostivin Jean-Claude			
32 Hoche	GIE	Représentant permanent de SCDM	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Cefina	SAS	Membre du Comité de Direction	132, boulevard Haussmann – 75008 Paris
Qualite	SNC	Gérant non associé	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Financière SBP (ex-Société de Banque Privée)	SARL	Gérant non associé	16-18, impasse d'Antin – 75008 Paris
Actifly	SNC	Gérant non associé	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Scar	SNC	Gérant	32, avenue Hoche – 75008 Paris
Zancanaro Gilles			
C2S	SA	Administrateur, Président-Directeur Général	3, rue A.-Kastler – 17 parc Ariane – 78280 Guyancourt
Bouygues Construction	SA	Administrateur	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Société Parisienne d'Études, d'Informatique et de Gestion	SA	Administrateur	2-4, allée Latécoère – 78140 Vélizy-Villacoublay

- 60 Bilan consolidé au 31 décembre
- 61 Compte de résultat consolidé de l'exercice
- 62 État des produits et charges comptabilisés
- 63 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 64 Tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice
- 65 Annexe aux états financiers consolidés
- 102 Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

États financiers consolidés du groupe Colas

au 31 décembre 2009



Bilan consolidé au 31 décembre

en millions d'euros	Notes	2009	2008
Immobilisations corporelles	3.1	2 294	2 327
Immobilisations incorporelles	3.2	78	84
Goodwill	3.2	467	469
Sociétés associées	3.3	388	357
Autres actifs financiers	3.4	173	202
Impôts différés et créances fiscales long terme	3.5	102	90
Actifs non courants		3 502	3 529
Stocks	4.1	435	441
Clients	4.1	2 688	3 024
Actifs d'impôts (exigibles)	4.1	31	20
Autres créances et paiements d'avance	4.1	487	545
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.2	536	425
Instruments financiers	17	9	11
Actifs courants		4 186	4 466
Actifs disponibles à la vente ou activités en cours de cession			
TOTAL DES ACTIFS		7 688	7 995
Capital social et primes		376	368
Résultats accumulés		1 553	1 341
Réserve de conversion		(40)	(59)
Résultat de l'exercice		387	490
Capitaux propres (part du Groupe)		2 276	2 140
Intérêts minoritaires		34	37
Capitaux propres	5	2 310	2 177
Dettes financières long terme	6	212	186
Provisions	7.1	663	648
Impôts différés et dettes fiscales long terme	8	82	79
Passifs non courants		957	913
Avances et acomptes reçus sur commandes		244	218
Partie à moins d'un an de la dette long terme	6	45	53
Impôts courants		77	83
Fournisseurs		2 006	2 431
Provisions	7.2	285	203
Autres dettes	9	1 593	1 714
Concours bancaires et soldes créditeurs de banques		153	183
Instruments financiers	17	18	20
Passifs courants		4 421	4 905
Passifs disponibles à la vente ou activités en cours de cession			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		7 688	7 995

Compte de résultat consolidé de l'exercice

en millions d'euros	Notes	2009	2008
Produit des activités ordinaires	10	11 581	12 789
Achats consommés		(5 386)	(6 321)
Charges de personnel		(2 925)	(2 918)
Charges externes		(2 295)	(2 637)
Impôts et taxes		(181)	(167)
Dotations nettes aux amortissements		(481)	(466)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(183)	(153)
Variations des stocks de production		8	23
Autres produits d'exploitation	13	554	723
Autres charges d'exploitation	13	(151)	(191)
Résultat opérationnel courant		541	682
Autres produits non courants			
Autres charges non courantes			
Résultat opérationnel		541	682
Produits sur endettement financier		27	26
Charges sur endettement financier		(61)	(48)
Coût de l'endettement financier net	14	(34)	(22)
Autres produits financiers	14	7	10
Autres charges financières	14	(6)	(4)
Charge d'impôt sur le résultat	15	(172)	(217)
Résultat des entreprises associées		55	46
Résultat net		391	495
Résultat net part des intérêts minoritaires		4	5
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		387	490
Résultat par action (en euros)	16	11,86	15,06
Résultat dilué par action (en euros)	16	11,86	15,06

État des produits et charges comptabilisés

en millions d'euros	2009	2008
Résultat net de la période	391	495
Écarts de conversion sur sociétés contrôlées	21	(33)
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers	2	(11)
Gains (pertes) actuariels sur avantages du personnel ⁽¹⁾	9	(13)
Impôts différés sur ces opérations	(4)	8
Quote-part des entités associées	(2)	(2)
Produits et charges comptabilisés en capitaux	26	(51)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	417	444
Dont part des intérêts minoritaires	4	4
Dont part du Groupe	413	440

(1) Montant des gains (pertes) actuariels non comptabilisés imputés sur les capitaux propres selon option permise par IAS 19 révisée.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en millions d'euros	Capital social et primes	Résultats accumulés	Réserve de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux part du Groupe	Intérêts minoritaires
1^{er} janvier 2008	362	1 153	(25)	474	1 964	41
Écarts de conversion			(34)		(34)	(1)
Changements de périmètre					0	(5)
Augmentation du capital	6				6	2
Résultat de l'exercice				490	490	5
Affectation du résultat N – 1		474		(474)	0	
Dividendes distribués		(276)			(276)	(4)
Produits (charges) imputés directement en capitaux ⁽¹⁾		(15)			(15)	(1)
Autres mouvements		5			5	
31 décembre 2008	368	1 341	(59)	490	2 140	37
Écarts de conversion			19		19	
Changements de périmètre					0	(5)
Augmentation du capital	8				8	
Résultat de l'exercice				387	387	4
Affectation du résultat N – 1		490		(490)	0	
Dividendes distribués		(285)			(285)	(2)
Produits (charges) imputés directement en capitaux ⁽¹⁾		7			7	0
Autres mouvements					0	
31 DÉCEMBRE 2009	376	1 553	(40)	387	2 276	34

(1) Détail :

	Groupe	Minoritaires
Variations de périmètre sur instruments financiers		
Variations de juste valeur des instruments financiers	2	
Écarts actuariels sur avantages au personnel	9	
Impôts différés sur ces opérations	(4)	
Total des produits (charges) imputés directement en capitaux	7	0

Tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice

en millions d'euros	2009	2008
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	391	495
Ajustements pour :		
– Quote-part de résultat des sociétés associées	(55)	(46)
– Dividendes reçus de sociétés associées	33	33
– Dividendes des sociétés non consolidés	(3)	(4)
– Amortissements, dépréciations et provisions non courantes	509	523
– Plus et moins-values de cession d'actifs	(15)	(56)
Sous-total	860	945
Coût de l'endettement financier net	34	22
Charge d'impôt de l'exercice	172	217
Capacité d'autofinancement	1 066	1 184
Impôts sur résultat payés	(202)	(217)
Variation du BFR lié à l'activité	(51)	(254)
Trésorerie provenant de l'activité (a)	813	713
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(399)	(597)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	37	60
Dette nette sur immobilisations corporelles et incorporelles	(21)	(48)
Sous-total	(383)	(585)
Acquisitions et cessions de titres de participation :		
– Prix d'acquisition des titres	(12)	(157)
– Prix de cession de titres	6	36
– Dette nette sur achats et cession de titres	(4)	(29)
– Trésorerie acquise	10	4
Sous-total		(146)
Autres flux liés aux opérations d'investissements :		
– Dividendes reçus de sociétés non consolidées	3	4
– Variation des autres immobilisations financières	(4)	(19)
Sous-total	(1)	(15)
Trésorerie affectée aux investissements (b)	(384)	(746)
Variation des capitaux propres Groupe	8	6
Variation des capitaux minoritaires		2
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(285)	(276)
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	(2)	(4)
Variation des dettes financières	20	27
Coût de l'endettement financier net	(34)	(22)
Autres flux liés aux opérations de financement	(1)	1
Trésorerie résultant du financement (c)	(294)	(266)
Variations de change (d)	6	(3)
Autres éléments non monétaires (e)		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (a + b + c + d + e)	141	(302)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	242	544
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (voir note 19)	383	242

Annexe aux états financiers consolidés

Sommaire

Notes

Informations générales	13 Autres produits et charges opérationnels
1 Adoption de nouvelles normes comptables	14 Produits et charges financiers
2 Principes et méthodes comptables	15 Charge d'impôt sur le résultat
3 Actifs non courants	16 Résultat et dividende par action
3.1 Immobilisations corporelles	17 Instruments financiers
3.2 Immobilisations incorporelles et Goodwill	18 Engagements hors bilan
3.3 Participations dans les entreprises associées	19 Variation de l'endettement net
3.4 Autres actifs financiers non courants	20 Effectifs, avantages au personnel
3.5 Impôts différés et créances fiscales long terme	21 Informations sur les parties liées
4 Actifs courants	22 Honoraires des Commissaires aux comptes
4.1 Stocks, créances courantes et paiements d'avance	23 Principaux taux de conversion
4.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 Périmètre de consolidation
5 Informations sur les capitaux propres	24.1 Évolution du périmètre de consolidation
6 Dettes financières non courantes et courantes	24.2 Impact et comptabilisation des acquisitions de l'exercice
7 Provisions	24.3 Liste des principales sociétés consolidées
7.1 Provisions non courantes	
7.2 Provisions courantes	
8 Impôts différés et dettes fiscales long terme	
9 Autres passifs courants	
10 Produits des activités ordinaires	
11 Information par secteurs opérationnels	
12 Compte de résultat présenté par destination	

Sauf mention particulière, les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros (M€).

Informations générales

Le 1^{er} mars 2010, le Conseil d'administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Colas est une société anonyme immatriculée en France (RCS Nanterre B552 025 314).

Siège social de Colas : 7, place René-Clair, à Boulogne-Billancourt (France).

Ces états financiers sont présentés en euros, devise dans laquelle est traitée la majeure partie des opérations.

Note 1 – Adoption de nouvelles normes comptables

Nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire au 31 décembre 2009

Normes et interprétations	Objet
IAS 1 révisée	Présentation des états financiers
IFRS 8	Secteurs opérationnels
IAS 23 révisée	Coûts d'emprunts
Amendements à IFRS 7 et IFRS 4	Amélioration des informations sur les instruments financiers
Améliorations annuelles des IFRS	Publiées en mai 2008 – sauf amendements IFRS 5 et IFRS 1
Amendements à IFRS 2	Conditions d'acquisition et annulations
Amendements à IAS 32 et IAS 1	Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation
Amendements à IFRS 1 et IAS 27	Coût d'une participation dans une filiale, une JV ou une entreprise associée
Amendements à IAS 39 et IFRIC 9	Dérivés incorporés
IFRIC 11	Plan d'options au sein d'un groupe
IFRIC 13	Programmes de fidélisation de la clientèle
IFRIC 14	Plafonnement de l'actif – Financement minimal

Aucune de ces nouvelles normes n'a d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Normes et interprétations non obligatoires dont l'application a été anticipée au 31 décembre 2009

IFRIC 12	Accords de concession de services
----------	-----------------------------------

Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore d'application obligatoire au 31 décembre 2009. Ainsi, les normes et interprétations suivantes n'ont pas été appliquées pour la préparation des états financiers consolidés :

Normes et interprétations	Objet
IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée	Regroupement d'entreprises
Améliorations annuelles des IFRS	Publiées en mai 2008 – Amendements IFRS 5 et IFRS 1 seulement
Amendements à IAS 39	Éléments éligibles à la couverture
Améliorations annuelles des IFRS	Publiées en avril 2009
Amendements à IFRS 2	Transactions intragroupe réglées en trésorerie
Amendements à IAS 32	Classement des émissions de droits
Amendements à IFRIC 14	Écrêtement d'un actif de retraite, exigence de financement et leurs interactions
IFRIC 15	Contrats de construction immobilière
IFRIC 16	Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
IFRIC 17	Distribution en nature aux actionnaires
IFRIC 18	Transfert d'actifs des clients
IFRIC 19	Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres

Aucune de ces nouvelles normes ou interprétations n'aura un impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Note 2 – Principes et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les normes financières internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Ces états ont été réalisés sur la base du coût historique à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers et des éléments acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le Groupe a appliqué l'ensemble des normes IFRS et interprétations IFRIC en vigueur au 31 décembre 2009 et adoptées par l'Union européenne.

Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Colas (la société) et de ses filiales arrêtés au 31 décembre de chaque année. Pour ces filiales, le contrôle est avéré lorsque la société a le pouvoir de diriger les politiques opérationnelle et financière de la filiale contrôlée afin d'obtenir les avantages de ses activités.

Les actifs et passifs des filiales acquises sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la juste valeur de l'actif net acquis, l'excédent est comptabilisé en Goodwill.

Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur identifiée de l'actif net acquis, l'écart (i.e. Badwill) est comptabilisé en produit de l'exercice.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse d'être exercé.

Lorsque nécessaire, les états financiers des filiales sont retraités de façon à rendre les méthodes comptables utilisées homogènes avec celles utilisées par le Groupe.

Toutes les créances, dettes, produits et charges intragroupe sont éliminés en consolidation.

1. Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint.

Les actifs, passifs, produits et charges des coentreprises (sociétés contrôlées conjointement avec d'autres associés) sont comptabilisés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

2. Participations dans des sociétés associées

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable.

Les résultats, actifs et passifs des sociétés associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

3. Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat à l'exception des emprunts en monnaies étrangères qui constituent une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère.

4. Conversion des états financiers

Les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice ; les comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. La liste des principales parités de change utilisées figure en note 23.

Les écarts de change résultant de la conversion sont directement pris en compte en capitaux propres sous la rubrique « Réserve de conversion ».

Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Actifs non courants

1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	5 à 15 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis sauf s'il s'agit de terrains de gisement. Ces derniers sont alors amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée totale d'amortissement puisse excéder quarante ans.

Coûts d'emprunts

Lorsqu'une immobilisation exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisée ou vendue, les coûts d'emprunts directement attribuables à son acquisition ou sa construction sont incorporés dans le coût de cette immobilisation.

Contrats de location-financement

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de location-financement sont inscrites à l'actif du bilan et amorties comme si la société en était propriétaire. La dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

Immeubles de placement

Le Groupe n'a pas identifié d'immeubles de placement au sein de ses immobilisations.

2. Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable. Il est séparable et peut être loué, vendu, échangé de manière indépendante. Il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non. Il est sans substance physique.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du Goodwill, seulement si leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable lors de leur reconnaissance initiale.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les frais de développement ne sont activés que si la recouvrabilité future des dépenses encourues peut raisonnablement être considérée comme certaine. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes relatives au projet.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels, de brevets et de droits d'exploitation de carrières. Elles sont amorties sur leur durée d'utilité.

3. Goodwill

Le Goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition d'une société sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables de cette société à la date d'acquisition.

Le Goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul :

- des amortissements pratiqués antérieurement à la première application des IFRS ;
- des pertes de valeur comptabilisées à partir du 1^{er} janvier 2004.

4. Autres actifs financiers

Titres de participation et autres titres

Il s'agit de titres non cotés ; ils figurent au bilan pour leur coût d'acquisition sous déduction des dépréciations estimées nécessaires (il n'y a pas d'écart significatif entre le coût d'acquisition et la juste valeur de ces titres).

Prêts

Les prêts accordés figurent au bilan pour leur valeur actualisée lorsque leur taux de rémunération s'écarte des conditions normales du marché (exemple : prêts sans intérêts consentis par les sociétés françaises dans le cadre de l'obligation légale de participation des employeurs à l'effort de construction).

Créances financières

Le contrat de concession pour la réhabilitation et l'entretien de la voirie de la ville de Portsmouth pendant une durée de vingt-cinq ans (Private Finance Initiative) est comptabilisé selon la méthode de la créance financière telle que préconisée par IFRIC 12.

Les travaux réalisés sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement définie par l'IAS 11.

La créance initiale représente la juste valeur des travaux réalisés et est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode définie par l'IAS 39.

Elle représente donc le montant des travaux réalisés, augmenté des intérêts cumulés calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et diminué des paiements reçus du concédant.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

5. Suivi de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur nette comptable d'un actif immobilisé est effectuée dès que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de cet actif pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable.

En ce qui concerne les actifs incorporels à durée de vie indéterminée et les Goodwill, une évaluation de la valeur d'utilité de ces actifs est réalisée systématiquement au moins une fois par an, qu'il y ait ou non indice de perte de valeur.

Afin de déterminer la valeur d'utilité des actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants, ceux-ci sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Les UGT du Groupe correspondent à son organisation opérationnelle.

Elles répondent aux conditions suivantes : unicité de management, synergies dans les domaines des ressources humaines, des ressources en matériel, dans le domaine technique et le domaine des études travaux.

– UGT France : regroupe l'activité routière en France métropolitaine ainsi que les activités complémentaires de sécurité signalisation, pipelines canalisations et étanchéité.

– UGT Rail : regroupe l'activité ferroviaire du Groupe.

– UGT Europe : regroupe l'activité routière dans les pays européens où le Groupe est implanté.

– UGT Amérique du Nord : regroupe l'activité routière aux États-Unis d'Amérique et au Canada.

– UGT DGI et Asie : regroupe l'activité en Afrique, dans l'Océan Indien, en Asie et dans les départements et territoires français d'outre-mer.

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés, elle correspond à l'actualisation de flux futurs de trésorerie par le coût moyen pondéré du capital et incorpore une prime de risque économique. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions établies par le management en charge de l'UGT, dans le cadre d'une procédure budgétaire habituelle pour l'année N + 1 et d'un plan à trois ans pour les deux années suivantes.

Actifs courants

1. Stocks

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du « premier entré, premier sorti », ou selon la méthode du « coût moyen pondéré » en fonction de la nature des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

2. Créances clients et autres créances

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre trente et quatre-vingt-dix jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non-recouvrement.

Les créances clients incluent les « factures à établir » correspondant aux travaux mérités qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de trois mois. Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur valeur de marché. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie telle que définie ci-dessus, nette des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

Capitaux propres consolidés

Les actions propres éventuellement détenues sont imputées sur les capitaux propres consolidés. Lorsque des filiales du Groupe détiennent leurs propres actions, un complément de pourcentage d'intérêt au niveau du Groupe est constaté.

Provisions

1. Provisions non courantes

Ce sont les provisions non liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise. Elles comprennent pour l'essentiel :

Les avantages au personnel à long terme

Pensions

Pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès des caisses de retraite ou fonds de pension indépendants (régimes à cotisations définies).

Il subsiste toutefois quelques régimes à prestations définies au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada. À l'exception du régime de Colas Rail Ltd, ces régimes ne concernent qu'un nombre limité de salariés puisqu'il a été décidé il y a quelques années que ces fonds ne pouvaient plus accueillir de nouveaux cotisants. Ces régimes sont gérés par des fonds indépendants de la société.

Indemnités de départ en retraite

Leur coût est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en capitaux propres.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté

Ces primes, dont la pratique dans la très grande majorité des sociétés du Groupe est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.

Les litiges et contentieux

Litiges et contentieux travaux

Le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse ou de l'évaluation des travaux de réfection établie par les experts désignés par les tribunaux.

Risques sur contrôles fiscaux, contrôles charges sociales ou autres administrations

Les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

Les garanties données aux clients (long terme)

Elles représentent l'évaluation des travaux à réaliser au titre des garanties données lorsque la durée de la garantie excède la durée du cycle d'exploitation (un à deux ans), par exemple la garantie décennale relative à certains ouvrages.

Les coûts de remise en état des sites (long terme)

Le coût de remise en état des sites d'exploitation de carrières à l'expiration du gisement et/ou de l'autorisation d'exploitation fait l'objet d'une évaluation détaillée (coût de la main-d'œuvre, du matériel qui sera utilisé, des matériaux à mettre en œuvre, quote-part de frais généraux...). Seuls les coûts qui seront engagés au-delà de douze mois suivant la clôture de l'exercice figurent dans cette rubrique.

2. Provisions courantes

Il s'agit des provisions liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise ; les charges rattachées sont généralement réglées dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Elles comprennent pour l'essentiel :

Les provisions pour garanties données aux clients (durée un à deux ans maximum)

Les provisions pour finitions constituées dans le cadre des garanties contractuelles font l'objet d'une appréciation individuelle chantier par chantier.

Les provisions pour frais de fin de chantier

Il s'agit des frais de repli de chantier (nettoyage du chantier, repli du matériel). Ces frais font l'objet d'une appréciation individuelle qui est fonction de l'importance du chantier et de son éloignement par rapport aux bases permanentes.

Les provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats

Elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent éventuellement en compte les réclamations acceptées par le client. Elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

Les coûts de remise en état des sites

Il s'agit du coût des travaux de remise en état des sites après exploitation (principalement carrières) qui seront réalisés dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 37 relative aux passifs, une information relative aux provisions les plus significatives est fournie, dans la mesure où cette information ne peut porter préjudice au Groupe.

Impôts différés passifs et dettes fiscales long terme

Les passifs d'impôts différés (ou IDP) représentent les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre des différences temporelles imposables (sources d'imposition future). Tous les IDP sont comptabilisés, y compris ceux relatifs aux retraitements de consolidation.

La comptabilisation d'un IDP concerne toutes les différences temporelles générées par des participations dans des filiales, entreprises associées, coentreprises, sauf si la société mère est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible (pas de projet de cession dans un avenir prévisible).

Lorsqu'il existe une probabilité de cession des titres de la filiale ou de distribution de bénéfices dans un avenir prévisible ou une absence de contrôle de la filiale (sociétés associées), un impôt différé passif est constaté.

Instruments financiers

Certaines sociétés du Groupe utilisent des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêt sur leur résultat. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-dessous.

1. Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Risque de change

Le Groupe est faiblement exposé au risque de change puisque les filiales réalisent une très faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Dans la plupart des cas, le chiffre d'affaires à l'International est réalisé par des filiales locales dont la facturation et les dépenses sont libellées dans la devise du pays où sont exécutés les travaux.

Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

Les emprunts ou placements sont centralisés dans la même devise (euro, dollar US, dollar canadien, etc.).

D'une manière générale, les investissements nets réalisés par le Groupe dans des entités étrangères (filiales, participations, succursales, coentreprises) ne font pas l'objet d'une couverture de change car ces entités n'ont pas vocation à être revendues.

Des couvertures de change à terme sont utilisées dans le but d'optimiser la trésorerie du Groupe par la conversion, sans risque de change, d'excédents en une devise, prêtés à des filiales dans leur devise locale en substitution de lignes bancaires en devises locales.

Risque de taux

Le compte de résultat du Groupe est relativement peu sensible aux variations des taux d'intérêt. En général et en moyenne sur l'exercice, la partie des dettes financières à taux variable est équivalente à la trésorerie disponible elle-même placée à taux variable, seule la saisonnalité entraîne le recours à des emprunts court terme.

Certains actifs ou passifs financiers peuvent ponctuellement être couverts.

2. Principes et règles des opérations de couverture utilisées par le Groupe

Les instruments utilisés sont limités à des produits classiques comme :

- les achats et ventes à terme de devises, swaps de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;
- les swaps de taux d'intérêt, *future rate agreements*, achats de *caps* et de tunnels ou d'options de taux dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ces instruments ont pour caractéristiques de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des banques françaises et internationales de premier rang et de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux font l'objet d'un suivi détaillé et spécifique transmis aux organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Couverture des flux de trésorerie (*cash flow hedge*)

La couverture des flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'instrument couvert ou d'une opération future.

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit (ou la perte) réalisé sur la partie de l'instrument de couverture que l'on estime être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres.

La partie de couverture estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les autres profits (ou pertes) résiduels sur l'instrument de couverture sont inclus en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration, il est vendu, résilié ou exercé. Le profit (ou la perte) cumulé est maintenu dans les capitaux propres tant que la transaction prévue n'est pas réalisée.

Lorsque la transaction est réalisée, le produit (ou la charge nette) cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est repris en résultat.

Couverture de juste valeur (*fair value hedge*)

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan.

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le profit ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts, en fonction du risque couvert, correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

3. Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers

Le Groupe utilise les principes et méthodes comptables définis par la norme IAS 39, à savoir :

Critères pour comptabiliser un actif ou un passif financier

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers au moins tous les trimestres.

Cependant, dans certains cas (montants notionnels modestes, maturités de couverture courtes, impacts limités sur le compte de résultat), les instruments financiers ne font volontairement pas l'objet d'une comptabilité de couverture afin de ne pas alourdir les procédures administratives du Groupe. Dans ce cas, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat.

Base d'évaluation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût ou coût amorti.

Comptabilisation des instruments évalués à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. Il s'agit de la valeur de marché pour les instruments cotés sur les marchés financiers. Quant aux instruments non cotés en Bourse, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimation telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur d'utilité (actualisation des flux de trésorerie). Ces modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché.

Comptabilisation des produits et charges générés par les actifs et passifs financiers

Les instruments dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur. Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

À la date de clôture, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt actuels et du risque crédit des contreparties. La juste valeur des contrats de change à terme est égale à leur valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours ou du taux à terme.

Compte de résultat

1. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés s'il est probable que des avantages économiques futurs reviendront au Groupe et si les coûts encourus concernant ces opérations peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits des activités ordinaires se décomposent comme suit :

Ventes de biens

Le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur.

Contrats de construction et prestations de services

Le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des chantiers ou prestations.

Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés ; une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.

Autres produits des activités ordinaires

Il s'agit de redevances perçues pour utilisation de licences et brevets : le produit est comptabilisé lorsque l'entreprise est en droit d'en percevoir le paiement.

2. Subventions publiques

Elles sont comptabilisées en produit lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles soient perçues et que toutes les conditions rattachées soient satisfaites.

Lorsque la subvention est accordée en compensation d'une charge, elle est comptabilisée en produit sur les exercices nécessaires pour la rattacher aux coûts qu'elle est censée compenser.

Les subventions liées à des actifs sont comptabilisées en diminution de la valeur de l'actif subventionné.

3. Résultats sur opérations faites en commun

Ce poste inclut principalement la quote-part de résultat transférée par les sociétés en participation ou les groupements d'intérêt économique de fabrication d'enrobés ou de liants exploités en commun avec d'autres associés.

4. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant provient des activités principales génératrices de produits de l'entreprise et de toutes les autres activités qui ne sont pas d'investissement ou de financement.

Les dépréciations de Goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel courant.

5. Autres produits et charges non courants

Il s'agit de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents – de montant particulièrement significatif – que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

La nature de ces éléments est décrite dans la note 13.

6. Coût de l'endettement financier net

Il inclut les charges et produits d'intérêts liés à la trésorerie ainsi que les coûts d'emprunts.

7. Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, à l'exception des Goodwill.

Lorsque, pour une société, le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôts sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi selon la méthode dite « indirecte ».

Selon cette méthode, le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelles passées

ou futures liées à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- disponibilités et valeurs mobilières de placement nettes ;
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

La capacité d'autofinancement prend en compte les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs courants. Elle inclut notamment le résultat net des sociétés intégrées et le résultat des entreprises associées à hauteur des dividendes encaissés.

La classification retenue pour les intérêts et les dividendes positionne ces derniers dans les flux de trésorerie de financement. Il est à noter que les intérêts décaissés au cours de l'exercice correspondent aux intérêts constatés dans le résultat de l'exercice.

Autres informations

1. Comparabilité des états financiers

Les variations de périmètre de l'exercice n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de l'exercice 2009 et ne font pas obstacle à la comparaison avec l'exercice précédent.

2. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

3. Nature et étendue des risques et incertitudes liés à l'activité

Parmi les principaux risques et incertitudes qui peuvent avoir une incidence notable sur les activités du Groupe, on peut citer notamment :

- les conditions climatiques (intempéries), qui ont une influence directe sur la bonne réalisation des chantiers, partout et davantage encore dans les régions aux conditions climatiques difficiles ;
- le prix des matières premières principalement liées au pétrole (bitume, carburants, fuel de chauffage) dans l'activité routière, ainsi que d'autres matières premières, notamment l'acier et l'aluminium dans les activités de signalisation et d'étanchéité. Ce risque est réduit par une proportion importante de contrats qui bénéficient de clauses de révision de prix et par une proportion importante de chantiers de courte durée ;
- le niveau de commandes des États, des collectivités publiques, du secteur privé industriel et commercial ;
- les conséquences de l'évolution du cours des monnaies, en particulier le dollar US, même si elles sont limitées puisque plus de 60% du chiffre d'affaires est réalisé en euros et que l'activité réalisée localement permet de libeller produits et charges dans une devise identique.

Note 3 – Actifs non courants

3.1 – Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions ⁽¹⁾	Installations, matériels et outillages	Immob. en cours et avances sur commandes	Total
Valeur brute				
1^{er} janvier 2008	1 112	3 826	100	5 038
Écarts de conversion	(16)	(56)		(72)
Virements de rubriques	15	77	(94)	(2)
Changements de périmètre	54	75	1	130
Acquisitions	55	445	91	591
Cessions et réductions	(11)	(214)		(225)
31 décembre 2008	1 209	4 153	98	5 460
Écarts de conversion	7	28		35
Virements de rubriques	26	86	(113)	(1)
Changements de périmètre	33	16		49
Acquisitions	52	271	72	395
Cessions et réductions	(13)	(203)		(216)
31 DÉCEMBRE 2009	1 314	4 351	57	5 722
Amortissements et dépréciations				
1^{er} janvier 2008	(389)	(2 488)		(2 877)
Écarts de conversion	3	26		29
Virements de rubriques	2	3		5
Changements de périmètre	(8)	(27)		(35)
Dotations et reprises	(46)	(407)		(453)
Cessions et réductions	5	193		198
31 décembre 2008	(433)	(2 700)		(3 133)
Écarts de conversion	(2)	(12)		(14)
Virements de rubriques		1		1
Changements de périmètre	1	(8)		(7)
Dotations et reprises	(56)	(413)		(469)
Cessions et réductions	10	184		194
31 DÉCEMBRE 2009	(480)	(2 948)		(3 428)
Valeur nette				
1^{er} janvier 2008	723	1 338	100	2 161
Dont locations-financements	9	43		52
31 décembre 2008	776	1 453	98	2 327
Dont locations-financements	7	65		72
31 DÉCEMBRE 2009	834	1 403	57	2 294
Dont locations-financements	6	49		55

(1) Dont terrains de gisement (carrières)

289 M€

Au 31 décembre 2009, des commandes de matériel ont été engagées pour un montant de 35 millions d'euros (45 millions d'euros fin 2008).

3.2 – Immobilisations incorporelles et Goodwill

	Concessions, brevets et autres droits	Autres	Total immob. incorporelles	Goodwill
Valeur brute				
1^{er} janvier 2008	102	42	144	464
Écarts de conversion	(1)		(1)	(8)
Virements de rubriques	2	(1)	1	(6)
Changements de périmètre	2		2	41
Acquisitions	3	3	6	
Cessions et réductions	(2)		(2)	
31 décembre 2008	106	44	150	491
Écarts de conversion				5
Virements de rubriques	1	1	2	
Changements de périmètre		2	2	(7)
Acquisitions	2		2	2
Cessions et réductions	(1)		(1)	
31 DÉCEMBRE 2009	108	47	155	491
Amortissements et dépréciations				
1^{er} janvier 2008	(39)	(16)	(55)	(17)
Écarts de conversion				1
Virements de rubriques				
Changements de périmètre				
Cessions et réductions	2		2	
Dotations et reprises	(7)	(6)	(13)	(6)
31 décembre 2008	(44)	(22)	(66)	(22)
Écarts de conversion				
Virements de rubriques				
Changements de périmètre				
Cessions et réductions	1		1	
Dotations et reprises	(6)	(6)	(12)	(2)
31 DÉCEMBRE 2009	(49)	(28)	(77)	(24)
Valeur nette				
1^{er} janvier 2008	63	26	89	447
31 décembre 2008	62	22	84	469
31 DÉCEMBRE 2009	59	19	78	467

Concessions, brevets et autres droits : il s'agit pour l'essentiel de droits d'exploitation de carrières et, dans une moindre mesure, de brevets et de logiciels.

Frais de développement : ils sont pour l'essentiel pris en charge dans l'exercice car ils ont un caractère permanent et récurrent, peu de projets répondant aux conditions d'activation imposées par IAS 38.

Dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéterminée et des Goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie (UGT) est supérieure à sa valeur recouvrable. Si un indice de perte de valeur est identifié, un test de valeur est réalisé selon la méthode décrite en note 2. Ce test est réalisé au moins une fois par an après l'actualisation des budgets et des plans à trois ans par le management.

Le détail des actifs à durée de vie indéterminée et des Goodwill répartis par UGT et les principales hypothèses utilisées pour les tests de valeurs sont les suivantes :

Unités génératrices de trésorerie	Actifs incorporels à durée de vie indéterminée	Goodwill	Taux de croissance	Taux d'actualisation
UGT France	20	159	2,0 %	5,65 %
UGT Rail		191	2,0 %	5,65 %
UGT Europe (hors France)	6	33	2,0 %	5,65 %
UGT Amérique du Nord		43	2,0 %	5,36 %
UGT DGI et Asie		41	2,0 %	5,65 %
TOTAL	26	467		

Des analyses de sensibilité ont été effectuées. Aucune variation raisonnablement possible des principales hypothèses utilisées n'a fait apparaître de situation susceptible d'entraîner une perte de valeur des actifs testés.

3.3 – Participations dans les entreprises associées

	Quote-part dans les capitaux propres	Goodwill sur entreprises associées	Dépréciations des Goodwill	Valeur nette
1^{er} janvier 2008	334	7	(2)	339
Écarts de conversion	(2)			(2)
Virements de rubriques				
Changements de périmètre	1			1
Résultat de l'exercice	49		(3)	46
Dividendes distribués	(33)			(33)
Autres mouvements	6			6
31 décembre 2008	355	7	(5)	357
Écarts de conversion	(2)			(2)
Virements de rubriques				
Changements de périmètre	5	3		8
Augmentation de capital	3			3
Résultat de l'exercice	55			55
Dividendes distribués	(33)			(33)
Autres mouvements				
31 DÉCEMBRE 2009	383	10	(5)	388

Principales entreprises associées

Société	Activité	Siège	Pourcentage détenu	Quote-part capitaux propres	Goodwill net	Valeur nette
Cofiroute ⁽¹⁾	Société concessionnaire d'autoroutes	France	16,7 %	337		337
Tipco Asphalt ⁽²⁾	Vente de produits bitumineux	Thaïlande	30,7 %	11		11
Mak Mecsek ⁽³⁾	Société concessionnaire d'autoroutes	Hongrie	30,0 %	19		19
Autres	(Entités non significatives)			16	5	21
TOTAL				383	5	388

(1) La société Cofiroute exploite en concession un réseau de 1 100 km d'autoroutes dans le nord-ouest de la France (autoroutes A 10, A 11, A 13, A 86...). Bien que détenue à moins de 20% (16,7%), Cofiroute est consolidée par mise en équivalence car Colas exerce une influence notable par sa présence au Conseil d'administration (Administrateur : H. Le Bouc).

(2) La société Tipco Asphalt exerce une activité de distribution et de vente de produits bitumineux dans le sud-est asiatique. Elle est cotée à la Bourse de Bangkok (Thaïlande) :
 – valeur des titres sur la base du cours de l'action au 31 décembre 2009 : 36 millions d'euros ;
 – valeur des titres sur la base du cours moyen de l'action en 2009 : 17 millions d'euros.

(3) La société Mak Mecsek est titulaire pour trente ans d'un contrat en PPP pour la construction et l'exploitation d'une section neuve de 80 km des autoroutes M6 (50 km) et M60 (30 km) dans le sud-ouest de la Hongrie. L'exploitation de ces ouvrages devrait débuter au printemps 2010.

Part du Groupe dans les actifs, passifs et résultats des principales sociétés associées

	Cofiroute 16,7 %	Tipco Asphalt 30,7 %	Mak Mecsek 30,0 %	Autres	Total
Actifs non courants	989	35	278	17	1 319
Actifs courants	83	44	6	20	153
Total actif	1 072	79	284	37	1 472
Capitaux propres	337	11	19	16	383
Passifs non courants	620	15	257	9	901
Passifs courants	115	53	8	12	188
Total passif	1 072	79	284	37	1 472
Produits des activités ordinaires	214	89		18	321
Résultat de l'exercice	52	3			55

3.4 – Autres actifs financiers non courants

	Participations non consolidées	Autres actifs financiers	Total valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
1^{er} janvier 2008	49	143	192	(28)	164
Écarts de conversion		(20)	(20)		(20)
Virements de rubriques					
Changements de périmètre	(5)	2	(3)		(3)
Acquisitions et autres augmentations	48	31	79		79
Cessions et réductions	(6)	(12)	(18)		(18)
Dotations et reprises					
31 décembre 2008	86	144	230	(28)	202
Écarts de conversion		5	5		5
Virements de rubriques					
Changements de périmètre	(32)	1	(31)	(1)	(32)
Acquisitions et autres augmentations	3	13	16		16
Cessions et réductions	(6)	(12)	(18)		(18)
Dotations et reprises					
31 DÉCEMBRE 2009	51	151	202	(29)	173

Détail des principales participations non consolidées

	Brut	Dépréciation	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
Sociétés d'enrobés, de liants et de carrières	21	(4)	17	16
Sociétés en sommeil	7	(6)	1	1
Sociétés non contrôlées	15	(1)	14	14
Sociétés acquises en fin d'exercice ⁽¹⁾	2		2	34
Autres participations ⁽²⁾	6	(2)	4	9
TOTAL	51	(13)	38	74

(1) Ces sociétés non consolidées car acquises en fin d'exercice seront consolidées à l'ouverture de l'exercice suivant.

(2) Aucune de ces participations ne présente un caractère significatif.

Détail des autres actifs financiers

	Brut	Dépréciation	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
Prêts ⁽¹⁾	47	(15)	32	26
Dépôts et cautionnements	26	(1)	25	30
Ville de Portsmouth (Grande-Bretagne) ⁽²⁾	78		78	72
Autres créances financières diverses				–
TOTAL	151	(16)	135	128

(1) Prêts accordés : il s'agit principalement de prêts à vingt ans non rémunérés, accordés dans le cadre de l'obligation légale française d'investissement des employeurs dans la construction. Ces prêts sont comptabilisés pour leur valeur nette actualisée.

(2) Créance sur la ville de Portsmouth (Grande-Bretagne) en contrepartie des prestations effectuées dans le cadre du contrat de partenariat public-privé pour la réhabilitation et l'entretien de la voirie urbaine signé en 2004 pour une durée de vingt-cinq ans (2004-2029). Cette créance est valorisée en application d'IFRIC 12 (modèle de la créance financière).

3.5 Impôts différés et créances fiscales long terme

	Impôts différés actif	Créances fiscales long terme	Total
1 ^{er} janvier 2008	85		85
Écarts de conversion	(1)		(1)
Virements de rubriques			
Changements de périmètre	1		1
Variations nettes	5		5
31 décembre 2008	90		90
Écarts de conversion			
Virements de rubriques	(1)		(1)
Changements de périmètre			
Variations nettes	13		13
31 DÉCEMBRE 2009	102		102

Le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée peu probable s'élève à 34 millions d'euros au 31 décembre 2009 (28 millions d'euros au 31 décembre 2008).

Principales sources d'impôts différés par nature

	31/12/2009	31/12/2008
Sources actives		
Avantages au personnel	61	62
Déficits fiscaux	18	10
Réévaluation des instruments financiers	6	5
Sources passives		
Provisions réglementées	(30)	(30)
Immobilisations (location-financement, écarts d'évaluation)	(20)	(22)
Impôts de distribution	(5)	(5)
Réévaluation des instruments financiers	(4)	(4)
Autres différences temporaires	(6)	(5)
ACTIF NET (PASSIF NET) D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	20	11

Le délai de récupération des impôts différés actif est essentiellement à plus de cinq ans.

Note 4 – Actifs courants

4.1 – Stocks, créances courantes et paiements d'avance

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks	451	(16)	435	453	(12)	441
Matières, approvisionnements et produits finis						
Créances clients	2 801	(113)	2 688	3 117	(93)	3 024
Clients, factures à établir, retenues de garanties ⁽¹⁾						
Actifs d'impôt	31		31	20		20
Personnel, organismes sociaux, État	250		250	284		284
Créances sociétés apparentées et créances diverses	208	(9)	199	231	(7)	224
Paiements d'avance	38		38	37		37
Autres créances	496	(9)	487	552	(7)	545

(1) L'antériorité des créances clients est la suivante :

	Créances non échues	Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	Total
Créances brutes	1 901	660	107	133	2 801
Dépréciations	(7)	(14)	(11)	(81)	(113)
Créances client (net)	1 894	646	96	52	2 688

Risque de crédit : le Groupe considère que son exposition au risque de crédit sur les créances non échues est limité compte tenu de la nature de sa clientèle (États, collectivités publiques, entreprises publiques et privées, particuliers).

4.2 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Banques et caisses	458		458	338		338
Société de trésorerie Bouygues Relais	38		38	53		53
Valeurs mobilières de placement	40		40	34		34
TOTAL	536		536	425		425

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères.

Ils se répartissent entre les devises suivantes :

	Euro	USD	GBP	Autres	Total
Banques et caisses	113	56	59	230	458
Société de trésorerie Bouygues Relais	38				38
Valeurs mobilières de placement	32			8	40
TOTAL	183	56	59	238	536
Rappel 31 décembre 2008	207	26	27	165	425

Les disponibilités et équivalents de trésorerie ont une échéance inférieure à douze mois ou peuvent être facilement convertis en numéraire.

La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	536	425
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(153)	(183)
TOTAL	383	242

Note 5 – Informations sur les capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social de Colas au 31 décembre 2009 est de 48 902 683,50 euros.

Il est constitué de 32 601 789 actions de 1,50 euro nominal, ayant toutes les mêmes droits (toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même Actionnaire confèrent un droit de vote double).

Mouvements de l'exercice

	Nombre d'actions	Capital social en euros
1 ^{er} janvier 2009	32 546 671	48 820 006,50
Partie du dividende payé en actions	55 118	82 677,00
31 DÉCEMBRE 2009	32 601 789	48 902 683,50

Principaux Actionnaires

	Nombre d'actions	Capital social en euros
Société Bouygues SA	31 499 647	96,62 %
Autres Actionnaires	1 102 142	3,38 %

Gestion du capital

L'objectif de la Direction Générale de Colas est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net sur capitaux propres raisonnable ;
- de distribuer un dividende régulier aux Actionnaires.

Parmi les indicateurs de performance utilisés, certains peuvent être calculés par référence aux capitaux propres, mais leur utilisation n'est ni prépondérante ni systématique.

Par ailleurs, il est rappelé que les capitaux propres du Groupe ne sont soumis à aucune restriction statutaire.

Option de souscription d'actions en cours de validité

Néant.

Réserve de conversion

La réserve de conversion est née le 1^{er} janvier 2004 avec la première application des normes IFRS.

Les principaux écarts de conversion au 31 décembre 2009 concernent les états financiers des sociétés situées dans les pays suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
États-Unis	(34)	(21)
Canada	7	(16)
Grande-Bretagne	(15)	(19)
Autres pays	2	(3)
TOTAL RÉSERVE DE CONVERSION	(40)	(59)

Note 6 – Dettes financières non courantes et courantes

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2009, la trésorerie disponible (trésorerie et équivalents de trésorerie moins concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque) s'élève à 383 millions d'euros auxquels s'ajoute un montant de 1 168 millions d'euros de lignes bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date. 208 millions d'euros (300 millions de dollars US) de lignes bancaires à moyen terme confirmées auprès des banques pivots du Groupe feront l'objet d'une renégociation cette année. Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Les crédits bancaires contractés par les sociétés du groupe Colas ne comportent aucune clause financière significative susceptible d'entraîner leur exigibilité et/ou leur remboursement anticipé, à l'exception du crédit syndiqué utilisé par Colas Inc. à hauteur de 0 (zéro) million de dollars US au 31 décembre 2009 qui comporte un engagement financier consistant à devoir respecter une situation nette minimum. Au 31 décembre 2009, ce ratio est respecté de plus de 1,9 fois.

Répartition des emprunts portant intérêt par échéance

	Échéances		Échéances à plus d'un an					TOTAL 2009	Total 2008
	Moins de 1 an 2010	1 à 2 ans 2011	2 à 3 ans 2012	3 à 4 ans 2013	4 à 5 ans 2014	5 ans et + 2015 et +			
Emprunts MT et LT		22	18	11	9	119	179	130	
Locations-financement		12	7	6	2	2	29	42	
Autres dettes LT		1				3	4	14	
Sous-total	45	35	25	17	11	124	212	186	
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	153								
31 DÉCEMBRE 2009	198	35	25	17	11	124	212	186	
Rappel 31/12/2008	236	52	45	16	13	60	186		
Partie à moins d'un an de la dette long terme							45	53	

Répartition de la dette financière court terme et long terme par devise

	Euro	USD	GBP	Autres	Total
Long terme 12/2009	102		75	35	212
Court terme 12/2009	54	7	6	131	198
Long terme 12/2008	30	12	60	84	186
Court terme 12/2008	51	20	9	156	236

Lignes de crédit confirmées/utilisées

	Lignes confirmées – Échéances				Lignes utilisées – Échéances			
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Au-delà	Total	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Au-delà	Total
Lignes de crédit	250	996	179	1 425	45	88	124	257
Lettres de crédit								
TOTAL	250	996	179	1 425	45	88	124	257

Répartition de la dette financière courante et non courante selon la nature de taux

Répartition de la dette financière courante et non courante après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la date de clôture de l'exercice et hors concours bancaires courants :

Dettes à taux fixe⁽¹⁾ : 44 % (2008 : 49 %)

Dettes à taux variable : 56 % (2008 : 51 %)

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an.

Risque de taux

Au 31 décembre 2009, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	Taux variables	Taux fixes	Total
Actifs financiers :			
– trésorerie et équivalents de trésorerie	536		536
Dettes financières :			
– emprunts ⁽¹⁾	(220)	(46)	(266)
– concours bancaires courants	(153)		(153)
Position nette avant gestion	163	(46)	117
Couverture de taux	71	(71)	
Position nette après gestion	234	(117)	117
Correctif lié à la saisonnalité de l'activité	(644)		
POSITION APRÈS GESTION ET CORRECTIF	(410)		

(1) Y compris (9,5) millions d'euros de juste valeur du swap de taux STVR/Caen comptabilisée en capitaux propres.

Ainsi, une hausse instantanée de 1 % des taux d'intérêt à court terme sur la position nette ci-avant engendrerait une augmentation des frais financiers de 4,1 millions d'euros en année pleine.

Note 7 – Provisions

7.1 – Provisions non courantes

	Avantages au personnel	Litiges et contentieux	Garanties données (long terme)	Remise en état des sites (long terme)	Autres	Total
1^{er} janvier 2008	225	173	89	76	27	590
Écarts de conversion	(4)		(2)	(1)		(7)
Virements de rubriques	2	(2)		(2)	1	(1)
Changements de périmètre	1	1	(1)	1		2
Écarts actuariels affectés en capitaux propres	13					13
Dotations	22	59	31	19	17	148
Reprises utilisées	(8)	(21)	(16)	(4)	(7)	(56)
Reprises non utilisées	(2)	(22)	(14)	(1)	(2)	(41)
31 décembre 2008	249	188	87	88	36	648
Écarts de conversion	1		1			2
Virements de rubriques	(1)	5	(2)	3	(11)	(6)
Changements de périmètre	1		1	5		7
Écarts actuariels affectés en capitaux propres	(9)					(9)
Dotations	21	67	34	14	8	144
Reprises utilisées	(13)	(35)	(22)	(7)	(2)	(79)
Reprises non utilisées	(1)	(25)	(10)	(4)	(4)	(44)
31 DÉCEMBRE 2009	248	200	89	99	27	663

Détail des principales provisions

	31/12/2009	31/12/2008
Récompenses d'ancienneté	63	63
Indemnités de fin de carrière	147	158
Pensions	38	28
Avantages au personnel	248	249
Litiges avec les clients	90	96
Litiges avec le personnel	15	14
Litiges avec des organismes sociaux	57	39
Litiges avec l'administration fiscale	17	18
Litiges avec d'autres administrations	8	7
Autres litiges	13	14
Litiges et contentieux	200	188
Garanties décennales	52	51
Garanties génie civil, travaux publics	34	33
Garanties de performance	3	3
Garanties données	89	87

7.2 – Provisions courantes

	Perte à terminaison	Risques travaux et fin de chantier	Garanties données (court terme)	Remise en état des sites (court terme)	Autres	Total
1^{er} janvier 2008	53	51	49	16	29	198
Écarts de conversion		(1)	(1)		(1)	(3)
Virements de rubriques			3	1	(1)	3
Changements de périmètre			2			2
Dotations	44	30	29	1	17	121
Reprises utilisées	(35)	(15)	(24)	(4)	(5)	(83)
Reprises non utilisées	(12)	(6)	(8)		(9)	(35)
31 décembre 2008	50	59	50	14	30	203
Écarts de conversion		1			(1)	
Virements de rubriques		11		2	34	47
Changements de périmètre			(1)			(1)
Dotations	45	53	32	3	36	169
Reprises utilisées	(24)	(17)	(18)	(3)	(30)	(92)
Reprises non utilisées	(14)	(12)	(9)	(2)	(4)	(41)
31 DÉCEMBRE 2009	57	95	54	14	65	285

Note 8 – Impôts différés et dettes fiscales long terme

	31/12/2009	31/12/2008
Passifs d'impôts différés	82	79
Dettes fiscales long terme		
TOTAL DES IMPÔTS NON COURANTS	82	79

Note 9 – Autres passifs courants

	31/12/2009	31/12/2008
Personnel, organismes sociaux, État	864	937
Produits différés	57	45
Autres dettes non financières	672	732
TOTAL DES AUTRES DETTES	1 593	1 714

Note 10 – Produits des activités ordinaires

Ventilation par nature de produit

	2009	2008
Ventes de produits	1 676	1 871
Prestations de services	376	386
Contrats de construction	9 529	10 532
Autres produits des activités ordinaires	–	–
PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	11 581	12 789

Informations relatives aux contrats de construction

	2009	2008
Travaux à facturer	376	409
Retenues de garantie	55	51
Travaux facturés d'avance	(339)	(357)
Avances reçues	(119)	(94)

Note 11 – Information par secteurs opérationnels

Le Groupe a appliqué IFRS 8 « Secteurs opérationnels » à effet au 1^{er} janvier 2009.

La norme IFRS 8 demande que les secteurs opérationnels soient identifiés sur la base du *reporting* interne de l'entreprise examiné par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'évaluation des performances.

Description des activités du Groupe

La Route représente 78% de l'activité du Groupe. Elle comprend :

- la construction et l'entretien de routes, autoroutes, pistes d'aéroport, plateformes portuaires, industrielles et logistiques, aménagements urbains, voies de transports en commun en site propre (tramways), aires de loisirs, pistes cyclables...
- en amont de la construction, une importante activité industrielle de production et recyclage de matériaux de construction (granulats, émulsions et liants, enrobés, béton prêt à l'emploi), à partir d'un réseau international dense de carrières, usines d'émulsion, centrales d'enrobage et centrales à béton, et une activité de transformation et distribution de bitume.

Colas est également présent dans des activités complémentaires à la route :

- Sécurité et Signalisation routières, gestion de trafic;
- Génie civil, Pipelines, Canalisations;
- Étanchéité, bardage et couverture;
- Bâtiment (construction neuve, réhabilitation, déconstruction);
- Ferroviaire (construction, renouvellement et entretien d'infrastructures).

Colas est aussi concessionnaire d'infrastructures, notamment autoroutières.

Détermination des secteurs opérationnels

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées comme suit :

Direction Générale France :

sous la responsabilité de deux Directeurs Généraux, regroupe l'activité routière en France métropolitaine et les activités complémentaires à la route en France et à l'international (Sécurité signalisation, Pipelines canalisations, Étanchéité et Ferroviaire).

Direction Générale Europe :

responsable des activités du Groupe en Europe (hors France) hors Sécurité signalisation, Pipelines canalisations, Étanchéité et Ferroviaire.

Direction Générale Amérique du Nord :

responsable des activités du Groupe aux États-Unis et au Canada.

Direction Générale Internationale et Direction Asie :

sous la responsabilité du Directeur Général International et du Directeur Général Adjoint Asie, regroupe les activités en Afrique noire, au Maghreb, dans l'Océan Indien, dans les territoires et départements français d'outre-mer et en Asie.

Rapprochements

Les chiffres du *reporting* interne et ceux de la comptabilité sont identiques, c'est pourquoi il n'est pas présenté d'état de rapprochement.

Informations par secteurs opérationnels

	DG France	DG Europe	DG Amérique du Nord	DG Internationale	Consolidé
Exercice 2009					
Produits des activités ordinaires	6 547	1 838	1 925	1 271	11 581
Résultat avant amortissements	495	101	252	174	1 022
Amortissements	(272)	(66)	(85)	(58)	(481)
Résultat opérationnel	223	35	167	116	541
Charges sur endettement financier	(7)	(19)	(2)	(6)	(34)
Autres produits et charges financiers	1				1
Charge d'impôt	(65)	(21)	(52)	(34)	(172)
Résultat des entreprises associées	52			3	55
RÉSULTAT NET	204	(5)	113	79	391
Actifs sectoriels	4 061	1 467	1 011	1 149	7 688
Passifs sectoriels	3 005	1 105	440	828	5 378
Investissements courants	(219)	(33)	(76)	(55)	(383)
Exercice 2008					
Produits des activités ordinaires	7 059	2 196	2 124	1 410	12 789
Résultat avant amortissements	534	186	260	168	1 148
Amortissements	(273)	(60)	(79)	(54)	(466)
Résultat opérationnel	261	126	181	114	682
Charges sur endettement financier		(13)	(5)	(4)	(22)
Autres produits et charges financiers	6				6
Charge d'impôt	(100)	(26)	(61)	(30)	(217)
Résultat des entreprises associées	56			(10)	46
RÉSULTAT NET	223	87	115	70	495
Actifs sectoriels	4 300	1 580	969	1 146	7 995
Passifs sectoriels	3 330	1 163	479	846	5 818
Investissements courants	(331)	(68)	(106)	(80)	(585)

Informations par zones géographiques

Compte tenu de l'organisation opérationnelle du Groupe, l'information par zones géographiques présentée ci-après est relativement proche de celle donnée précédemment par secteurs opérationnels.

Les différences sont les suivantes :

- en opérationnel, les départements français d'outre-mer sont rattachés à la Direction Internationale ; ils sont en France pour la présentation par zones géographiques ;
- en opérationnel, les activités complémentaires à la Route réalisées à l'International (Sécurité, Étanchéité, Pipelines canalisations, Ferroviaire) sont rattachées à la DG France ; pour la présentation par zones géographiques, elles sont présentées selon leur localisation.

Produits des activités ordinaires par zones géographiques

	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Reste du monde	Consolidé	%
Exercice 2009						
Routes – travaux et ventes de produits	4 962	1 502	1 791	724	8 979	78 %
Génie civil, Électricité, Canalisations	343	259	120	61	783	7 %
Étanchéité	566	11			577	5 %
Signalisation, Sécurité et gestion de trafic	285	22	12	12	331	3 %
Bâtiment	274	69	2	48	393	3 %
Ferroviaire	321	165		32	518	4 %
TOTAL	6 751	2 028	1 925	877	11 581	100 %
Exercice 2008						
Routes – travaux et ventes de produits	5 424	1 833	1 975	737	9 969	78 %
Génie civil, Électricité, Canalisations	410	297	117	78	902	7 %
Étanchéité	569	15			584	4 %
Signalisation, Sécurité et gestion de trafic	294	17	26	6	343	3 %
Bâtiment	345	44	6	66	461	4 %
Ferroviaire	286	211		33	530	4 %
TOTAL	7 328	2 417	2 124	920	12 789	100 %

Actifs et passifs par zones géographiques

	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Reste du monde	Consolidé
Au 31 décembre 2009					
Actifs non courants	2 109	614	562	217	3 502
Actifs courants	2 092	1 054	449	591	4 186
Total des actifs	4 201	1 668	1 011	808	7 688
Passifs non courants	605	230	70	52	957
Passifs courants	2 486	1 013	371	551	4 421
Total des passifs	3 091	1 243	441	603	5 378
ACTIF NET	1 110	425	570	205	2 310
Au 31 décembre 2008					
Actifs non courants	2 140	646	551	192	3 529
Actifs courants	2 358	1 127	418	563	4 466
Total des actifs	4 498	1 773	969	755	7 995
Passifs non courants	579	195	84	55	913
Passifs courants	2 883	1 080	395	547	4 905
Total des passifs	3 462	1 275	479	602	5 818
ACTIF NET	1 036	498	490	153	2 177

Informations relatives aux principaux clients

Les principaux clients sont (par ordre d'importance) :

- les collectivités locales (régions, municipalités);
- les États;
- les entreprises publiques (en France, la SNCF pour l'activité ferroviaire) et les entreprises privées;
- les particuliers.

Note 12 – Compte de résultat présenté par destination

En complément du compte de résultat classé par nature de charges, nous présentons ci-après le compte de résultat classé par fonctions.

	2009	2008
Produit des activités ordinaires	11 581	12 789
Coût des ventes	(9 936)	(11 015)
Marge brute	1 645	1 774
Coût de recherche et de développement	(70)	(70)
Charges administratives	(1 034)	(1 022)
Résultat opérationnel courant	541	682
Autres produits et charges		
Résultat opérationnel	541	682
Coût de l'endettement financier net	(34)	(22)
Autres produits et charges financiers	1	6
Charge d'impôt	(172)	(217)
Résultat des entreprises associées	55	46
RÉSULTAT NET	391	495
Dont part des intérêts minoritaires	4	5
Dont part du Groupe	387	490

Note 13 – Autres produits et charges opérationnels

	2009	2008
Bénéfices attribués et pertes transférées sur opérations faites en commun	56	66
Produits sur cessions d'actifs	41	94
Autres produits opérationnels ⁽¹⁾	457	563
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	554	723
Pertes attribuées et bénéfices transférés sur opérations faites en commun	(26)	(37)
Valeurs nettes des actifs cédés	(26)	(38)
Autres charges opérationnelles	(99)	(116)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(151)	(191)

(1) Principalement refacturations de charges aux associés de sociétés en participation ou de GIE.

Note 14 – Produits et charges financières

Coût de l'endettement financier net

	2009	2008
Produits d'intérêts liés à la trésorerie	26	24
Produits des placements	1	2
Produits financiers	27	26
Charges d'intérêts liées à la trésorerie	(26)	(24)
Charges d'intérêts sur locations-financement	(2)	(2)
Charges d'intérêts sur dettes financières	(33)	(22)
Charges financières	(61)	(48)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(34)	(22)

Autres produits et charges financières

	2009	2008
Dividendes reçus de participations non consolidées	3	4
Reprises sur provisions financières	2	3
Produits de cessions sur actifs financiers	2	2
Autres produits		1
Autres produits financiers	7	10
Dotations aux provisions financières	(4)	(2)
Valeur nette comptable des actifs financiers cédés	(1)	(2)
Autres charges	(1)	
Autres charges financières	(6)	(4)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	1	6

Note 15 – Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt calculé sur le résultat net et l'impôt sur les bénéfices distribués.

Les impôts et taxes calculés sur d'autres éléments du compte de résultat (produits, achats, rémunérations, valeur ajoutée...) sont classés dans la rubrique « Impôts et taxes » du compte de résultat.

Décomposition

	2009	2008
Impositions exigibles	(191)	(210)
Impositions différées	15	(5)
Rappels ou dégrèvements d'impôts		2
Impôts sur distributions		(5)
Charge d'impôt	(176)	(218)
Dotations/reprise provisions pour impôt	4	1
CHARGE NETTE D'IMPÔT	(172)	(217)

Rapprochement entre impôt théorique et charge réelle

Les différences constatées entre la charge d'impôt théorique, déterminée au taux de droit commun en vigueur en France, et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

	2009	2008
Charge d'impôt théorique	(175)	(229)
Incidence des taux d'impôt réduits ou majorés	14	28
Activation d'impôts différés antérieurement non comptabilisés		
Actifs d'impôts différés non comptabilisés ⁽¹⁾	(6)	(9)
Impôts non liés au résultat	8	(2)
Effet des différences permanentes	(13)	(5)
CHARGE D'IMPÔT COMPTABILISÉE	(172)	(217)

(1) Récupération jugée trop lointaine.

Note 16 – Résultat et dividende par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions au 31 décembre, à l'exclusion des actions propres en cours d'annulation.

	2009	2008
Résultat net (part du Groupe) en euros	386 729 000	490 165 000
Nombre d'actions en circulation	32 601 789	32 546 671
RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS)	11,86	15,06

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2009 augmenté des options de souscription en cours de validité.

Comme il n'existe plus d'options de souscription en cours de validité, le résultat dilué est égal au résultat par action.

RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)	11,86	15,06
---	--------------	--------------

	Par action	Total
Dividende décidé et payé dans l'exercice 2009	8,75 €	284 783 371,25 €
Dividende proposé pour approbation de l'Assemblée Générale du 14 avril 2010 (Non reconnu comme un passif au 31 décembre 2009)	6,75 €	220 062 075,75 €

Note 17 – Instruments financiers

Nous présentons ci-après la somme des encours notionnels au 31 décembre 2009 de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux et répartition par devise pour les opérations de change.

Couverture du risque de taux

Swaps de taux	Échéances			Total	Total
	2010	2011 à 2014	Au-delà	31/12/2009	31/12/2008
Sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Sur passifs financiers	25		159	184	192

Afin de garantir à la ville de Portsmouth (Grande-Bretagne) une redevance mensuelle forfaitaire fixe sur les vingt-cinq années du contrat de réhabilitation et d'entretien de sa voirie, un swap de taux a été mis en place.

Ce swap est receveur de taux variable, payeur de taux fixe. Son montant nominal suit parfaitement le profil de tirage puis d'amortissement du financement sans recours de ce contrat, de manière à adosser le coût fixe de la dette à la redevance forfaitaire perçue. Au 31 décembre 2009, le montant de ce swap est de 71,4 millions d'euros (63,4 MGBP).

STVR, société dans laquelle Colas Rail détient une participation majoritaire, a contracté en 2003 un swap de taux long terme dans le cadre d'un financement relatif à la construction et à l'exploitation du tramway de la ville de Caen. Ce swap, receveur de taux variable, payeur de taux fixe, amortissable, à échéance novembre 2018, est comptabilisé en capitaux propres pour sa valeur de marché. Au 31 décembre 2009, le montant du swap est de 87,3 millions d'euros.

Couverture du risque de change

Les sociétés du Groupe réalisent une faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation.

La part du chiffre d'affaires à l'International est réalisée la plupart du temps par des filiales qui ont leurs facturations et leurs dépenses libellées dans la devise du pays. Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

	HUF	RON	USD	MAD	GBP	Autres	31/12/2009	31/12/2008
Achats à terme	25	15	-	11	-	-	51	215
Ventes à terme	4	13	14	-	22	8	61	75
Swaps de devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de change	-	-	-	-	-	-	-	-

Des contrats en euros signés en Hongrie, en Roumanie et au Maroc ont fait l'objet d'une couverture de change systématique. Les ventes à terme de RON, GBP et USD correspondent à des couvertures dans le cadre de prêts-relais à des filiales.

Valeur de marché des instruments de couverture

Au 31 décembre 2009, la valeur de marché (*Net Present Value*) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de (16,6) millions d'euros. Ce montant est pour l'essentiel la résultante de la valeur actuelle nette de swaps de taux permettant de couvrir des dettes du Groupe et de la valeur actuelle nette d'opérations de terme permettant de couvrir le risque de change découlant d'opérations commerciales.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : (9,1) millions d'euros ;
- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : (7,5) millions d'euros ;
- opérations ne s'inscrivant pas dans le cadre d'une relation de couverture : néant.

L'impact de la valeur de marché du swap de taux mis en place pour le contrat avec la ville de Portsmouth (Grande-Bretagne), soit (8,7) millions d'euros, est intégralement compensé par la valeur de marché du dérivé incorporé à la redevance fixe contractuelle payée par le client, soit 8,7 millions d'euros.

L'impact de la valeur de marché du swap de taux pour le contrat avec la ville de Caen (France), soit (9,5) millions d'euros, est comptabilisé en capitaux propres.

Le total de la valorisation du portefeuille d'instruments financiers net de la valorisation du dérivé incorporé à la redevance fixe contractuelle payée par la ville de Portsmouth est de (7,9) millions d'euros.

En cas de translation de la courbe des taux de + 0,5 % (et respectivement de - 0,5 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (11,5) millions d'euros (respectivement à (22,0) millions d'euros).

En cas d'évolution uniforme défavorable de 1 % par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (17,7) millions d'euros.

Les calculs ont été effectués par un prestataire indépendant selon les usages en vigueur sur les marchés.

Note 18 – Engagements hors bilan

Engagements de garantie

Échéances	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
Engagements donnés					
Avals et cautions	26	41	15	82	70
Engagements reçus					
Obligations contractuelles	-	-	-		-
Sûretés réelles données					
Hypothèques ou nantissements	10	38	55	103	26

Le Groupe accorde dans le cadre de ses opérations courantes des garanties décennales ou de bonne fin qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique. S'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe, elles donneraient lieu à constitution de provisions.

Engagements sur contrats de locations simples

Échéances	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
Engagements donnés/reçus	27	57	61	145	132

Montant des paiements minimaux futurs jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels...).

Engagements sur contrats de locations-financement (inscrits au bilan)

Échéances	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Montant des paiements minimaux futurs	17	28	2	47
Montant représentant les charges de financement	(1)	(1)		(2)
Valeur actualisée des paiements minimaux	16	27	2	45
Rappel 31 décembre 2008	20	39	4	63

Autres engagements donnés

La société a signé au mois de décembre 2009 une promesse de vente avec les sociétés Exxon Mobil et Total pour l'achat de la Société de la Raffinerie de Dunkerque pour un montant de 20,5 millions d'euros.

Sous réserve de la levée des conditions suspensives, cet achat devrait se réaliser mi-2010.

La société a émis pour l'année 2009 une garantie en conformité avec l'article 17 du «Companies (Amendment) Act 1986 of Ireland» au profit des sociétés Colas Teoranta, Road Maintenance Services Ltd, Colas Building Products Ltd, Cold Chon (Galway) Ltd, Colfix (Dublin) Ltd, Colas Constructions Ltd, Road Binders Ltd, Chemoran Ltd et Atlantic Bitumen Company Ltd.

Note 19 – Variation de l'endettement net

	31/12/2009	Flux 2009	31/12/2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	536	111	425
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(153)	30	(183)
Trésorerie nette	383	141	242
Dettes financières long terme	212	26	186
Dettes financières (partie à moins d'un an)	45	(8)	53
Instruments financiers	9		9
Endettement brut	266	18	248
ENDETTEMENT NET ACTIF (PASSIF)	117	123	(6)

Note 20 – Effectifs, avantages au personnel

Effectif moyen du Groupe

	2009	2008
Ingénieurs, cadres et assimilés	7 960	7 741
Employés, techniciens, agents de maîtrise (Etam)	16 045	15 632
Compagnons	47 313	50 221
TOTAL	71 318	73 594

Détail des avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

	2009	2008
Montants comptabilisés en charges	757	762

Ces charges comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance-maladie et mutuelles ;
- aux caisses de retraite (régimes obligatoires et régimes complémentaires) ;
- aux caisses d'assurance chômage.

Régimes à prestations définies

	Indemnités de fin de carrière		Pensions ⁽¹⁾	
	2009	2008	2009	2008
Coûts des services rendus	(1)	2		(2)
Charges d'intérêts sur l'obligation	6	5	10	5
Rendement attendu des actifs du régime			(9)	(5)
Coûts des services passés	2	4	(1)	1
CHARGES NETTES COMPTABILISÉES	7	11		(1)
Valeur actualisée des obligations	172	187	271	213
Juste valeur des actifs du régime			(236)	(188)
Coût des services passés non comptabilisés	(25)	(29)	3	3
PASSIFS NETS COMPTABILISÉS	147	158	38	28

⁽¹⁾ Ces pensions sont gérées par des fonds indépendants de l'entreprise.

Variations des éléments du bilan

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2009	2008	2009	2008
Au 1^{er} janvier	158	135	28	31
Écarts de conversion			1	(4)
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre				1
Écarts actuariels affectés en capitaux propres	(18)	12	9	1
Charges comptabilisées	7	11		(1)
AU 31 DÉCEMBRE	147	158	38	28

Principales hypothèses actuarielles utilisées pour les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail

En 2009, les hypothèses actuarielles utilisées pour apprécier la valeur actualisée de l'obligation au titre des provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail ont fait l'objet d'une mise à jour, notamment le taux d'actualisation de l'engagement, déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de 1^{re} catégorie. L'incidence des changements d'hypothèses évaluées à la clôture de l'exercice 2009 a été affectée aux capitaux propres consolidés, en conformité avec la méthode comptable utilisée par le Groupe (IAS 19 révisée).

	2009	2008
Taux d'actualisation		
IBoxx € Corporate A10 en 2009/OAT TEC10 en 2008	4,89%	3,66%
Table de survie	Insee	Insee
Âge de départ à la retraite des cadres	62 ans	62 ans
Âge de départ à la retraite des Etam et compagnons	60 ans	60 ans

Avantage en actions

En 2009, des options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles ont été attribuées par Bouygues à certains collaborateurs de Colas et de ses filiales. Le montant de cet avantage n'est pas significatif.

Note 21 – Informations sur les parties liées

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Parties liées en amont	45	56	73	109	57	87	10	14
Coentreprises	18	20	50	49	15	14	16	13
Entreprises associées	3	10	46	66	5	7	1	1
Autres parties liées	0,3	0,2						
Principaux dirigeants	6,9	6,6					8	8
Administrateurs non dirigeants	0,2	0,2						
TOTAL	73	93	169	224	77	108	35	36
Échéances à moins de 1 an					77	108	32	33
Échéances à plus de 1 an						-	3	3

Identité des parties liées

- Parties liées en amont : Bouygues et ses filiales.
- Coentreprises : Carrières Roy et diverses coentreprises non significatives.
- Entreprises associées : Cofiroute, Tipco Asphalt et diverses entreprises associées non significatives.
- Autres parties liées : Fondation Colas.

Avantages accordés aux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les membres du Comité de Direction présents au 31 décembre 2009. Il est composé du Président-Directeur Général et de sept salariés dont deux Administrateurs salariés.

	2009	2008
Rémunérations directes	6,4	5,5
Avantages postérieurs à l'emploi	0,5	0,3
Indemnités de fin de contrat	-	0,8
Avantages en actions	-	-
TOTAL	6,9	6,6

Rémunérations directes : elles s'élèvent à 6,4 millions d'euros, dont 1,9 million d'euros de rémunération variable liée aux performances réalisées et 60 000 € de jetons de présence.

Avantages postérieurs à l'emploi :

- PDG : régime de retraite complémentaire de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.
- Autres dirigeants : cotisations employeur dans le cadre d'un régime de retraite complémentaire à cotisations définies (4 % de l'ensemble de la rémunération du collaborateur).

Indemnités de fin de contrat : il s'agit des provisions pour indemnités de fin de carrière.

Avantages en actions : le nombre de titres Bouygues attribués en 2009 (stock-options) est de 304 000 au prix d'exercice de 25,95 €. La date minimale d'exercice est le 1^{er} avril 2014. Le montant de cet avantage n'est pas significatif.

Le montant total des jetons de présence alloués aux Administrateurs est de 200 000 euros.

Note 22 – Honoraires des Commissaires aux comptes

Nous communiquons ci-après les honoraires des Commissaires aux comptes en charge du contrôle des comptes sociaux et consolidés de Colas.

	Mazars		KPMG	
	2009	2008	2009	2008
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés :				
– Colas	0,2	0,2	0,2	0,2
– Filiales	1,2	1,0	2,2	1,4
– Missions accessoires				0,1
Sous-total	1,4	1,2	2,4	1,7
Autres prestations : juridique, fiscal, social				
TOTAL	1,4	1,2	2,4	1,7

Note 23 – Principaux taux de conversion

Convention : 1 unité monétaire locale = x euros.

Pays	Unité monétaire	Cours 31/12/2009	Cours moyen 2009	Cours 31/12/2008	Cours moyen 2008
Europe					
Croatie	Kuna croate	7,3000	7,3444	7,3555	7,2217
Danemark	Couronne danoise	7,4418	7,4461	7,4506	7,4558
Grande-Bretagne	Livre sterling	0,8881	0,8900	0,9525	0,8026
Hongrie	Forint	270,42	281,44	266,70	251,05
Pologne	Zloty	4,1045	4,3469	4,1535	3,5278
République tchèque	Couronne tchèque	26,473	26,496	26,875	25,039
Roumanie	Nouveau leu	4,2363	4,2417	4,0225	3,7005
Suisse	Franc suisse	1,4836	1,5076	1,4850	1,5786
Amérique du Nord					
États-Unis	Dollar US	1,4406	1,3963	1,3917	1,4726
Canada	Dollar canadien	1,5128	1,5819	1,6998	1,5656
Autres					
Australie	Dollar australien	1,6008	1,7656	2,0274	1,7487
Maroc	Dirham	11,3040	11,2507	11,2585	11,3510
Thaïlande	Baht	47,9860	47,8438	48,2850	48,7373

Note 24 – Périmètre de consolidation

24.1 – Évolution du périmètre de consolidation

Nombre de sociétés consolidées	2009	2008
Intégrations globales	541	567
Intégrations proportionnelles	111	94
Mises en équivalence	20	12
TOTAL	672	673

Principales acquisitions de l'exercice

France : Cerf, ETC.

International : Bulk Bitumen Company (Maurice), Pittet-Chatelan SA (Suisse).

Cessions

Néant.

Changement de méthode d'intégration

Sorex : intégrée globalement jusqu'en 2008, mise en équivalence en 2009.

24.2 – Impact et comptabilisation des acquisitions de l'exercice

Nous communiquons ci-dessous les variations de périmètre de l'exercice présentées avant l'acquisition et après l'affectation des actifs et passifs identifiables aux différents postes du bilan.

Impact sur le bilan

	Valeurs avant l'acquisition	Affectation des écarts d'acquisition ⁽¹⁾	Juste valeur des éléments acquis	Affectation 2008 modifiée en 2009 ⁽²⁾
Immobilisations corporelles	16	27	43	(1)
Immobilisations incorporelles	2		2	
Goodwill		1	1	(8)
Participations dans les sociétés associées	4	3	7	1
Participations non consolidées				2
Actifs financiers				1
Actifs d'impôts				
Actifs courants	13		13	4
TOTAL DES ACTIFS	35	31	66	(1)
Capitaux propres	13	31	44	
Intérêts minoritaires	(4)		(4)	(1)
Passifs d'impôts	2		2	
Autres passifs non courants	8		8	
Passifs courants	16		16	
TOTAL DES PASSIFS	35	31	66	(1)

(1) Affectation provisoire susceptible d'être modifiée dans le délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

(2) Modifications en 2009 (dans le délai d'un an) des affectations provisoires faites en 2008.

Le prix d'achat des sociétés consolidées acquises dans l'exercice s'élève à 9 millions d'euros. Il faut également ajouter 35 millions d'euros d'achat de sociétés acquises en 2008 mais consolidées en 2009. La juste valeur des éléments acquis est donc de 44 millions d'euros.

Aux 9 millions d'euros d'acquisition de sociétés consolidées s'ajoutent 3 millions d'euros d'acquisitions de sociétés non consolidées, soit un investissement total en titres de participations de 12 millions d'euros pour 2009.

Impact sur le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	42 millions d'euros
--------------------	---------------------

24.3 – Liste des principales sociétés consolidées

Les sociétés mentionnées font l'objet d'une intégration globale sauf mention particulière (IP : intégration proportionnelle, ME : mise en équivalence).

Sociétés	Siège social	% d'intérêt	
		2009	2008
France			
Colas Centre-Ouest	Nantes (44)	99,9	99,9
Colas Île-de-France – Normandie	Magny-les-Hameaux (78)	99,9	99,9
Colas Nord-Picardie	Villeneuve-d'Ascq (59)	99,9	99,9
Colas Est	Nancy (54)	99,9	99,9
Colas Rhône-Alpes – Auvergne	Lyon (69)	99,9	99,9
Colas Midi-Méditerranée	Aix-en-Provence (13)	99,9	99,9
Colas Sud-Ouest	Mérignac (33)	99,9	99,9
Aximum	Chatou (78)	99,9	99,9
Spac	Clichy (92)	99,9	99,9
Sacer Atlantique	Nantes (44)	99,9	99,9
Sacer Paris-Nord-Est	Magny-les-Hameaux (78)	99,9	99,9
Sacer Sud-Est	Lyon (69)	99,9	99,9
Screg Ouest	Nantes (44)	99,9	99,9
Screg Île-de-France – Normandie	Voisins-le-Bretonneux (78)	99,9	99,9
Screg Nord-Picardie	Villeneuve-d'Ascq (59)	99,9	99,9
Screg Est	Nancy (54)	99,9	99,9
Screg Sud-Est	Lyon (69)	99,9	99,9
Screg Sud-Ouest	Mérignac (33)	99,9	99,9
Smac	Boulogne-Billancourt (92)	99,9	99,9
Colas Rail	Maisons-Laffitte (78)	99,9	99,9
GTOI	Le Port – la Réunion	99,9	99,9
Colas Martinique	Le Lamentin – Martinique	99,9	99,9
Gouyer	Le Lamentin – Martinique	99,9	99,9
Colas Guadeloupe	Baie-Mahault – Guadeloupe	99,9	99,9
SBEG	Cayenne – Guyane	99,9	99,9
Carrières Roy (IP)	Saint-Varent (79)	49,9	49,9
Cofiroute (ME)	Sèvres (92)	16,7	16,7
Territoires d'outre-mer			
Colas Mayotte	Mamoudzou – Mayotte	100,0	100,0
Colas de Nouvelle-Calédonie	Nouméa – Nouvelle-Calédonie	99,9	99,9
Europe (hors France)			
Colas Bauchemie GmbH	Bremen – Allemagne	100,0	100,0
Colas GmbH	Gratkorn – Autriche	100,0	100,0
Colas Belgium	Bruxelles – Belgique	99,9	99,9
Cesta Varazdin	Varazdin – Croatie	70,3	70,3
Colas Danmark A/S	Virum – Danemark	100,0	100,0
Colas Ltd	Rowfant – Grande-Bretagne	100,0	100,0
Colas Hungaria	Budapest – Hongrie	100,0	100,0

Sociétés	Siège social	% d'intérêt	
		2009	2008
Colas Polska	Sroda Wlkp – Pologne	100,0	100,0
Colas CZ	Praha – République tchèque	100,0	100,0
Colas Teoranta	Dublin – République d'Irlande	100,0	100,0
Colas Romania	Bucarest – Roumanie	100,0	100,0
Colas	Lausanne – Suisse	99,2	99,2
Amérique du Nord			
ColasCanada Inc.	Montréal – Québec – Canada	100,0	100,0
Colas Inc.	Morristown – New Jersey – États-Unis	100,0	100,0
Afrique – Océan Indien			
Colas Bénin	Cotonou – Bénin	100,0	100,0
Colas Djibouti	Djibouti – République de Djibouti	100,0	100,0
Colas Gabon	Libreville – Gabon	89,9	89,9
Colas Madagascar	Antananarivo – Madagascar	100,0	100,0
Colas (Maurice) Ltée	Petite rivière – Maurice	100,0	100,0
Colas du Maroc	Casablanca – Maroc	99,9	99,9
Grands Travaux Routiers	Rabat – Maroc	67,7	67,7
Asie			
Wasco	Jakarta – Indonésie	55,1	55,1
Raycol Asphalt Co. Ltd (IP)	Rayong – Thaïlande	50,0	50,0
Thai Slurry Seal Co. Ltd	Bangkok – Thaïlande	50,0	50,0
Tipco Asphalt (ME)	Bangkok – Thaïlande	30,7	30,7
Hincol (IP)	Mumbai – Inde	30,0	30,0
Groupe Drawmac	Sydney – Australie	51,0	51,0

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Colas, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

– la société procède systématiquement, au moins une fois par an, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2 au paragraphe « Actifs non courants – 5. Suivi de la valeur des actifs immobilisés » et la note 3.2 « Immobilisations incorporelles et Goodwill » de l'annexe aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes précitées donnent une information appropriée ;

– Colas constate les résultats des activités de travaux selon les modalités décrites dans la note 2 au paragraphe « Compte de résultat – 1. Produits des activités ordinaires » de l'annexe aux états financiers. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris – La Défense, le 1^{er} mars 2010

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA

Xavier Fournet
Associé

Mazars

Gilles Rainaut
Associé

104 Bilan au 31 décembre

105 Compte de résultat de l'exercice

106 Annexe aux comptes sociaux

117 Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

118 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Comptes sociaux de Colas

au 31 décembre 2009



Bilan au 31 décembre

en millions d'euros	Notes	2009	2008
Immobilisations incorporelles		17,9	17,9
Immobilisations corporelles		162,4	152,3
Titres de participation		1 221,2	1 250,4
Créances rattachées à des participations		245,3	263,2
Autres immobilisations financières		1,7	2,4
Actif immobilisé	3	1 648,5	1 686,2
Stocks		0,7	1,1
Clients		109,4	132,4
Groupe et associés		97,6	49,8
Autres créances et paiements d'avance		22,6	17,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		13,7	33,5
Actif circulant	4	244,0	233,8
TOTAL DES ACTIFS		1 892,5	1 920,0
Capital		48,9	48,8
Primes et réserves		696,8	646,7
Résultat de l'exercice		329,1	327,7
Provisions réglementées		8,3	6,3
Capitaux propres	5	1 083,1	1 029,5
Provisions pour risques et charges	6	48,5	40,5
Dettes financières		0,7	0,7
Avances et acomptes reçus sur commandes		0,6	1,8
Dettes fournisseurs		99,5	102,5
Groupe et associés		557,4	620,0
Autres dettes non financières et comptes de régularisation		67,0	67,9
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		35,7	57,1
Dettes		760,9	850,0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 892,5	1 920,0

Compte de résultat de l'exercice

en millions d'euros	Notes	2009	2008
Chiffre d'affaires	10	573,3	739,6
Achats consommés		(348,0)	(503,4)
Charges externes		(101,4)	(103,9)
Charges de personnel		(58,9)	(60,7)
Impôts et taxes		(8,3)	(9,0)
Dotations nettes aux amortissements		(9,7)	(8,8)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(5,4)	(1,0)
Autres produits d'exploitation		92,3	75,0
Autres charges d'exploitation		(1,0)	(1,7)
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun		9,8	(2,1)
Résultat d'exploitation		142,7	124,0
Produits financiers		274,4	262,9
Charges financières		(55,3)	(44,5)
Résultat financier	11	219,1	218,4
Résultat courant		361,8	342,4
Produits exceptionnels		19,9	26,8
Charges exceptionnelles		(20,8)	(10,8)
Résultat exceptionnel	12	(0,9)	16,0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(1,7)	(1,8)
Charge d'impôt sur le résultat	13	(30,1)	(28,9)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		329,1	327,7

Annexe aux comptes sociaux

Sommaire

Notes

- | | |
|---|--|
| 1 Informations relatives à l'entreprise | 14 Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat |
| 2 Résumé des méthodes comptables | 15 Engagements hors bilan |
| 3 Actif immobilisé | 16 Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction |
| 4 Actif circulant | 17 Honoraires des Commissaires aux comptes |
| 5 Capitaux propres | 18 Filiales et participations |
| 6 Provisions pour risques et charges | 19 Inventaire des valeurs mobilières |
| 7 Détail des comptes concernant les entreprises liées | |
| 8 État des échéances des créances et des dettes | |
| 9 Autres dettes non financières et comptes de régularisation | |
| 10 Ventilation du chiffre d'affaires | |
| 11 Résultat financier | |
| 12 Résultat exceptionnel | |
| 13 Charge d'impôt sur le résultat | |

Sauf mention particulière, les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros (M€).

Note 1 – Informations relatives à l'entreprise

Le 1^{er} mars 2010, le Conseil d'administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers de Colas pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Colas est une société anonyme immatriculée en France.

Les principales activités sont présentées en note 10.

Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques et matériel	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

Note 2 – Résumé des méthodes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les comptes annuels de Colas sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de brevets et de marques.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis ; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes. Les terrains ne sont pas amortis.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'usage.

Depuis 2006, les frais d'acquisition sont immobilisés.

Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

Stocks et encours

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du « premier entré, premier sorti », ou selon la méthode du « coût moyen pondéré » en fonction de la nature des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

Créances clients et autres créances

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre trente et quatre-vingt-dix jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non-recouvrement.

Les créances clients incluent les « factures à établir » correspondant aux travaux mérités qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

Comptes de régularisation

Ils incluent notamment les charges payées d'avance et les actifs d'impôt différés récupérables sur les exercices futurs.

Trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'acquisition et dépréciées si leur valeur vénale est inférieure à celui-ci.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque Colas a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Engagements sociaux

Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès des caisses de retraite indépendantes de la société.

Indemnités de départ en retraite

Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les gains ou pertes actuariels ne sont comptabilisés en produit ou en charge que lorsque leur cumul excède 10% du montant de l'obligation (méthode dite du « corridor »).

Ces gains ou pertes actuariels sont répartis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements sociaux sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 4,89 % (IBoxx € Corporate A10 au 30 novembre 2009) ;
- taux moyen de rotation du personnel : selon tables d'expérience de la société ;
- âge de départ à la retraite des cadres : 62 ans ;
- âge de départ à la retraite des Etam et compagnons : 60 ans.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes, travaux et prestations de services.

Le chiffre d'affaires des activités de construction est comptabilisé selon la méthode dite « à l'avancement des travaux » :

- selon les situations méritées pour les contrats à moins d'un an ;
- selon la dernière estimation du montant total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération pour les contrats à long terme.

Plus ou moins-values sur cessions d'actif

Conformément aux recommandations du plan comptable professionnel du bâtiment et des travaux publics, les plus-values sur cessions courantes de matériels et d'installations ont été classées dans le résultat d'exploitation.

Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent :

- toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan ;
- les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôt non encore utilisés.

Lorsque le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Consolidation

La société Colas entre dans le périmètre de la société Bouygues pour la présentation des comptes consolidés de cette dernière.

Note 3 – Actif immobilisé

Variations de l'exercice

	1 ^{er} janvier 2009	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	31 décembre 2009
Immobilisations incorporelles					
Valeur brute	23,4	0,7			24,1
Amortissements et dépréciations	(5,5)			(0,7)	(6,2)
Valeur nette	17,9	0,7		(0,7)	17,9
Immobilisations corporelles					
Valeur brute	231,4	20,9	(1,3)		251,0
Amortissements	(79,1)			(9,5)	(88,6)
Valeur nette	152,3	20,9	(1,3)	(9,5)	162,4
Titres de participation					
Valeur brute	1 323,2	7,4	(18,2)		1 312,4
Dépréciations	(72,8)			(18,4)	(91,2)
Valeur nette	1 250,4	7,4	(18,2)	(18,4)	1 221,2
Créances rattachées à des participations					
Valeur brute	263,2	277,1	(287,1)		253,2
Dépréciations				(7,9)	(7,9)
Valeur nette	263,2	277,1	(287,1)	(7,9)	245,3
Autres immobilisations financières					
Valeur brute	2,4	0,3	(1,0)		1,7
Dépréciations					
Valeur nette	2,4	0,3	(1,0)		1,7
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 686,2	306,4	(307,6)	(36,5)	1 648,5

Note 4 – Actif circulant

	Brut	Dépréciation	2009 Net	2008 Net
Stocks et encours	0,7		0,7	1,1
Créances clients	112,5	(3,1)	109,4	132,4
Groupe et associés	106,0	(8,4)	97,6	49,8
Avances et acomptes	4,0		4,0	0,7
Autres créances	11,6	(1,0)	10,6	10,8
Charges constatées d'avance	1,3		1,3	0,2
Autres comptes de régularisation	1,5		1,5	
Impôts différés actif	5,2		5,2	5,3
Autres créances et comptes de régularisation	23,6	(1,0)	22,6	17,0
Valeurs mobilières de placement				
Société de trésorerie Bouygues Relais	10,0		10,0	30,0
Disponibilités	3,7		3,7	3,5
Placements et disponibilités	13,7		13,7	33,5
TOTAL ACTIF CIRCULANT	256,5	(12,5)	244,0	233,8

Note 5 – Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social de Colas au 31 décembre 2009 est de 48 902 683,50 euros.

Il est constitué de 32 601 789 actions de 1,50 euro nominal, ayant toutes les mêmes droits (toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même Actionnaire confèrent un droit de vote double).

Mouvements de l'exercice

	Nombre d'actions	Montant en euros
1^{er} janvier 2009	32 546 671	48 820 006,50
Partie du dividende payé en actions	55 118	82 677,00
31 décembre 2009	32 601 789	48 902 683,50
Principaux Actionnaires		
Société Bouygues SA	31 499 647	96,62%
Autres Actionnaires	1 102 142	3,38%

Variation des capitaux propres

	1 ^{er} janvier 2009	Affectation par l'AGO ⁽¹⁾	Augmentation de capital	Autres variations	31 décembre 2009
Capital social	48,8		0,1		48,9
Primes	390,6		7,2		397,8
Réserve de réévaluation	2,7				2,7
Réserve légale	4,8				4,8
Réserve indisponible	0,7				0,7
Autres réserves	13,5				13,5
Report à nouveau	234,4	42,9			277,3
Primes et réserves	646,7	42,9	7,2		696,8
Résultat de l'exercice	327,7	(327,7)		329,1	329,1
Provisions réglementées	6,3			2,0	8,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 029,5	(284,8)	7,3	331,1	1 083,1

(1) Distribution d'un dividende de 8,75 euros par action, soit 284 783 371,25 euros.

Note 6 – Provisions pour risques et charges

Nature des provisions

	1 ^{er} janvier 2009	Augmentations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2009
Litiges et contentieux	10,4	2,3	(2,3)		10,4
Garanties données aux clients	0,1		(0,1)		
Contrôles fiscaux	1,0				1,0
Risques Étranger	3,7				3,7
Autres provisions pour risques	2,4	8,9	(0,3)		11,0
Avantages au personnel	19,6	1,0	(0,1)		20,5
Provisions pour charges	3,3	0,9		(2,3)	1,9
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40,5	13,1	(2,8)	(2,3)	48,5

Note 7 – Détail des comptes concernant les entreprises liées

	Actif	Passif	Compte de résultat
Immobilisations financières	1 466,5	-	-
Créances	159,4	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,0	-	-
Dettes financières	-	-	-
Dettes non financières	-	572,7	-
Produits financiers	-	-	270,2
Charges financières	-	-	(46,6)
TOTAUX	1 635,9	572,7	223,6

Note 8 – État des échéances des créances et des dettes

	Montants nets	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé	247,0	25,9	219,6	1,5
Créances de l'actif circulant	229,6	229,6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,7	13,7		
CRÉANCES	490,3	269,2	219,6	1,5
Dettes financières	0,7	0,7		
Dettes non financières	724,5	724,5		
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	35,7	35,7		
DETTES	760,9	760,9		

Note 9 – Autres dettes non financières et comptes de régularisation

	2009	2008
Dettes fiscales et sociales	36,8	33,9
Dettes sur immobilisations	6,0	6,2
Autres dettes	13,7	15,2
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	10,5	12,6
TOTAL	67,0	67,9

Note 10 – Ventilation du chiffre d'affaires

	France	International	2009	2008
Travaux Routes		170,4	170,4	254,2
Travaux Bâtiment				
Travaux Génie civil				
Ventes de produits	165,4	20,7	186,1	271,3
Prestations de services	122,7	94,1	216,8	214,1
CHIFFRE D'AFFAIRES	288,1	285,2	573,3	739,6

Note 11 – Résultat financier

	2009	2008
Revenus des titres de participation	266,0	251,2
Produits et charges d'intérêts (nets)	(5,0)	(15,5)
Autres dotations et reprises sur provisions financières	(34,9)	(17,7)
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1,0
Différences nettes de change	1,7	(0,6)
Pertes sur créances rattachées à des participations	(8,7)	
RÉSULTAT FINANCIER	219,1	218,4

Note 12 – Résultat exceptionnel

	2009	2008
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations (cessions non récurrentes : terrains, constructions, titres immobilisés)	1,1	17,5
Autres produits et charges sur opérations de gestion (net)		
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles	(2,0)	(1,5)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(0,9)	16,0

Note 13 – Charge d'impôt sur le résultat**Détail de l'impôt**

	2009	2008
Impôt exigible au titre de l'exercice	(30,5)	(31,3)
Rappels ou dégrèvements d'impôts au titre des exercices antérieurs	0,6	1,0
Impôt différé	(0,2)	1,4
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	(30,1)	(28,9)

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant (après participation)	360,1	(30,8)	329,3
Résultat exceptionnel	(0,9)	0,7	(0,2)
TOTAL	359,2	(30,1)	329,1

Détail de l'imposition différée

	Différences temporaires
Actif immobilisé	(8,9)
Actif circulant	3,0
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	20,7
Dettes	
Déficits fiscaux reportables	
Totaux bases d'impôts différés	14,8
Taux d'impôt	34,43%
IMPÔT DIFFÉRÉ À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	5,1
Impôt différé au début de l'exercice	5,3
Charge (produit) d'impôt différé	(0,2)

Colas fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Bouygues SA.

Note 14 – Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat

Résultat net de l'exercice	329,1
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	2,6
Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	(0,6)
Incidence sur l'impôt	
RÉSULTAT, HORS INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES DÉROGATOIRES	331,1

Note 15 – Engagements hors bilan

Crédit-bail	
Valeur d'origine	35,8
Redevances versées :	
– cumul antérieur	50,3
– exercice	0,2
Dotations théoriques aux amortissements ⁽¹⁾	
– cumul antérieur	20,7
– exercice	0,2
Redevances restant à payer	Néant

(1) Dotations qui auraient été comptabilisées si ces biens avaient été acquis par l'entreprise.

Autres engagements

	Cautions	Lettres d'intention	Total
Filiales et participations	0,2	7,6	7,8
Autres entreprises liées		1,3	1,3
Tiers	40,5	0,1	40,6
Engagements donnés	40,7	9,0	49,7
Engagements reçus	–	–	–

La société a émis pour l'année 2009 une garantie en conformité avec l'article 17 du « Companies (Amendment) Act 1986 of Ireland » au profit des sociétés Colas Teoranta, Road Maintenance Services Ltd, Colas Building Products Ltd, Cold Chon (Galway) Ltd, Colfix (Dublin) Ltd, Colas Construction Ltd, Road Binders Ltd, Chemoran Ltd et Atlantic Bitumen Company Ltd.

La société a signé au mois de décembre 2009 une promesse de vente avec les sociétés Exxon Mobil et Total pour l'achat de la Société de la Raffinerie de Dunkerque pour un montant de 20,5 M€. Sous réserve de la levée des conditions suspensives, cet achat devrait se réaliser mi-2010.

Sûretés réelles accordées en garantie de dettes

Néant.

Note 16 – Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction

	2009	2008
Effectif moyen		
Cadres	237	233
Employés, techniciens, agents de maîtrise	80	78
Compagnons	-	-
TOTAL	317	311

Avances et crédits alloués aux membres des organes sociaux

Néant.

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Hervé Le Bouc

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par le groupe Bouygues et refacturée à Colas au titre de sa fonction de dirigeant en 2009 à Monsieur Hervé Le Bouc, Président-Directeur Général, s'est élevée à 924 100 euros. La rémunération brute variable au titre de l'année 2009, fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, qui lui sera versée en 2010, s'élèvera à 900 000 euros.

Monsieur Hervé Le Bouc bénéficie d'un régime de retraite complémentaire, en tant que membre du Comité de Direction Générale de Bouygues, de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce complément de retraite ne conduit pas à constituer de provision puisque ce régime a la forme d'un contrat d'assurance souscrit auprès d'un organisme extérieur au Groupe et a été soumis à la procédure des conventions réglementées.

Le montant des jetons de présence alloués par Colas et ses filiales aux Administrateurs de Colas s'élève en 2009 à 200 000 euros (incluant le montant versé au Président-Directeur Général).

Note 17 – Honoraires des Commissaires aux comptes

	Mazars		KPMG	
	2009	2008	2009	2008
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels	0,2	0,2	0,2	0,2
TOTAL	0,2	0,2	0,2	0,2

Note 18 – Filiales et participations

en millions d'euros	Capital social	Autres capitaux propres	% détenu	Valeur des titres		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires 2009	Résultat exercice 2009	Dividendes encaissés en 2009
				Brute	Nette					
1. Filiales France										
Colas Centre-Ouest	3,3	21,4	99,9	3,4	3,4	35,0		371,0	0,6	5,0
Colas Île-de-France – Normandie	19,7	16,5	99,9	19,7	19,7	12,0		515,1	6,1	9,1
Colas Nord-Picardie	2,9	13,0	99,9	2,9	2,9	3,0		212,7	2,4	3,5
Colas Est	10,4	12,7	99,9	10,2	10,2	12,5		348,2	4,2	2,0
Colas Rhône-Alpes – Auvergne	12,9	60,4	99,9	36,1	36,1	20,0		436,5	8,6	10,6
Colas Midi-Méditerranée	6,9	34,8	99,9	6,1	6,1			363,5	14,4	16,0
Colas Sud-Ouest	6,9	15,8	99,9	5,8	5,8	30,0		358,6	6,9	7,5
Aximum	34,1	12,9	99,9	35,1	35,1	10,0		335,3	4,5	–
Screg Ouest	11,7	7,4	99,9	21,0	21,0	25,0		269,2	0,3	2,5
Screg Île-de-France – Normandie	8,8	18,0	99,9	24,7	24,7			294,9	4,7	6,0
Screg Nord-Picardie	12,1	16,5	99,9	19,7	19,7	2,0		206,5	4,3	3,8
Screg Est	13,4	16,0	99,9	30,8	30,8	17,5		353,7	5,5	6,6
Screg Sud-Est	8,3	19,6	99,9	23,7	23,7	4,0		325,6	4,5	6,6
Screg Sud-Ouest	9,0	18,2	99,9	20,2	20,2	10,0		275,3	7,9	6,4
Sacer Atlantique	4,4	10,8	99,9	4,4	4,4	21,0		262,2	1,5	3,5
Sacer Paris-Nord-Est	4,8	9,8	99,9	4,9	4,9	2,5		180,6	2,9	3,0
Sacer Sud-Est	5,1	11,0	99,9	5,2	5,2			243,6	4,1	5,3
Spac	5,1	11,5	99,9	14,3	14,3			240,6	2,6	1,5
Smac	4,3	30,4	99,9	9,9	9,9			583,1	8,4	12,0
Colas Rail	40,3	77,4	100,0	266,4	266,4	15,0		517,0	2,0	–
Développement Infrastructures	0,2	0,7	100,0	7,9	7,9			–	0,5	0,4
GTOI	0,8	18,2	100,0	1,4	1,4			187,3	3,0	13,7
Colas Réunion Industries	4,0	16,5	100,0	30,3	30,3			–	4,0	3,3
SBEG	7,5	10,9	100,0	7,6	7,6			21,5	5,3	3,7
Gouyer	2,0	1,6	96,9	48,0	48,0			3,9	1,0	0,9
Autres filiales françaises				7,9	7,9	62,1		–	–	1,8
Total filiales France				667,6	667,6	281,6				134,7
2. Participations France										
Cofiroute	158,3	1 874,2	16,6	10,9	10,9			–	–	30,2
Autres participations France				8,7	8,7	7,8		–	–	–
Total participations France				19,6	19,6	7,8				30,2
3. Filiales et participations étrangères										
Filiales étrangères				554,7	500,0	53,5	0,2	–	–	101,1
Participations étrangères				70,5	34,0	–	–	–	–	–
TOTAUX				1 312,4	1 221,2	342,9	0,2			266,0

Note 19 – Inventaire des valeurs mobilières

Désignation	Nombre de titres	Valeur d'inventaire en milliers d'euros
Colas Centre-Ouest	3 299 995	3 354
Colas Île-de-France – Normandie	19 739 195	19 726
Colas Nord-Picardie	2 849 994	2 897
Colas Est	10 393 969	10 193
Colas Rhône-Alpes – Auvergne	12 925 960	36 061
Colas Midi-Méditerranée	6 899 994	6 123
Colas Sud-Ouest	6 938 747	5 848
Aximum	34 071 094	35 129
Screg Ouest	11 674 994	21 007
Screg Île-de-France – Normandie	8 799 994	24 697
Screg Nord-Picardie	12 108 494	19 739
Screg Est	13 439 994	30 795
Screg Sud-Est	8 353 938	23 678
Screg Sud-Ouest	8 999 994	20 227
Sacer Atlantique	4 349 994	4 421
Sacer Paris-Nord-Est	4 799 992	4 878
Sacer Sud-Est	5 099 994	5 183
Spac	5 099 994	14 330
Smac	4 299 994	9 930
Sobib	3 924 050	3 907
Adelac	859 050	8 590
Colas Rail	40 312 756	266 385
Développement Infrastructures	50 000	7 932
Grands Travaux de l'Océan Indien (GTOI)	799 964	1 381
Colas Réunion Industries	5 000	30 300
Société des Bitumes et Émulsions Guyanaises (SBEG)	7 500 000	7 644
Colas Martinique	799 999	762
Colas Guadeloupe	759 999	616
Gouyer	124 436	48 033
Cofiroute	676 401	10 937
Blanchard	119 999	425
Société Parisienne d'Études d'Informatique et de Gestion	790 345	944
Colasie	624 225	634
Colas Environnement et Recyclage	160 000	312
Autres participations dans des sociétés françaises	–	188
Participations dans des sociétés étrangères	–	534 003
Total des participations		1 221 209
Autres titres dans des sociétés françaises		26
Autres titres dans des sociétés étrangères		5
Total autres titres immobilisés		31
Certificats de dépôts		–
Sicav		–
Total valeurs mobilières de placement		0
TOTAL DES VALEURS MOBILIÈRES		1 221 240

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

en milliers d'euros	2005	2006	2007	2008	2009
Capital en fin d'exercice					
Capital social	48 236	48 560	48 575	48 820	48 903
Nombre d'actions émises	32 157 671	32 373 450	32 516 685	32 546 671	32 601 789
Nombre d'obligations convertibles en actions	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	474 192	395 147	447 005	739 587	573 294
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	236 960	268 684	314 692	385 752	405 952
Impôt sur les bénéfices	29 731	26 729	27 417	28 903	30 095
Participation des salariés au titre de l'exercice	1 097	1 197	1 490	1 766	1 729
Résultat après impôt, amortissements et provisions	209 120	232 462	278 477	327 745	329 061
Résultat distribué	154 357	207 190	276 392	284 783	220 062 ⁽¹⁾
Résultats par action en euros					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	6,44	7,47	8,83	10,96	11,53
Résultat après impôt, amortissements et provisions	6,50	7,18	8,56	10,07	10,09
Dividende attribué à chaque action ⁽¹⁾ en euros	4,80	6,40	8,50	8,75	6,75 ⁽¹⁾
Personnel					
Effectif moyen	6 382	1 350	295	311	317
Montant de la masse salariale	53 638	45 244	49 104	45 671	45 327
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale,...)	26 767	20 590	18 872	15 002	13 524

(1) Dividende 2009 : sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 14 avril 2010.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Colas, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 2 de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participations détenus par la société Colas sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des dépréciations estimées nécessaires déterminées en fonction de la valeur d'usage. Dans le

cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés de la cohérence des hypothèses utilisées et des méthodes de calcul retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris – La Défense, le 1^{er} mars 2010

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA

Xavier Fournet
Associé

Mazars

Gilles Rainaut
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Gestion de trésorerie

Le Conseil d'administration du 27 août 2008 a autorisé le renouvellement de la convention conclue avec Bouygues Relais relative à la gestion de trésorerie d'un montant maximum de 500 millions d'euros jusqu'au 19 juin 2009. Un avenant prorogeant cette convention jusqu'au 1^{er} juillet 2009 a été autorisé par le Conseil d'administration du 27 mai 2009. Lors de ce même conseil, le Conseil d'administration a autorisé la signature d'un nouvel avenant à la convention de trésorerie d'un montant maximum de 750 millions d'euros à compter du 1^{er} juillet 2009 et jusqu'au 1^{er} février 2010. Par ailleurs, le Conseil d'administration du 25 novembre 2009 a autorisé préalablement le renouvellement de cette convention jusqu'au 1^{er} février 2011, pour un montant maximum de 750 millions d'euros.

À ce titre, la société Bouygues Relais est emprunteuse de 10 millions d'euros au 31 décembre 2009 vis-à-vis de la société Colas. Par ailleurs, les opérations de trésorerie réalisées au cours de l'exercice 2009 ont généré une charge nette de 2 415 037 euros.

Administrateurs intéressés : François Bertière, Hervé Le Bouc, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin et la société Bouygues SA, représentée par Philippe Marien.

Utilisation d'avions

Le Conseil d'administration du 27 août 2008 a autorisé le renouvellement de la convention conclue avec Bouygues relative à l'utilisation d'avions. Par ailleurs, afin d'améliorer les conditions d'utilisation de ces avions, le Conseil d'administration du 27 mai 2009 a autorisé la modification des conditions financières à compter du 2 juin 2009. Le montant de la charge comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 par la société Colas au titre de cette convention s'établit à 388 509 euros HT.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du 25 novembre 2009 a autorisé préalablement le renouvellement de cette convention pour l'exercice 2010.

Administrateurs intéressés : François Bertière, Hervé Le Bouc, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin et la société Bouygues SA, représentée par Philippe Marien.

Abandon du compte courant de la filiale Colas Romania

Le Conseil d'administration du 25 novembre 2009 a autorisé un abandon de compte courant d'un montant de 8,5 millions d'euros au profit de sa filiale Colas Romania afin de lui permettre de reconstituer ses fonds propres.

Administrateur intéressé : Hervé Le Bouc.

Cession des titres de la société Transinvest Engineering and Contracting SARL

Le Conseil d'administration du 25 novembre 2009 a autorisé la cession des titres de la société Transinvest Engineering and Contracting (TEC) à la société SPRI (Société de Partenariats et Réalisations à l'International), filiale de la société Colas, pour 1 euro. À l'issue de cette cession, il sera procédé à une opération de confusion de patrimoine.

Administrateur intéressé : Hervé Le Bouc.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale, signée le 19 décembre 2000 entre la société Colas et Bouygues, a continué de s'appliquer en 2009.

En effet, le Conseil d'administration du 1^{er} septembre 2006 a autorisé le renouvellement de cette convention jusqu'à la fin de l'exercice 2012.

Cette convention règle la répartition des charges d'impôts au sein du groupe intégré constitué par la société mère Bouygues, en application de l'article 223-A du Code général des impôts, en mettant à la charge de la société Colas les montants d'impôt dont elle est solidairement tenue au paiement. La société Colas a, par là-même, autorisé Bouygues à se constituer seul redevable de l'impôt sur les résultats de la société Colas, en vue de la détermination du résultat d'ensemble du Groupe.

Administrateurs intéressés : François Bertière, Hervé Le Bouc, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin et la société Bouygues SA, représentée par Philippe Marien.

Régime de retraite complémentaire à prestations définies

Le Conseil d'administration du 27 août 2008 a autorisé le renouvellement, pour l'exercice 2009, de la convention relative au complément de retraite collective à prestations définies examinée par le Conseil du 30 octobre 2007 dont bénéficie Hervé Le Bouc :

- le montant de la rente additionnelle est de 0,92% du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime ;
- le fonds constitué par l'assureur est abondé par une contribution de la société qui varie en fonction des droits acquis par le bénéficiaire et des perspectives de rendement des placements effectués.

Le montant de la contribution versée par la société Colas au titre de l'exercice 2009 s'établit à 319 260 euros HT.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du 25 novembre 2009 a autorisé préalablement la poursuite de la convention de retraite complémentaire pour l'exercice 2010.

Administrateur intéressé : Hervé Le Bouc.

Régime de retraite complémentaire à cotisations définies

La convention relative à l'adhésion à un régime de retraite complémentaire à cotisations définies examinée lors du Conseil d'administration du 21 février 2007 dont bénéficient deux Administrateurs salariés s'est poursuivie sur 2009.

La cotisation employeur de ce régime s'élève à 4% de l'ensemble de la rémunération du collaborateur (fixe et variable). Le montant de la charge 2009 dans les comptes de la société Colas s'élève à 35 241 euros HT.

Administrateurs intéressés : Thierry Genestar et Thierry Montouché.

Campagne de communication institutionnelle

Le Conseil d'administration du 27 août 2008 a autorisé la participation de la société Colas à la campagne de communication institutionnelle de Bouygues se déroulant sur 2008 et 2009, les métiers étant associés à cette opération. La prise en charge liée à la participation de la société Colas à cette campagne a été de 2 700 000 euros HT en 2008 et de 673 169 euros HT en 2009.

Administrateurs intéressés : François Bertière, Hervé Le Bouc, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin et la société Bouygues SA, représentée par Philippe Marien.

Services communs

Le Conseil d'administration du 27 août 2008 a autorisé le renouvellement de la convention de services communs conclue avec Bouygues pour l'exercice 2009. À ce titre, les charges enregistrées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élèvent à 16 222 006 euros HT.

Administrateurs intéressés : François Bertière, Hervé Le Bouc, Olivier Bouygues, Jean-François Guillemin et la société Bouygues SA, représentée par Philippe Marien.

Sous-licence pour le progiciel Magnitude

La convention conclue en 2005 entre Bouygues et la société Colas relative à une sous-licence d'utilisation du progiciel de consolidation Magnitude s'est poursuivie sur l'exercice 2009.

Aucun montant n'a été facturé au titre de cette convention en 2009.

Paris – La Défense, le 1^{er} mars 2010

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA

Xavier Fournet
Associé

Mazars

Gilles Rainaut
Associé

Rapport des Commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital prévues aux résolutions 12 et 13 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 avril 2010

(Assemblée Générale Extraordinaire du 14 avril 2010)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Colas et en exécution des missions prévues par le Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

1 – Réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la société (résolution n° 12)

En exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, alinéa 7 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions propres détenues, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10% de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Votre Conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

2 – Émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance autres que des obligations visées à l'article L. 228-40 du Code de commerce (résolution n° 13)

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'administration de la compétence de décider une émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (autres que des obligations visées à l'article L. 228-40 du Code de commerce) à durée déterminée ou indéterminée ou tous autres titres conférant, dans une même émission, un même droit de créance sur la société. Le montant nominal maximum total de l'opération d'émissions de ces valeurs mobilières ne pourra excéder un montant maximum de 750 000 000 euros (ou la contre-valeur, à la date de la décision d'émission, de ce montant en devises étrangères à l'euro ou en toutes autres unités monétaires établies par référence à plusieurs devises), opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois, la compétence pour décider de cette opération. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Les modalités définitives de cette émission n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'émission sera réalisée.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'administration.

Paris – La Défense, le 1^{er} mars 2010

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA
Xavier Fournet
Associé

Mazars
Gilles Rainaut
Associé



124 Partie ordinaire

126 Partie extraordinaire

Résolutions



Partie ordinaire

Première résolution

Approbation des comptes annuels sociaux

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels sociaux de l'exercice 2009 comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant apparaître un bénéfice de 329 061 543,44 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.

L'Assemblée Générale prend acte que les dépenses visées par les articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, non admises en charges déductibles pour la détermination de l'impôt sur les sociétés, s'élèvent pour l'exercice 2009 à 9 999 euros.

Deuxième résolution

Approbation des comptes annuels consolidés

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels consolidés de l'exercice 2009 comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant apparaître un bénéfice net part du Groupe de 386 731 000 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

Affectation et répartition du résultat

L'Assemblée Générale, adoptant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter :

le bénéfice qui s'élève à :	329 061 543,44 €
augmenté du « Report à nouveau » antérieur :	277 247 794,57 €
soit un montant total disponible de :	606 309 338,01 €
– à la réserve légale :	8 267,70 €
– à la distribution d'un dividende pour un montant de :	220 062 075,75 €
– et le solde au « Report à nouveau » :	386 238 994,56 €

Le dividende de 6,75 euros par action sera payé par Colas, société émettrice, à partir du 28 avril 2010. Ce dividende par action est éligible, pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 243 bis du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale décide que le paiement de ce dividende pourra être effectué en numéraire ou en actions, au choix de l'Actionnaire, dans les conditions suivantes :

- le prix d'émission des actions nouvelles sera égal à 95 % de la moyenne des premiers cours de Bourse de l'action Colas cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la réunion de la présente Assemblée Générale, diminuée du montant du dividende ;
- les demandes pourront ne représenter qu'une partie du dividende revenant à un même Actionnaire, mais devront porter sur un nombre entier d'actions ;
- lorsque le montant du dividende, égal à l'option de l'Actionnaire pour le paiement du dividende en actions, ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'Actionnaire obtiendra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété par une soule en espèces versée par la société ;
- les Actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende en espèces et/ou en actions auprès de la société émettrice à compter du 28 avril 2010 et jusqu'au 19 mai 2010 inclus. Au-delà de cette date, le dividende sera payé uniquement en numéraire ;
- les Actionnaires qui auront exercé l'option pour le paiement du dividende en actions recevront des actions qui seront créées jouissance 1^{er} janvier 2010 ;
- l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour assurer l'exécution des décisions ci-dessus, effectuer toutes les opérations consécutives à l'exercice de l'option et à l'augmentation de capital qui en résultera, et modifier en conséquence l'article 6 des statuts.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes, par action de 1,50 euro :

Exercice	Dividende
2006	6,40 €
2007	8,50 €
2008	8,75 €

Quatrième résolution

Approbation des conventions et opérations visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, et connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve en tant que de besoin les conventions et opérations mentionnées dans ce rapport.

Cinquième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011, le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-François Guillemin.

Sixième résolution

Nomination d'un Administrateur

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Louis Gabanna en qualité d'Administrateur pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Septième résolution

Nomination d'un Administrateur

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Christian de Pins en qualité d'Administrateur pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Huitième résolution

Nomination d'un Administrateur

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Jean-Claude Tostivin en qualité d'Administrateur pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Neuvième résolution

Nomination d'un Administrateur

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Gilles Zancanaro en qualité d'Administrateur pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Dixième résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de faire racheter par la société ses propres actions

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, aux dispositions du règlement européen du 22 décembre 2003 n° 2273/2003 et du titre IV du livre II du règlement général de l'Autorité des marchés financiers :

– autorise le Conseil d'administration à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre total d'actions composant le capital de la société à la date de la réalisation des achats, tout en respectant en permanence le seuil de détention maximal défini à l'article L. 225-210 du Code de commerce ;

– décide que le principal objectif de ce programme sera l'annulation éventuelle des actions rachetées, sous réserve d'une autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, étant précisé que la réalisation de cet objectif devra se faire dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur ;

– décide que l'acquisition, la cession ou le transfert par la société de ses propres actions pourra être effectué par tous moyens et que le Conseil d'administration pourra effectuer ces rachats, en une ou plusieurs fois, par intervention sur le marché ou hors marché, de gré à gré ou autrement, notamment par achats de blocs de titres, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, et à tout moment, notamment en période d'offre publique dans les limites que pourrait permettre la réglementation en vigueur. Le Conseil d'administration devra veiller toutefois à ne pas accroître la volatilité du titre. La part du programme qui peut s'effectuer par négociation de blocs de titres n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme ;

– décide que le Conseil d'administration pourra annuler tout ou partie des actions rachetées dans les conditions et dans la mesure permises par la loi et l'Assemblée Générale ;

– décide que, eu égard à la composition actuelle du capital, le Conseil d'administration pourra acquérir les actions dans la limite d'un prix maximum d'achat fixé à 250 euros par action, hors frais d'acquisition. À titre indicatif, et conformément aux dispositions de l'article R. 225-151 du Code de commerce, le montant maximum cumulé des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions, dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 250 euros, serait de 77 893 000 euros (sur la base de 311 572 actions, soit 0,95 % du nombre de titres) ;

- décide que, en cas d'opérations sur le capital de la société pendant la durée de validité de la présente autorisation, le prix de rachat unitaire maximum indiqué sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital social avant l'opération et ce nombre après l'opération ;
- fixe à dix-huit mois, à compter de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente autorisation ;
- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet ;
- en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, en particulier pour juger de l'opportunité de lancer un programme de rachat et en déterminer les modalités. À ce titre, le Conseil d'administration pourra effectuer toutes opérations, passer tous ordres de Bourse, conclure toutes conventions, accomplir toutes formalités et, en général, faire le nécessaire. Le Conseil d'administration pourra déléguer lesdits pouvoirs conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Onzième résolution

Pouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

Partie extraordinaire

Douzième résolution

Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

- autorise le Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à annuler sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la société détenues par celle-ci en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations de rachat d'actions données par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration, dans la limite de 10 % du capital, par période de vingt-quatre mois ;
- fixe à dix-huit mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de la présente autorisation ;
- confère en conséquence au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, tous pouvoirs pour réaliser la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution et procéder à la modification corrélative des statuts ;
- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Treizième résolution

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (autres qu'obligations visées à l'article L. 228-40 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2 à L. 225-129-6 et L. 228-92 et suivants du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'administration la compétence de décider, sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, par offre au public ou placement privé, et aux dates et conditions qu'il appréciera, la création et l'émission de valeurs mobilières autres qu'obligations visées à l'article L. 228-40 du Code de commerce, donnant droit à l'attribution, immédiatement ou à terme, de titres de créance à durée déterminée ou indéterminée, ou tous autres titres conférant, dans une même émission, un même droit de créance sur la société. Ces valeurs mobilières donnant droit

à l'attribution de titres de créance pourront être libellées soit en euros, soit en devises étrangères, soit en toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs devises ;

– décide que le montant nominal maximal total des émissions de ces valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de créances et des titres de créance auxquels ces valeurs mobilières donnent droit, réalisées en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un plafond de sept cent cinquante millions (750 000 000) d'euros (ou la contre-valeur, à la date de la décision d'émission, de ce montant en devises étrangères à l'euro ou en toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs devises), étant précisé que ce montant nominal maximum ne comprend pas la ou les primes de remboursement, s'il en était prévu ;

– décide que le Conseil d'administration disposera, avec faculté de subdéléguer dans les conditions prévues par la loi, de tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre la présente délégation, et notamment de :

- procéder auxdites émissions dans la limite ci-dessus fixée, en déterminer la date, la nature, les montants et monnaie d'émission,
- arrêter la nature et les caractéristiques des valeurs mobilières à émettre ainsi que des titres de créance auxquels les valeurs mobilières pourraient donner droit à attribution, et notamment leur valeur nominale et leur date de jouissance, leur prix d'émission, le cas échéant avec prime, leur taux d'intérêt, fixe et/ou variable ou à coupon zéro, et la date de paiement, ou en cas de titres à taux variable, les modalités de détermination de leur taux d'intérêt, ou encore les conditions de capitalisation de l'intérêt,

- fixer, en fonction des conditions du marché, les modalités d'amortissement et/ou de remboursement anticipé des valeurs mobilières à émettre ainsi que des titres de créance auxquels les valeurs mobilières pourraient donner droit à attribution, le cas échéant, avec une prime fixe ou variable, ou même de rachat par la société,

- s'il y a lieu, décider de conférer une garantie ou des sûretés aux valeurs mobilières à émettre ainsi que des titres de créance auxquels les valeurs mobilières pourraient donner droit à attribution, et en arrêter la nature et les caractéristiques,

- prévoir le cas échéant, le remboursement des valeurs mobilières à émettre ainsi que des titres de créance auxquels les valeurs mobilières pourraient donner droit à attribution par remise d'actifs de la société,

- et, d'une manière générale, arrêter l'ensemble des modalités de chacune des émissions, passer toutes conventions, conclure tous accords avec toutes banques et tous organismes, prendre toutes dispositions et remplir toutes formalités requises, et généralement, faire tout ce qui sera nécessaire ;

– fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente autorisation ;

– prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Quatorzième résolution

Pouvoirs pour formalités


L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Attestation du responsable du rapport financier annuel

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 1 à 51 de ce document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Boulogne-Billancourt,
le 8 mars 2010

Hervé Le Bouc
Président-Directeur Général

Conception et réalisation :  EURO RSCG C&O

Crédits photo : E. Martin, E. Le Gars, N. Dohr, J.-F. Chapuis, B. Porneczi, X. Seyler, A. Béraud, L'Œil du Sud.



7, place René-Clair
92653 Boulogne-Billancourt Cedex – France
Tél. : + 33 1 47 61 75 00
Fax : + 33 1 47 61 76 00
www.colas.com

Colas, Société Anonyme au capital de 48 902 683,50 euros
RCS Nanterre 552 025 314 02325



La route avance